



la
mutuelle
SSQ
ASSURANCE-GROUPE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SCNAT
OTTAWA ONT.
5363 L 1 JANV 66

Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

SEPT CENTS

Mardi 23 août 1966

TEMPERATURE

Généralement nuageux aujourd'hui et demain
avec pluie intermittente. Minimum et maximum
à Québec : 55 et 65.

QUEBEC — 59e ANNÉE — Numéro 17,743

Devant la menace de grève des cheminots

Une session spéciale convoquée pour lundi



"Le gouvernement s'y prend une semaine trop tard" (J. Diefenbaker)

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement aurait dû depuis longtemps nommer un médiateur dans le conflit du rail, a déclaré lundi soir, M. T.C. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique.

"Le gouvernement n'a pas agi assez rapidement," a-t-il déclaré lors d'une interview, commentant la décision du premier ministre Pearson de convoquer le Parlement le 29 août et de demander aux directeurs des chemins de fer et des syndicats de conférer au plus tôt avec le ministre du Travail M. Nicholson.

"Le gouvernement n'a pas agi assez rapidement" (Douglas)

OTTAWA (P.C.) — La réaction du chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, à l'annonce de la convocation des Chambres pour lundi le 29, a été exprimée en très peu de mots, hier soir. M. Diefenbaker a tout simplement dit que le gouvernement s'y prenait une semaine trop tard.

"Il (M. Pearson) fait maintenant ce que j'ai proposé il y a une semaine", a-t-il commenté, rappelant qu'il avait demandé la reprise immédiate de la session, au cours d'une conférence de presse tenue la semaine dernière.



QUOI encore ?

Par Jacques JOBIN

"Tous les amis des Etats-Unis n'approuvent pas nécessairement toutes les manifestations politiques de la puissance américaine mais tous doivent admettre que cette politique ne menace la liberté d'aucun pays et ne s'inspire d'aucune visée agressive ou impérialiste".

Je me demande ce que M. Lester B. Pearson a pu obtenir en retour de ces bonnes paroles.

Luna-sidbec

Si la belle province se lançait dans l'exploration spatiale elle pourrait envoyer un luna-orbiter faire le tour de "l'affaire sidbec" afin de nous rapporter des photos de la face cachée.

Ses prises de vues pourraient être réunies en un film réalisé par M. René Levesque, où les aspirites Dosco et la mer tranquille de Gérard Filion seraient abondamment illustrées.

(La seule retourne du journal en page 3)

l'Action	
	Pages
Annouces classées	14
Décès et funérailles	15
Editorial	4
Féminine	6
Finance	13
Horoscope	6
Mots croisés	2
Nouvelles étrangères	16
Politique fédérale	9
Politique provinciale	8
Radio, TV et arts	15
Sports	10-11-12

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a annoncé, hier soir, qu'il avait demandé au président de la Chambre des députés fédéraux pour lundi prochain, le 29 août, afin de leur faire adopter les mesures nécessaires au règlement du conflit qui oppose les entreprises de chemin de fer du Canada à 120.000 de leurs employés, lesquels avaient fait savoir par l'entremise de leurs représentants syndicaux, plus tôt dans la journée d'hier, qu'ils déclencheront la grève vendredi de cette semaine, à midi, heure locale.

Même si la grève n'a pas lieu, ou si une entente était signée au cours de la fin de semaine, le gouvernement présenterait de toute façon aux députés un projet de loi qui, entre autres mesures, demanderait d'adopter d'une partie des recommandations de la Commission MacPherson.

Ces recommandations, a précisé le bras droit du premier ministre, M. Richard O'Hagan, ont pour but d'améliorer la situation financière des compagnies de chemins de fer en leur permettant de hausser leur marge de profits.

M. O'Hagan a dit que si la grève n'était pas réglée lundi, des mesures législatives destinées à obliger un retour au travail des grévistes par la nomination d'un tribunal d'arbitrage obligatoire seraient alors présentées aux députés, qui auraient à se prononcer sur l'utilité d'accélérer ainsi le processus des négociations.

Le bureau du premier ministre, a aussi rendu public, hier soir, des télégrammes que M. Pearson a fait parvenir, tard lundi après-midi, aux dirigeants syndicaux des 120.000 employés concernés. Ces télégrammes leur demandent d'entamer immédiatement les discussions avec le ministre du Travail, M. John Nicholson, afin de parvenir à un règlement le plus tôt possible.

L'annonce de la reprise de la session a été faite après que le comité interministériel spécial se fut réuni à deux reprises, au cours de l'après-midi de lundi.

Ces deux réunions ont été suivies d'une réunion du cabinet au grand complet, ce qui laissait prévoir des déclarations sensationnelles. Les journalistes ont donc été à l'affût pendant toute la journée, mais aucun des ministres n'avait encore consenti à dire quoi que ce soit, au moment où l'annonce de la convocation des Chambres était faite.

Même que les corridors de cette partie des édifices du Parlement où étaient réunis les ministres ont été complètement interdits aux journalistes, ce qui constituait en soi une mesure assez extraordinaire.

La décision qu'a annoncée, hier soir, le premier ministre Pearson de présenter aux députés dès lundi prochain une législation basée sur les recommandations de la commission MacPherson permettra vraisemblablement aux compagnies de chemins de fer de présenter de meilleures offres monétaires aux négociateurs syndicaux.

C'est ce que laissait entendre un chef syndical qui commentait le télégramme que M. Pearson a fait parvenir à toutes les centrales à la fin de l'après-midi d'hier.

Jusqu'ici, la partie patronale a tenté de démontrer qu'il est impossible d'accorder de nouvelles augmentations de salaires aux employés qui sont censés entrer en grève vendredi, parce que depuis que les tarifs

ont été gelés, sous le gouvernement Diefenbaker, en 1959, la plus grosse part des majorations ont été payées grâce à des subventions fédérales.

Embargo sur des marchandises

MONTREAL (P.C.) — Face à la décision des cheminots de déclencher la grève vendredi, le Canadien National et le Canadien Pacifique ont annoncé, hier, des embargos sur certaines marchandises. Les autorités de ces chemins de fer ont déclaré que les expéditions de bestiaux et de volailles ne sont plus acceptées depuis minuit et que cet embargo a été étendu à toute marchandise périssable.

Les deux sociétés ont ajouté que les autres marchandises seront acceptées jusqu'à vendredi midi, mais qu'elles seront toutefois sujettes à des retards. Cependant, le Canadien Pacifique a mis immédiatement l'embargo sur l'argent et l'or en lingots, la monnaie, les explosifs et autres articles dangereux.



● EXPERIENCE COURONNÉE DE SUCCÈS — Des neurologues posés à l'hôpital St-Michel-Archange, à Québec, et au Children's Psychiatric Research Institute de London, en Ontario, ont fait parvenir simultanément à un oscilloscope enregistreur de l'hôpital Mont-Providence, en banlieue de Montréal, les diagrammes représentant les variations de potentiel électrique enregistrées par les électro-encéphalogrammes sur deux patients de ces institutions.

— voir reportage en page 3 —

Selon les chefs syndicaux

Il est peu probable que la grève du rail soit évitée

Avec la ratification du Canada

Entrée en vigueur de la banque asiatique

Nations Unies (AFP) — C'est la ratification du Canada qui a déclenché l'entrée en vigueur lundi de la Banque asiatique de développement, nouvelle institution de l'ONU établie pour promouvoir le développement économique de l'Asie et de l'extrême-Orient, l'élargissement du commerce de la région et les investissements de capitaux.

La ratification canadienne, déposée au cours d'une cérémonie par M. George Ignatieff, représentant permanent du Canada à l'ONU, était la quinzième dans l'ordre chronologique et portait le nombre des ratifications au total requis

par la charte de la banque. Le délégué canadien a déclaré à cette occasion que cet acte symbolisait l'appui du Canada au renforcement de la base économique de l'Asie, indispensable à l'amélioration des conditions des peuples de la région, et l'espoir que la nouvelle institution encouragerait non seulement le développement économique mais la coopération politique avec les pays de la région.

Le Canada s'est engagé à souscrire \$250.000.000 à la Banque. Le capital autorisé pour la banque est d'un milliard de dollars.

MONTREAL (P.C.) — Les chefs des principaux syndicats du rail au Canada, qui ont annoncé hier le déclenchement par leurs membres d'une grève générale à midi vendredi, ont ajouté qu'il était peu probable que cette grève soit évitée.

M. R.-C. Smith, président de sept syndicats de cheminots sédentaires, qui groupent 54.000 employés, a dit que les chefs syndicaux avaient accepté que les membres soient consultés avant qu'aucune action soit prise. Cette consultation prendrait plusieurs jours.

Il a ajouté que seule la Fraternité des agents de train, qui compte 20.000 membres, n'avait pas encore décidé si elle désirait la ratification par ses membres de toute décision qui aurait pour objectif d'empêcher la grève.

M. J.-A. Pelletier, secrétaire d'un comité conjoint de la Fraternité des employés de train, a déclaré hier en soirée que même si le gouvernement entérinait une loi forçant les cheminots à retourner au travail, cette décision ne pourrait intervenir à temps pour empêcher la grève.

"Tout règlement proposé ou imposé devra être étudié par les cotisants et cela ne peut se faire en moins d'une semaine", a-t-il dit. "Quoi qu'il arrive, nous déclencherons la grève vendredi."

A Ottawa, le premier ministre Pearson a convoqué une session d'urgence du cabinet pour lundi prochain, le 29 août.

L'annonce de la grève a été faite à Montréal peu après midi hier, par les chefs syndicaux représentant 100.000 employés du rail, qui ne sont pas affectés au fonctionnement des trains, et 20.000 agents de train, conducteurs et serre-freins.

"Un exemple de coopération"

— U. Thant

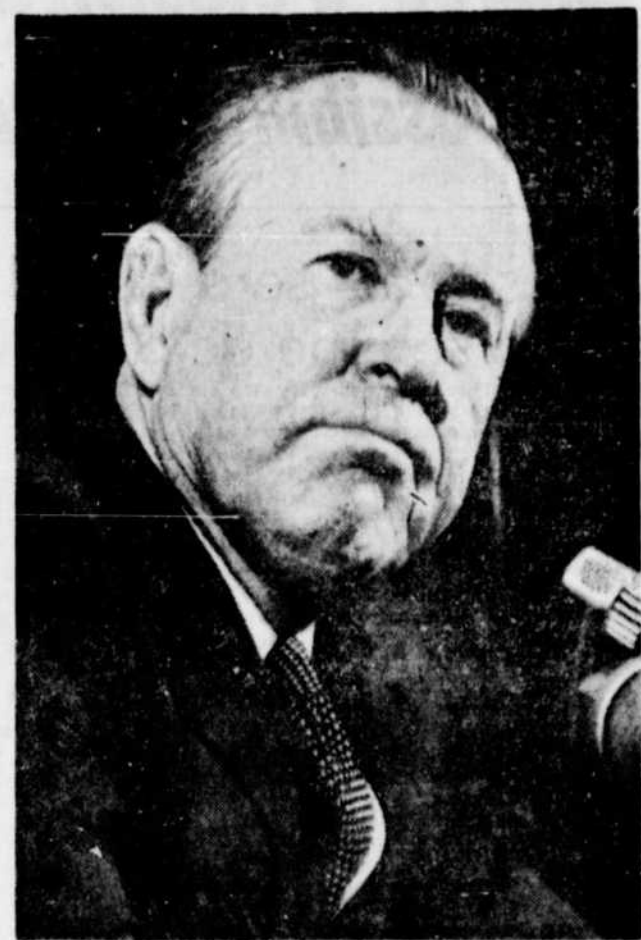
NATIONS UNIES (AFP) — En saluant l'entrée en vigueur de la Banque de développement asiatique, le secrétaire général U. Thant a déclaré lundi que celle-ci était un exemple remarquable de coopération entre les pays développés et les pays en voie de développement, dans le cadre de la décennie des Nations unies pour le développement économique, et que cette nouvelle institution régionale aiderait à promouvoir de meilleures relations entre les pays d'Asie et une coopération plus étroite entre les pays asiatiques et le reste du monde.

L'Allemagne n'est pas au bord d'une crise de conjoncture

— Kurt Schmuck

BONN (A.F.P.) — "On ne peut pas dire que la République d'Allemagne soit au bord d'une crise de conjoncture. Ce à quoi nous avons affaire, est un processus de consolidation qui est plus désagréable dans certains cas particuliers mais n'est pas plus urgent que l'en-semble", a notamment déclaré M. Kurt Schmuck, ministre

ouest-allemand de l'Economie dans une interview accordée à l'hebdomadaire "Der Spiegel". "Je n'ai jamais caché, a affirmé le ministre, que les pouvoirs publics portent une part de responsabilité dans les difficultés actuelles, mais je me refusais à les charger de la responsabilité principale."



"Une grève de ce genre aurait des conséquences graves pour l'économie nationale" (L. Pearson)

OTTAWA (P.C.) — Voici le texte du télégramme qu'a envoyé hier le premier ministre aux dirigeants des sociétés ferroviaires et aux chefs des syndicats qui représentent les employés en cause dans le conflit actuel : —

En ma qualité de premier ministre, et après avoir consulté mes collègues du gouvernement du Canada, je mets en rapport avec vous et avec les autres parties intéressées dans les conflits actuels entre la direction des chemins de fer et les syndicats représentant les employés, conflits qui ont abouti à une décision de grève pour le 26 août. Cette décision a été rendue publique aujourd'hui, le 22 août.

Des négociations approfondies ont eu lieu entre les parties, mais sans succès. Les commissions de conciliation nommées conformément aux dispositions de la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail n'ont pu amener une entente entre les compagnies de chemins de fer et les syndicats. Cet échec a été suivi d'une décision de grève. Néanmoins, le gouvernement peut croire que les parties adverses demeurent désireuses d'éviter cette grève, s'il reste le moindre espoir d'accord. Une grève de ce genre aurait, pour l'économie nationale, des conséquences inévitablement graves et qui pourraient devenir désastreuses. Le gouvernement a le devoir de prendre toutes les mesures appropriées pour éviter de pareilles conséquences.

Il importe de préserver les méthodes de négociations collectives, fondements d'une libre détermination des conditions de travail, notamment des taux de salaire. Le gouvernement estime qu'un effort ultime et résolu doit être exercé par les médiateurs afin d'éviter la grève.

Afin d'explorer toutes les voies possibles d'entente, le gouvernement a donc prié le ministre du Travail de prendre contact sans tarder avec vous et les autres parties du différend, en vue de discussions immédiates qui pourraient aboutir à un accord et éviter ainsi une grève qui, je le répète, porterait peut-être préjudice au pays tout entier.

Si cet essai de médiation échouait, le gouvernement soumettrait au Parlement des propositions visant à apaiser le différend. Il lui demanderait en outre d'examiner diverses questions, dont certaines recommandations de la commission MacPherson qui touchent les possibilités de profits des compagnies de chemin de fer. C'est pourquoi le gouvernement a demandé à l'Orateur de la Chambre des Communes et au président du Sénat de réunir le Parlement le 29 août.

La certitude de la présentation immédiate d'une mesure législative visant les chemins de fer et l'espoir de la voir adoptée au plus tôt constitueront, je l'espère, un nouvel élément qui pourra contribuer à un accord volontaire. Il est évident que, dans l'intérêt du pays, les parties au différend actuel, connaissant ces intentions gouvernementales, devraient faire un dernier effort vers une entente par voie de médiation. Cela impose une responsabilité très lourde à tous ceux qui prendront part aux pourparlers. Je vous demande d'aborder cette question comme le fera le gouvernement, c'est-à-dire à la lumière de nos graves responsabilités communes envers le pays.

LÉVIS et la RÉGION

Former un comité qui serait chargé d'étudier toutes les possibilités d'annexion

Le réservoir sera démoli pour la somme de \$2,800

LÉVIS — Au cours de sa dernière séance, le conseil de Lévis a accordé le contrat de démolition du réservoir d'eau de la rue Dailaire, pour la somme de \$2,800.00.

A nouveau candidat

LÉVIS — M. Raymond Paré, échec sortant sollicitera un deuxième mandat lors des élections du 19 septembre prochain. M. Paré sera candidat indépendant au siège no 2 du quartier Déziel. Il nous a fait part de sa décision hier soir lors d'une conversation téléphonique.

M. Paré est en fait le premier membre de l'administration actuelle à faire part officiellement de sa décision de briguer les suffrages.

LEVIS — M. et Mme Jacques Denis du 192, rue St-Laurent, Lévis ont eu la surprise de leur vie peu après 7 heures p.m. hier lorsqu'une vache a dégringolé au bas de la falaise d'une hauteur d'environ 150 pieds qui borde la rue et est venue atterrir sur le parterre de leur demeure.

Une vache dans leur parterre

Il semble que l'animal, propriété de l'Institut Saint-Joseph de la Délivrance ait décidé de fausser compagnie au troupeau et ait entrepris une ballade à

Assemblée concernant le transport

Mercredi soir, 8 heures, en la salle du local des Oeuvres, rue St-Joseph, assemblée des parents et étudiants concernant le transport aux différentes institutions d'enseignement de Québec et de Sainte-Foy.

Au cours de cette réunion, on prendra connaissance des derniers développements dans ce domaine.

Les intéressés de Lauzon, Bienville et Lévis et Saint-David sont priés d'assister à cette assemblée car il est probable que l'on prendra une décision finale.

lorsque fut terminé le nouveau réservoir situé sur la route trans-canadienne.

Le contrat a été accordé à Turgeon Structure de Lauzon qui a présenté la seule soumission. Les travaux de démolition débuteront incessamment.

Bilan aux contribuables. Le conseil a décidé de consacrer la somme de \$4,500, à faire imprimer le bilan municipal qui sera par la suite distribué à tous les contribuables de Lévis.

Une somme de \$2,500 avait d'abord été votée à cette fin mais il était alors question de distribuer le document aux propriétaires seulement.

En deuxième lecture. Le conseil a adopté en deuxième lecture les règlements no 875 et 876 décrétant le déplacement des rues Bossuet et Victor Hugo, dans le développement Louis-Honoré Fréchette ainsi que du règlement d'urbanisme.

Le conseil a aussi soulevé que le gouvernement dirige en quelque sorte les administrations municipales dans ce sens afin de prévenir, que les problèmes futurs sur la Rive-Sud ne se posent pas comme ils se posent à Québec actuellement.

Le premier magistrat de Saint-Romuald a de nouveau déploré que le gouvernement n'ait pas fait preuve de bon sens lorsqu'il a permis à la municipalité de Charny de construire sa propre usine de filtration. Si le gouvernement avait été sérieux, il aurait subventionné la municipalité pour la différence du coût, soit environ \$125,000.00.

Ces remarques furent faites alors que les membres du conseil prenaient connaissance d'une résolution de ville Les Saules acceptant en principe de mettre en commun certains services comme le suggère le maire de la capitale provinciale.

Une autre résolution émanant de la même ville souhait la formation d'une commission d'enquête sur la possibilité de créer une autorité métropolitaine.

L'échevin Yves Goulet affirme que "C'est au gouvernement qu'il appartient de nous diriger", puis il sert cette mise en garde: "il ne faut pas grandir plus vite que la machine"; il veut mieux aller plus lentement et savoir où on va".

Le conseil a finalement décidé d'étudier les propositions formulées par Les Saules et de préparer une résolution dans le sens proné par le maire.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Saint-Romuald — Le maire Charles Samson a exprimé de nouveau le vœu que le gouvernement de la province forme une commission dont la mission serait d'étudier les possibilités d'annexion et de fusion sur la Rive-Sud.

Le maire a aussi soulevé que le gouvernement dirige en quelque sorte les administrations municipales dans ce sens afin de prévenir, que les problèmes futurs sur la Rive-Sud ne se posent pas comme ils se posent à Québec actuellement.

Le premier magistrat de Saint-Romuald a de nouveau déploré que le gouvernement n'ait pas fait preuve de bon sens lorsqu'il a permis à la municipalité de Charny de construire sa propre usine de filtration. Si le gouvernement avait été sérieux, il aurait subventionné la municipalité pour la différence du coût, soit environ \$125,000.00.

Ces remarques furent faites alors que les membres du conseil prenaient connaissance d'une résolution de ville Les Saules acceptant en principe de mettre en commun certains services comme le suggère le maire de la capitale provinciale.

Une autre résolution émanant de la même ville souhait la formation d'une commission d'enquête sur la possibilité de créer une autorité métropolitaine.

L'échevin Yves Goulet affirme que "C'est au gouvernement qu'il appartient de nous diriger", puis il sert cette mise en garde: "il ne faut pas grandir plus vite que la machine"; il veut mieux aller plus lentement et savoir où on va".

Le conseil a finalement décidé d'étudier les propositions formulées par Les Saules et de préparer une résolution dans le sens proné par le maire.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

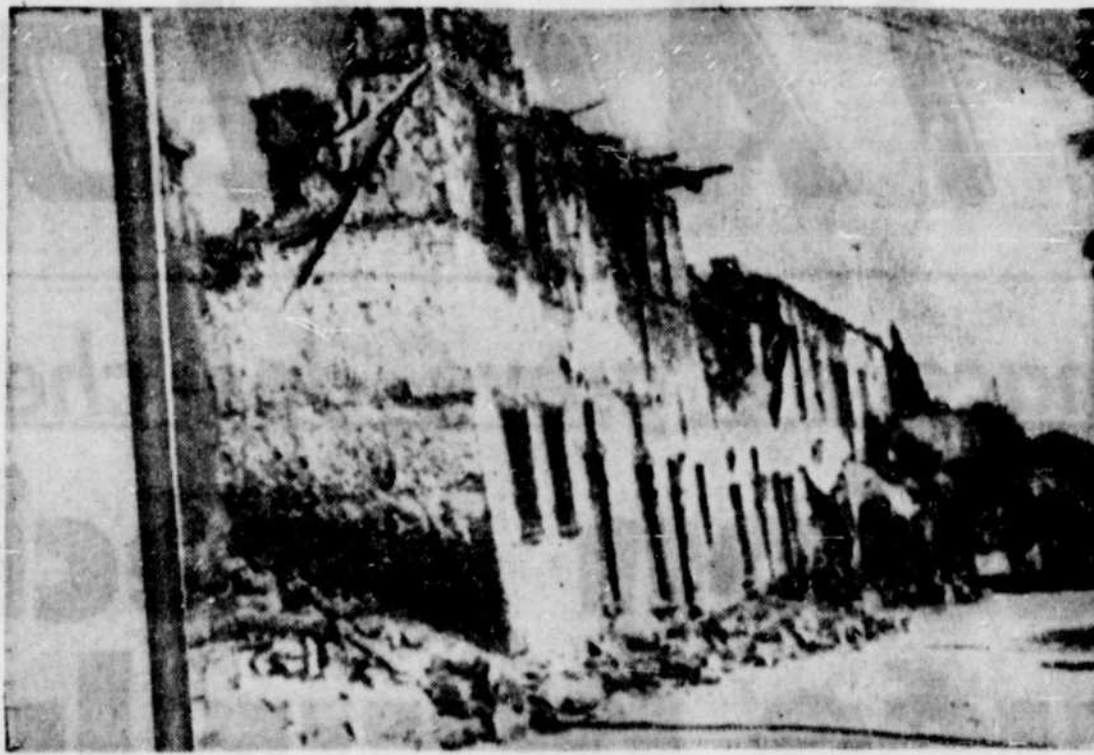
travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.

Il va sans dire que cette ballade lui a été fatale.

travers les rues de la ville.

Quelques jeunes auraient alors pris plaisir à courir après l'animal qui devenu affolé et ne "connaissant" pas la topographie de la ville s'est dirigé vers le cap.



Une rue dévastée de Varto, en Anatolie orientale.

A Varto, Anatolie orientale

Toute vie s'est arrêtée à 14 hres

Par Jean-Maurice BASSET

VARTO (A.F.P.) — A Varto, petite ville d'Anatolie orientale, toute vie s'est arrêtée vendredi, à 14 heures. Une machine à écrire qui vient d'être découverte dans la sous-préfecture effondrée en fait foi. Sur le rouleau, une feuille de papier à en-tête sur laquelle sont écrits ces mots: "Vendredi 19 août—14 heures—Note à tous les..." Le dactylo est encore sous les décombres.

La localité qui comptait 2,500 habitants n'est plus qu'un amas informe de poutres tordues et de murs écroulés. Seule émerge de ce champ de décombres la statue de Kemal Ataturk, miraculeusement épargnée.

Il n'a fallu que deux minutes pour que le séisme raye de la carte de la Turquie la ville de Varto.

Je me trouvais devant mon magasin, raconte un commerçant, lorsque j'ai entendu un grondement terrifiant. J'ai couru tout d'abord qu'un avion à réaction venait de passer en rase-mottes au-dessus de la ville. Puis la ville s'est mise à trembler d'une façon étrange, comme deux vagues allant à la rencontre l'une de l'autre. Aussitôt, tout s'est écroulé autour de moi dans un bruit infernal.

J'étais ballotté de tous côtés. Lorsque je me suis relevé, un énorme nuage de poussière rougeâtre enveloppait la ville. Lorsqu'il s'est dissipé, il n'y avait plus une maison debout à Varto.

C'est en parcourant à pied la cité martyre que j'ai pu mieux me rendre compte de l'ampleur du cataclysme. Chaque immeuble effondré a sa tragique histoire.

Le cinéma de la ville était comble lorsque le séisme s'est produit. On donnait un film pour les femmes et les enfants. Seules deux femmes ont pu échapper à la mort, l'une en se réfugiant sous la scène des premières secousses telluriques, l'autre, blessée, gisant devant la porte de la salle de spectacle.

En face, le plus grand hôtel de la ville s'est écroulé sous ses occupants. Des parents anxieux attendent toujours que l'on dégage les victimes. A une trentaine de pieds de là, se trouvait une des deux mosquées. Il en reste des ruines. Le minaret a été sectionné à hauteur d'homme. C'était la prière du vendredi, la plus importante de la semaine. Il y avait beaucoup de fidèles. On ne sait ce qu'ils sont devenus.

Dans la rue principale, seul subsiste un morceau de façade et, dérisoire, la porte cadencée d'une maison. Les pylônes métalliques qui bordaient cette artère ont été tordus comme de simples fils de fer.

La Banque du crédit agricole, haute de trois étages, semble enfoncée dans le sol. Il n'apparaît plus maintenant que le toit et une partie du troisième étage. Elle est gardée par de nombreux militaires en armes. C'était en effet l'époque de la distribution des crédits et les gravats renferment une très importante somme d'argent. Le caissier a été écrasé sous des masses de béton. Son adjoint, qui était assis juste à côté de lui, est indemne.

Au moment où j'arrivais devant la sous-préfecture, quatre cadavres venaient d'être dégageés. A l'aide de câbles d'acier tirés par des camions, des soldats s'employaient à faire tomber les quelques pans de murs encore debout. Un sauveur a dit: "Nous venons de trouver des planches ensanglantées au-dessus du bureau du service des passeports". Ce bureau était fréquenté par de nombreux ouvriers désireux d'aller travailler à l'étranger.

Les sauveteurs continuent, sous un soleil implacable, sous un ciel chaotique à blanc, à déblayer les décombres. "Le fer de la pelle, m'a dit l'un d'eux, est pour nous l'objet le plus précieux". Les sauveteurs ne connaissent pas de repos avant d'avoir fouillé tout ce qui reste à fouiller.

Il en est de même pour les fonctionnaires de toute la région qui ont été mobilisés, Varto ayant été déclarée zone sensible au choléra. Il faut faire vite, très vite pour déloger les victimes et les inhumers. L'ordre devient pestilentielle et les charognards tournent au-dessus de la ville croissant lugubrement. Les sinistrés, à l'aide de leurs seules mains, soulèvent les poutres enchevêtrées, fouillent dans les ruines de leurs maisons dans l'espoir de pouvoir récupérer quelques objets utiles ou familiers.

Bien que la terre ait à nouveau tremblé lundi matin à Varto, les rescapés ne se sont pas décidés à évacuer la cité. Ils campent près des décombres de leurs maisons. L'armée distribue des tentes et des vivres. L'eau de la ville était polluée, le précieux liquide est apporté d'une source distante de quelques milles.

La vie reprend cependant peu à peu. C'est ainsi qu'un commerçant a disposé à la hâte sur les décombres de son magasin, les marchandises qu'il a pu sauver et les offre aux acheteurs éventuels.

Au moment où j'allais quitter Varto, un officier est venu à ma rencontre. "Ce qui s'est passé ici est atroce, a-t-il dit. Deux de mes soldats, en voyant les cadavres s'amonceler ont perdu la raison". Il en a été de même pour le directeur d'une école qui a délogé lui-même sa fille unique des décombres. Elle était morte. Elle s'était mariée la veille. C'est pourquoi les rescapés ne veulent plus jamais connaître le calvaire qu'ils viennent de subir. Varto avait déjà été détruite il y a tout juste vingt ans. Le vœu unanime de la population est qu'elle soit reconstruite, si elle doit l'être, ailleurs, et en dehors de la cassure de l'écorce terrestre qui la met constamment en péril.

BRIDGE

CONTRAT

Par Louise-F. PARADIS Maître Br.

MARDI, LE 23 AOUT

"SUR DEMANDE SPECIALE"

Lorsqu'on me donne à lire un nouveau livre sur le jeu de la carte, dit Terence Reese — la première chose que j'examine est le chapitre traitant des entames. Si j'y trouve l'habitude classification des bonnes entames (un honorable citoyen entame Roi de R. D. V.) et des "mauvaises entames" (un vilain scélérat entame le 3 de R. V. 3, et autres choses pareilles) je conclus, sans aller plus loin que l'ouvrage est... disons, peu profond.

Il est exact bien sûr que le choix de l'entame dépend de certaines conventions générales, du moment que vous avez décidé d'entamer suivant certaines combinaisons de cartes; mais, c'est mettre la charrue devant les boeufs, que de dire, sous prétexte que vous possédez certaines cartes dans une couleur, qu'il faut entamer de cette couleur, plutôt que d'une autre, sans vous soucier de la stratégie du coup.

AS ou ROI ? Avant d'aborder certains points de tactique, je voudrais dire quelques mots sur les conventions usuelles d'entame. Tout d'abord le sujet tant de fois débattu d'As ou Roi, d'As-Roi. — En Europe, on a assisté à un débat ou plutôt à un mouvement général en faveur de l'As. Je n'espère pas renverser, cette tendance, mais je me demande si les tenants de l'As ont étudié les deux aspects, de la question.

On dit que le désavantage de l'entame traditionnelle du Roi, d'As-Roi réside dans le fait qu'il est parfois difficile de dire — surtout si le mort a x x x, et l'autre défendeur V x x — si l'entame est faite d'As-Roi ou de Roi-Dame-10. C'est vrai, mais là cela n'est pas fréquent et 20 même s'il y a incertitude, l'aspect général de la main permettra souvent au défendeur

de faire une supposition judicieuse. Si sa supposition est fautive, cela n'a pas d'importance.

Par ailleurs, si on entame d'As-Roi, le partenaire s'il détient quelque chose comme : x x, ou D x x, ne saura pas — le plus souvent — si l'entame est faite d'As-Roi ou d'une couleur assez longue commandée par un As non gardé. Ainsi, il ne saura pas s'il doit encourager ou pas. A cause de cette incertitude, les joueurs qui entament d'As-Roi d'As-Roi répugnent en général d'entamer d'une couleur comme A x x ou plus. Et là, je suis sûr qu'ils ont tort. Il est significatif — que les joueurs qui en Grande-Bretagne — ont introduit l'entame de l'As — sont ceux du groupe dont les annonces étaient tortueuses et, qui auraient trouvé maladroit et étrange d'entamer un As non gardé.

Vous vous demandez évidemment. Combien de chelems ou de contrats élevés ont-ils été réalisés parce qu'on n'avait pas entamé de l'As, et combien ont-ils été réussis parce qu'on l'avait entamé ? Eh bien la proportion a été estimée de 3 contre 1 en faveur de la première hypothèse !

Une chose remarquable à propos de cette controverse est que la méthode italienne d'entamer toujours de l'honneur juste en dessous du plus haut n'a pas été acceptée ailleurs. Vous entamez Roi d'As-Roi; Dame de Roi-Dame ou de Roi-Dame-Valet et ainsi de suite. — Les Français ont approuvé ce système. — Quant à nous libre à chacun d'en décider pourvu que le partenaire soit prévenu et s'accorde avec système.

A L'UNION COMMERCIALE

15 AOUT
— Mme O. Paquet et M. Jean Bernier. — Mme E. Caron et M. P. Savard. — M. P. Sans-façon et A. Thériault. — Mme J. Robitaille et M. R. Bouchard.

MOTS CROISES

PROBLEME No 181

HORIZONTAL

- 1-Tube électronique à cinq électrodes — Potence pour pendre les vêtements — Côté du navire frappé par le vent
- 2-Commune de Belgique — Némphar d'Egypte
- 3-Les jusqu'à la corde — Pronom masculin — Côté du navire frappé par le vent
- 4-Terre entourée d'eau — Attention marque d'estime
- 5-Régie double — Bateau long et plat
- 6-Épave — Conjonction
- 7-Épave — Conjonction
- 8-Épave — Conjonction
- 9-Conjonction — Déterminer la valeur d'une chose — Venue au monde
- 10-Boutique de boucher — Adj. possessif
- 11-Marché de France né à Sarrebourg — Et le reste — Première vertèbre du cou
- 12-Conjonction — Reconnaître un adj. possessif — Soleil chez les Égyptiens
- 13-Marché d'Amérique du Sud — Rivière de France
- 14-Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Dénomination sacerdotale — Secours, assistance
- 15-Élever sur le sol — Trouble, hazard
- 16-Faire tort à — Qui abait les forces, l'énergie

VERTICAL

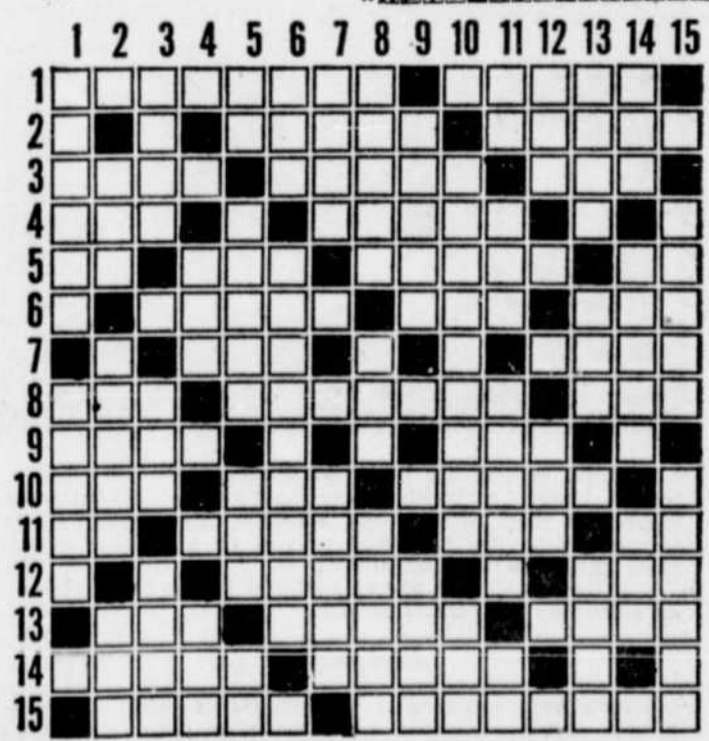
- 1-État de ce qui est pair — Mont des Alpes
- 2-Rivière anglaise — Avancier, pour rir — Durillon
- 3-Isolée des eaux stagnantes — En Indochine, culture sur brûlis — Promptitude, précipitation
- 4-Réunion où l'on danse — Plus moi

- 5-Interjection — Pourriture des arbres — Pronom féminin — Note de la gamme
- 6-En forme d'arc — Bruit assourdissant
- 7-Nom des boues de l'anne. Attention — Faire d'un toit
- 8-Élevé, construit — Gros nez — Louange
- 9-Épave — Conjonction
- 10-Manière d'agir habituelle — Époque
- 11-Pronom personnel — Convenu — Petit rôle — Conjugaison
- 12-Croque-paille — Tapis de crin
- 13-Tête de rocher (Mar) — Inflexion de la voix — Ville du Pérou
- 14-Formation géologique — Parer, embellir — Romancier suisse né à Nyon
- 15-Vente publique aux enchères — Évident, manifeste

PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés

Par F. J. F. — PRINX 3022
SOLUTION DU PROBLEME No 180

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
1 C A S S E R A C E T P A N E
2 O U R F I L L A V E T
3 N O I R C U R I E N E R I
4 T R A N S P A R E N T C A R
5 S E T C E L E S L E V E C E
6 N O S O C C U R R E N E R
7 I T E M A C A U S S I L E C
8 R A S S A N C I S S E S C
9 B R A S S A N C I S S E S C
10 V A R I A N T D E S C I L
11 H A M L E T R O T I N E
12 S A S T U R I N P B
13 I O N V O I L E C O U A
14 N E U V E P R E S A R E
15 B R E T S Z O E C A P E R



LES ECHECS

A LA LIGUE D'ECHECS DE QUEBEC

La Ligue d'Échecs de Québec fera son ouverture très tôt, soit le 15 septembre, si toutes les équipes réussissent à s'organiser pour cette date. Celle de l'Union Commerciale est en train de compléter ses cadres; deux places sont encore disponibles sur cette équipe et sont ouvertes à tout amateur sérieux. Une autre nouvelle intéressante est celle de l'ouverture probable d'un nouveau local à la salle paroissiale de Saint-Dominique, sur la Grande-Allée. Avant de faire des arrangements à ce sujet, la Ligue aurait besoin de savoir quelles équipes utiliseront ce local au cours de la prochaine saison. On voudra bien communiquer à ce sujet avec le président, M. Pierre Marchand, téléphone: 653-0548. Une réunion de la Ligue est d'ailleurs prévue pour le samedi 27 août.

N.220866

PHN

Large pont

Le pont le plus large au monde se trouve à Providence, Rhode-Island, et il s'étend sur une largeur de 1,147 pieds.

Papier américain

En 1965, les États-Unis ont produit 43.7 millions de tonnes de papier. Il s'agit d'une production record.

LA SOURIS MIQUETTE



par Walt Disney



LE FANTOME



PHILOMENE



par Ernie Bushmiller



Transmission d'impulsions cérébrales par téléphone

Une première expérience tentée simultanément à Québec, Montréal et London, couronnée de succès

par Nelson LABRIE

L'Hôpital Saint-Michel-Archange de Québec a servi hier après-midi de point de transmission d'un électro-encéphalogramme (EEG) par le réseau téléphonique interurbain. Cette première expérience, tentée conjointement par la compagnie de téléphone Bell du Canada et deux autres hôpitaux, l'un de Montréal et l'autre de London, Ontario, et ayant pour but d'éprouver l'efficacité de la transmission par téléphone des impulsions électriques émises par le cerveau de deux patients de l'hôpital, a été couronnée de succès.

À l'Hôpital Saint-Michel-Archange comme à l'Institut de recherche psychiatrique pour enfants de London en Ontario, la transmission s'est effectuée au moyen des appareils Data-Phone de Bell Canada. C'était la première fois, au pays, que le réseau de téléphone interurbain ordinaire transmettait des électro-encéphalogrammes, lesquels furent envoyés simultanément de Québec et London à l'hôpital Mont Providence, en banlieue de Montréal.

Par cette expérience l'on voulait démontrer le rôle que le Data-Phone pourra éventuellement jouer dans le domaine de la neurologie. Le docteur Jean A. Chabot, neurologue, qui dirigeait la démonstration hier à Québec, a laissé entendre que la transmission des électro-encéphalogrammes sur le réseau interurbain devrait permettre à chaque malade qu'il se trouve à Québec, à Montréal ou en Ontario, d'avoir les plus éminents neurologues à son chevet.

Pour sa part, le docteur Fernand Poirier, neurologue de l'hôpital Mont Providence, à Montréal, envisage pour l'avenir la possibilité de créer un centre de calcul où seraient enregistrés des milliers d'électro-encéphalogrammes sur des cartes perforées. Grâce à un ordinateur, il serait alors possible de comparer des milliers de cas, en tenant compte de l'âge, des conditions physiques, du sexe, et des réactions aux médicaments administrés sous surveillance médicale.

Le procédé de transmission

La démonstration d'hier débuta tout d'abord par la transmission de Québec et de London de simples signaux EEG (calibrages), puis ces villes s'identifièrent en variant les signaux spéciaux selon une formule établie au préalable. Ces calibrages servirent aussi à vérifier la précision de la transmission et de l'équipement.

Après modification des équipements et adaptation de l'équipement aux trois endroits, la transmission et, simultanément, l'enregistrement des impulsions cérébrales des malades à Québec et à London commencèrent. Les malades de ces deux centres n'étaient pas du même âge et souffraient de maladies mentales différentes que l'électro-encéphalographie réussit à détecter.

Des stimuli aux malades avaient été donnés aux hôpitaux à Québec et à London. Les malades fermaient et ouvraient les yeux. Ils étaient oxygénés au maximum et exposés à des feux clignotant à divers rythmes.

Pour vérifier si les lignes téléphoniques avaient transmis les impulsions du cerveau avec exactitude, les médecins ont causé des déflexions délibérées à différents points de transmission des électro-encéphalogrammes. La réception graphique et visuelle de ces déflexions à Montréal fut signalée tout au long de l'expérience, confirmant ainsi l'exactitude de la transmission.

Le docteur Fernand Poirier, neurologue de Montréal, qui capitait à l'hôpital Mont Providence les impulsions enregistrées à Québec et London fut le premier à proposer à Bell Canada la transmission d'un électro-encéphalogramme. Toutefois, en 1963 et 1964, la même compagnie avait tenté des expériences à peu près semblables en vue de la transmission d'électrocardiogrammes.

L'expérience d'hier était à certains égards identique à celles de 1963-64. Un technicien a fixé les électrodes d'un appareil EEG sur la tête du malade, comme d'ordinaire. L'appareil fut relié au circuit téléphonique ordinaire au moyen d'un appareil Data-Phone. Les impulsions cérébrales enregistrées sur l'oscillographe (un appareil d'observation montrant toute activité électrique en traçant le déplacement d'un électron dans un tube à vide sur un écran fluorescent) ont déclenché des signaux qui en passant par l'appareil Data-Phone ont été transformés en signaux audibles et acheminés sur les lignes téléphoniques. Jusqu'à l'arrivée de l'appareil Data-Phone, les signaux convertis de nouveaux en signaux électriques, puis les

relais à l'appareil EEG récepteur, qui reproduit le tracé des oscillations.

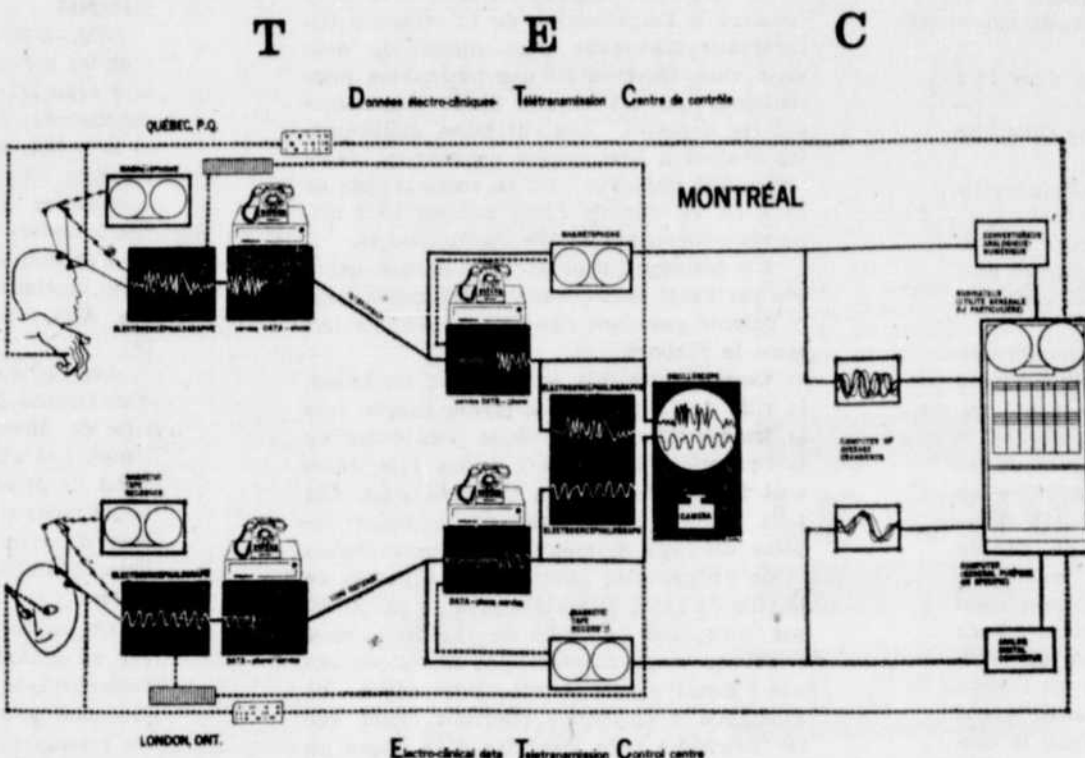
Le docteur Poirier, auquel on demanda de préciser le sens de "transmission par téléphone d'impulsions cérébrales", a répondu qu'un centre de recherche et de diagnostic, muni de ordinateurs et des appareils de transmission appropriés, permettrait aux hôpitaux et aux cliniques d'apprendre, par un seul coup de téléphone, les dia-

gnostics et la corrélation des tracés d'électro-encéphalogrammes.

Soutenant qu'une corrélation rapide par ordinateurs hériterait immensément la recherche et le diagnostic en clinique, le docteur Poirier a ajouté que la capacité phénoménale de la mémoire de l'ordinateur et la capacité qu'il a d'analyser rapidement, et de comparer, d'énormes quantités de données pourraient faciliter, en matière

de recherche, la découverte de rapports inconnus ou encore ignorés entre les différences de potentiel du cerveau.

En ce qui regarde les appareils de transmission des données, Bell Canada est à faire certaines expériences sur l'utilisation éventuelle du service Data-Phone dans plusieurs domaines différents. Au Canada ce genre de service Data-Phone sera vraisemblablement mis sur le marché au début de 1967.



R. Gingras a démenti une déclaration de M. Gaulin

Par Réjean LIZOTTE

M. René Gingras, président du Syndicat National Catholique des Employés municipaux de Québec Inc. (Sect. des serv. ext.), a réaffirmé aujourd'hui, au cours d'une conversation téléphonique, qu'il avait bien tenté de rencontrer M. Maurice Gaulin, représentant de la C.T.C. et s'occupant des affaires du Syndicat Canadien des Employés Municipaux de Québec (Service extérieur), local 1638, au cours de la journée de dimanche dernier.

Avis de motion en préparation

Par Claude GRAVEL

Le conseil municipal de Charlesbourg a autorisé, hier soir, la préparation d'un avis de motion visant à amener la pasation prochaine d'un règlement de dézonage d'un terrain situé près de la 80e rue est, terrain appartenant à la fabrique Saint-Charles et qui, par location à la commission scolaire régionale Jean-Talon, servirait à la construction d'une école temporaire préfabriquée pouvant éventuellement accueillir quelque 500 étudiants du secondaire.

Une trentaine de propriétaires de la zone comprise entre la 3e avenue est, la 10e avenue est, la 79e rue est et de la 80e rue est se sont présentés à la séance du conseil afin de protester contre le dézonage possible de cette partie de terrain. Ils ont fait valoir, par la voix d'un porte-parole, que leur zone est unifamiliale depuis quatre mois et qu'il y a construction d'une école déprécierait la valeur de leurs propres terrains.

Selon eux, même si la commission scolaire a dit que l'école serait en opération pour deux ou trois ans (en attendant que soit rendu possible l'établissement d'un complexe polyvalent), il n'existe aucune garantie que ces délais seront respectés, ont-ils dit. Ils soutiennent enfin que le zonage déjà fait et que le conseil municipal n'a pas de raison de revenir sur une décision antérieure.

Quoi qu'il en soit, le conseil municipal de Charlesbourg doit tenir une séance spéciale à ce sujet jeudi prochain. A cette séance sera fixée la date d'une prochaine assemblée publique durant laquelle les intéressés, s'ils sont en nombre suffisant et contre le dézonage, auront la possibilité de demander la tenue d'un référendum.

M. Gingras nous a dit qu'un télégramme avait été expédié à M. Gaulin, samedi dans la nuit, pour l'informer qu'il relevait le défi mais pas aux conditions proposées par la C.T.C. au sujet d'une assemblée contradictoire. La C.T.C. proposait que la réunion soit tenue dimanche soir, à l'Édifice des Travailleurs de la rue Bayard où ils ont leurs bureaux, sans la présence des avocats des parties et ils désignent un modérateur.

Le Syndicat National Catholique faisait alors savoir qu'il était prêt à rencontrer la C.T.C. mardi soir, sur un terrain neutre (ce que n'était pas l'Édifice des Travailleurs), en présence des avocats des parties.

La C.T.C. ne répondant pas à ce télégramme, le Syndicat National Catholique faisait parvenir un nouveau télégramme pour rencontrer M. Gaulin à son bureau à 11.00 heures, dimanche matin. Les représentants du Syndicat National Catholique s'y rendirent mais ils se trouvèrent devant un édifice fermé à clé. Ils ont alors essayé de rejoindre M. Gaulin jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi sans succès. C'est à ce moment qu'ils ont décidé d'annoncer dans les postes de radio de Québec qu'il n'y aurait pas d'assemblée contradictoire puisqu'ils ne s'y présenteraient pas.

Cette annonce a fait dire à M. Gaulin qu'on avait tenté de saboter la réunion de dimanche soir. M. Gingras du Syndicat National Catholique nous a fait remarquer de son côté avoir déclaré que la réunion contradictoire était contournée, ce qui, a-t-il dit, ne voulait pas dire qu'il n'y aurait pas de réunion du tout.

LE CONFLIT

Le conflit qui existe entre ces deux syndicats vient de ce qu'un vote de reconnaissance

sera pris vendredi prochain, vote qui a été décrété par la Commission des Relations du Travail, pour décider du syndicat qui représentera à l'avenir les employés des services extérieurs de la municipalité de Québec.

Une réunion d'information sera tenue à Québec demain soir par les deux syndicats séparément. Après cette date aucun d'entre eux ne pourra faire de "cabale" jusqu'à la tenue du scrutin.



LES LECLERC ont organisé en fin de semaine une fête à Ville-les-Sauces et ont par la même occasion élu leur "démocrate Leclerc" de l'année. Il s'agit de Mlle Marielle Leclerc qui a endossé pour la circonstance le costume d'époque de la Dieppoise (Dieppe est le lieu d'origine des Leclerc). M. Robert Leclerc, président de l'Association, a prononcé le discours de circonstance. On a organisé des jeux, des danses et des chants de toutes sortes. Le secrétaire de l'Association a lancé au cours de cette fête une histoire de la famille Leclerc. Les Leclerc doivent se réunir à Montréal l'an prochain. Sur la photo, M. Romain Langlois, maire de Ville-les-Sauces, remet les clés de la ville à Mlle Marielle Leclerc, en présence de M. Eugène Leclerc, échevin et de M. Rodrigue Leclerc, président du Comité de la ville de Québec.



Le Sanctuaire du Montmartre Canadien était le site, hier après-midi, d'une manifestation religieuse à l'occasion de la fête du Cœur Immaculé de Marie. Le nombre des participants s'élevait à plus de 700, la majeure partie étant des dévouées en plein air et ont compris la célébration de la messe, la bénédiction de fleurs et un salut du Très Saint Sacrement. Il y eut également une procession, en forme de rosaire vivant, qui s'est rendue à la statue de la Vierge pour y déposer les fleurs bénies. C'est cette procession que nous reproduisons tous les ans. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)



À l'hôpital St-Michel-Archange de Québec, la transmission d'un électro-encéphalogramme par le réseau téléphonique interurbain était dirigée par le docteur Jean A. Chabot que l'on voit au contrôle de l'appareil Data-Phone. Dans l'ordre, de gauche à droite, le docteur Jules Lambert, surintendant médical de l'hôpital et la Révérende Soeur St-Clément-de-Rome, directrice générale de l'hôpital St-Michel-Archange surveillent l'opération. Assis, M. Maurice Drollet, technicien professionnel au laboratoire d'électro-encéphalographie.

Rivière St-Charles

La construction d'un barrage ne dépend que d'une entente entre les villes concernées

par Claude GRAVEL

Si les villes de Québec, Vanier et Duberger acceptent la propriété du lit de la rivière Saint-Charles, le gouvernement fédéral est prêt à y construire, entre le pont des chemins de fer nationaux et le pont Samson, un barrage qui coûtera entre \$1 et \$1.3 million et qui amènera une crue des eaux de 10 1/2 pieds.

Le député du comté de Québec-Est à la Chambre des Communes, M. Gérard Duquette, a déclaré hier soir que

la construction de ce barrage serait le premier jalon important vers le réaménagement complet de la rivière Saint-Charles.

Il a dit que la construction du barrage serait totalement payée par le gouvernement fédéral et que des soumissions seraient demandées dès que les trois villes auront accepté la condition posée, soit devenir propriétaire du lit de la rivière.

"Depuis 49 ans, on entend régulièrement parler de la rivière Saint-Charles", a dit

M. Duquette devant les membres du conseil municipal de Ville Vanier. "Si l'on veut régler ses problèmes, il est acceptable de commencer par ce à quoi le gouvernement fédéral est disposé à faire".

Le député de Québec-Est a expliqué que le barrage aura 440 pieds de large, sera flanqué de "planches d'acier" de 120 pieds et contiendra deux portes-clouses de 30 pieds chacune et pouvant opérer le jour et la nuit, en cas d'urgence.

Il a déclaré que le coût d'entretien de ce barrage re-

viendra à la ville de Québec, et il a estimé qu'il pourra lui en coûter quelque \$20,000 par année, l'année 1966.

M. Duquette n'a pas cru qu'il pourrait, une fois le barrage construit, en coûter \$10,000 à la ville de Québec pour l'aménagement des rives, réduisant cette somme à \$4 ou \$5,000.

"Je ne veux pas critiquer la façon avec laquelle le maire Lamontagne envisage l'aménagement des rives, mais je crois qu'il y a une question principale qu'il faut se poser: est-ce le temps de commencer à aménager la rivière? et la construction d'un barrage ne serait-elle pas le premier pas?"

Il a déclaré que les municipalités concernées pourraient plus facilement obtenir des fonds du fédéral pour l'aménagement des rives, une fois que le barrage sera érigé, en vertu de la loi de l'aménagement et de la rénovation urbaine et de la loi des travaux d'hiver.

S'entretenant par la suite avec les journalistes, le député de Québec-Est a dit que si les villes s'entendaient d'ici le mois de septembre, par exemple, la construction du barrage pourrait bien commencer d'ici la fin de l'année 1966.

Il s'est déclaré satisfait de l'attitude du maire de Duberger qui, lundi dernier, avait accepté le projet en principe. Hier soir, le maire de Ville Vanier, M. Jean-Paul Nolin, a fait savoir au député que son conseil sera en mesure de lui donner une réponse dans un avenir rapproché.

M. Duquette, par ailleurs déclaré aux journalistes qu'advenant un refus de l'une ou l'autre des trois municipalités, il faudrait songer à une autre formule: soit faire accepter la propriété du lit de la rivière par le gouvernement du Québec, soit convaincre la ou les municipalités qui refuseraient.

Devant le conseil de Ville Vanier, il a expliqué que le projet de construction d'un barrage remontait à 1913, alors que M. Wilfrid Laurier était député de Québec au fédéral. Cette année-là, les fondations du barrage avaient même été faites, à l'endroit même où on envisage de construire celui-ci. Les fondations, en très bon état de conservation, seront d'ailleurs utilisées. La guerre de 1914 a suspendu les travaux et ce n'est qu'en 1964 que la question revenait, alors que l'ancienne administration de la ville de Québec acceptait en principe la propriété du lit de la rivière.

Une offre avait d'ailleurs été faite, a-t-il révélé, au gouvernement provincial de M. Lesage d'accepter la propriété du lit de la Saint-Charles, le gouvernement fédéral traitant ainsi avec un seul corps public, mais, après les élections du 5 juin, le fédéral a de nouveau repris sa première formule qui est d'obtenir l'accord des trois villes concernées.

M. Duquette a dit que la construction d'un barrage n'obligerait pas dans un avenir prochain Ville Vanier à déverser ses égouts ailleurs que dans la rivière. Le maire Nolin a d'autre part dit à ce sujet que sa ville projette de recueillir à l'égout collecteur de Québec lorsque cette ville établira son usine d'épuration des eaux.

Quoi encore?

par Jacques Jobin

C'est solide

Afin de vérifier la solidité d'un nouveau pont à Kiev, les Russes y ont fait rouler en deux temps quelques dizaines de camions de 13 tonnes remplis de sable mouillé, deux rames de mètres de plusieurs centaines de tonnes. Le pont a résisté.

Ce qui prouve que ce n'étaient pas les communistes qui ont fait tomber le pont de feu Duplessis, présumé Maurice.

Ce sera pire

Alors que l'on est encore à huit mois de l'Expo 1967, la ville de Montréal commence déjà à avoir des problèmes de circulation de ce côté. Pourtant les constructions de routes, de ronds-points et de viaducs se sont succédées rapidement depuis les dernières années aux alentours de la métropole. Qu'est-ce que ça sera, à Québec, où très peu de nouvelles voies ont été aménagées et où, surtout, le pont du pont de Québec sera encore la seule communication entre les deux rives l'an prochain?

A quand?

J'attends, impatient, curieux, anxieux de la voir enfin. De la contempler, debout, fière, altière dans la lumière du matin, élançant sa longue silhouette vers la voûte céleste, imposante sur son socle.

J'attends, impatient, le moment glorieux où, dans un geste historique, notre premier ministre, ému aux larmes par la solennité de cet instant grandiose, dévouera aux regards d'une population avide de connaître enfin, la statue de l'honorable feu et ex-premier ministre de la province qui n'était pas encore belle alors, Maurice Duplessis dont Dieu a pris soin de l'âme soyez-en certains.

l'Action éditoriale

Dites-le avec des \$\$\$!

Fort généreusement, Ottawa est prêt à céder à la ville de Québec ses droits sur la rivière St-Charles. Avec ses droits, le fédéral cède également, et avec le même sourire de condescendance, ses responsabilités, la saleté, les égouts... Comme cadeau, on a déjà vu mieux!

La ville de Québec, que je sache, n'a jamais tenté de se désister de ses responsabilités : d'ici deux ans, on peut espérer que la capitale aura franchi de nouvelles étapes vers l'assainissement de la rivière St-Charles. Une action municipale ne décharge pourtant pas Ottawa de son fardeau et toutes les émollientes déclarations de tous les MM. Pickersgills du monde ne changeront rien au fait que le pouvoir fédéral ne peut se laver les mains du problème de la rivière St-Charles. (Ce ne serait d'ailleurs pas hygiénique!) Les généreuses déclarations d'Ottawa trahissent en fait une volonté bien arrêtée de ne pas engager les fonds fédéraux dans l'assainissement de ce cours d'eau. C'est ce que les Québécois ne sauraient admettre.

Lorsqu'on veut faire cadeau d'un tacot, on y ajoute au moins une couche de peinture et on le présente dans la splendeur de son immobilité. Lorsqu'on voudra faire don de la pestilentielle rivière St-Charles, on aura du moins la décence d'envelopper les titres de propriété dans un chèque substantiel. En dehors d'une telle procédure, les autorités municipales ne se lancent pas en remerciements éperdus à l'adresse d'Ottawa et nous ne pouvons qu'endosser leurs réticences.

L'inconvénient, c'est que Québec, malgré tout, porte l'odieux des délais : citoyens et visiteurs se scandalisent de ces eaux stagnantes qui semblent posséder les promesses de l'éternité et attribuent d'emblée la responsabilité à la ville de Québec. Qu'on comprenne bien le sens de l'offre fédérale : elle reconnaît la responsabilité d'Ottawa, mais veut en abolir les conséquences.

Laurent Laplante

L'ambiguïté d'une situation

M. Gilles Grégoire fouette plusieurs chats sur le plan politique et il serait difficile de dire maintenant quelle orientation il entend se donner. Il est député créditiste de Lapointe aux Communes, il est leader de ce parti en Chambre, il vient d'être nommé président du Rassemblement national, un parti strictement provincial et par suite du désistement de MM. René Jutras et Laurent Legault, il est considéré à toutes fins pratiques comme chef de ce groupe politique.

Ses ambitions ne se limitent pas là : il songe à demeurer député au fédéral, du moins jusqu'à la fin de son mandat, puis il espère faire partie du comité parlementaire des banques, car il aurait plusieurs questions à poser au ministre des Finances, M. Sharp et aux banquiers sur un tas de choses.

M. Grégoire a-t-il l'intention de profiter de sa situation à Ottawa pour atteindre les objectifs du RN, ou bien craint-il que cette nouvelle aventure soit trop téméraire et préfère-t-il pour le moment continuer à toucher son salaire de député?

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette songe déjà à faire nommer un autre leader de son groupe en Chambre pour remplacer M. Grégoire. Il ajoute que ce dernier devra démissionner comme député aux Communes, s'il en vient à accepter d'être chef du RN.

Evidemment, M. Grégoire devra un jour prendre une décision. Celle-ci pourra dépendre de l'évolution de son parti. Le Ralliement national a été jusqu'à ce jour dans une situation précaire; son avenir était menacé par une scission attribuable à sa direction biciphale. Il fut le moins populaire des quatre principaux partis engagés dans les élections du 5 juin.

Aujourd'hui, le parti a besoin d'un homme qui lui soit totalement dévoué pour se restructurer, s'organiser. Engagé sur trop de plans, M. Grégoire pourrait faillir à sa tâche.

Mais le député de Lapointe justifie son attitude en disant qu'il sera en mesure de faire connaître la situation du peuple du Québec à Ottawa. Il veut aussi démontrer que le système bancaire a toujours maintenu le Québec dans la servitude. Le RN préconisant la création d'une banque du Québec et l'indépendance économique, on voit le député de Lapointe faire un lien entre sa présence à Ottawa et les buts de son parti.

Nous admettons qu'il ne serait pas mauvais que certains députés indépendantistes du Québec siègent aux Communes pour freiner les élans des fanatiques adversaires de cette théorie.

Le choix de M. Grégoire est-il bon pour l'avenir du RN? L'homme a des ambitions, il a de l'expérience dans la vie politique, il a de l'énergie. L'occasion est belle pour lui de s'affirmer davantage.

Son désir de faire un rapprochement entre son parti et le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale mérite notre attention. Aux élections du 5 juin, le RN a recueilli 3,2% des votes et le RIN 5,7%. Ensemble, ils représenteraient donc environ 9% de l'opinion publique ce qui est appréciable sur le plan électoral. On a dit que le RN, contrairement au RIN n'avait pas su s'adapter à la jeunesse. Dans une fusion, chacun des partis revisiterait sa politique à mi-chemin entre les deux tendances et se trouverait ainsi de nombreux nouveaux adhérents qui voient actuellement trop de mollesse dans la doctrine indépendantiste du RN mais trop de radicalisme dans celle du RIN. Une nouvelle formule plus souple regrouperait l'opinion d'un plus grand nombre.

Le RN a considérablement progressé en fin de semaine lorsqu'il a renoncé à la formule d'une direction biciphale pour n'élire qu'un seul successeur à MM. René Jutras et Laurent Legault.

Roger Bruneau

courants et remous

Gâterie, obsession du train de vie...

Aux États-Unis, avaient lieu en juin dernier d'importantes assises au cours desquelles l'on a considéré la pénurie grandissante de vocations sacerdotales. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, en matière de recherche, à cet égard, l'on est déjà en lieu de constater qu'à l'instar de maints pays d'Europe et d'ailleurs, les États-Unis voient graduellement baisser le nombre proportionnel de ceux qui accèdent au sacerdoce.

Deux chiffres, notamment, donnent une idée de la situation. L'archevêché de Baltimore, qui groupe plus d'un demi-million de catholiques, ne comptera cette année que six nouveaux prêtres. Celui de Boston, dont la population catholique s'élève à quelque 1.800.000 âmes, n'a que trente-et-un nouveaux ordonnés, comparativement à la moyenne de 70 enregistrée au cours des années passées.

On note aussi un exode des grands séminaires. Pour sa part, l'Official Catholic Directory de 1966 signale que l'on compte près d'un millier de séminaristes de moins que l'an passé.

A quoi, exactement, tiennent ces faits? L'on poussera à ce sujet des études et travaux de recherche. Divers conférenciers ont pris la parole à ce congrès de la Serra International Convention, organisation complice de laïcs se préoccupant du problème des vocations.

pant du problème des vocations. Invité à prendre la parole, l'évêque de Belleville, Illinois, S. Exc. Mgr Albert R. Zuroweste, a dit en substance: Deux causes sont, entre autres, à l'origine de la pénurie de vocations: Des parents gâtent trop les enfants et se préoccupent trop du niveau de vie et de tout ce qui y a trait. Des mères de famille — point n'est question de les blâmer toutes en bloc, sans distinction — quittent le foyer pour aller travailler à l'extérieur, qui, raisonnablement, devraient rester chez elles. La raison ou le prétexte de la plus haute fréquence réside en ceci: L'on allègue que "pour garder son rang", il faille un revenu additionnel.

Et la gâterie? Mgr Zuroweste émet l'opinion que certains enfants, quand ils entrent en première année académique, ne savent pas encore, si l'on peut dire, le sens du mot "non". On cède trop à leurs petits vœux et caprices. On crée ainsi des besoins, un vide dans le gousset familial: Pour contenir, satisfaire M. Bébé ou Mlle Fillette, l'on se résout, de guerre lasse, à acheter ceci, à acquiescer cela. L'esprit de renoncement, de sacrifice et d'obéissance n'est pas assez en honneur. Sous prétexte d'aimer ses enfants, l'on ne sait rien leur refuser. En ce faisant, on gâte, c'est le cas de le dire, l'enfance et la jeunesse. On plie et on plie sans cesse. Bien

plus, quand les leurs sont arrivés en sixième ou en septième années, des pères et des mères de famille radoteurs désirent voir leur adolescent ou leur adolescente fréquenter selon le cas, une petite amie, un "ami de garçon". Authentiquement plaie sociale que les fréquentations prématurées!

Plus que jamais, ajoutait le prélat, la maman a son rôle à jouer dans notre société. C'est la mère qui modèle l'âme de ses enfants. Que la femme, de concert, va de soi, avec son époux, le père de famille, se préoccupe bien d'inculquer aux siens un sens adéquat des valeurs, une préférence du spirituel sur le matériel. Que les conjoints prient, demandant au Ciel d'éclairer ceux et celles auxquels Dieu le voulant, ils ont donné le jour. Qu'ils demandent pour eux toutes les lumières voulues, une générosité constante. Et le monde connaîtra plus de vocations sacerdotales, religieuses, missionnaires. Que de parents négligent à cet égard leurs devoirs! Alors qu'avec de l'esprit de foi, de prière et le souci de donner toujours le bon exemple, ils s'assureraient "cette couronne spéciale de gloire que Dieu a réservée à ceux qui donnent le meilleur d'eux-mêmes".

Franchement, pour nous tous, n'y a-t-il point un peu de quoi méditer en tout cela?

Odilon ARTEAU

La révolution tranquille (Ch. XII)

Municipalités autonomes ou préfectures régionales

Le regroupement municipal commence à faire sentir ses effets désastreux : à Chambly, à Laval et à Bécancour, le coût des services municipaux a augmenté de 20% à 30% en 1966, par suite des fusions. Le coût de résidence est monté tellement que dans l'île Jésus, un millier de foyers sont dans l'obligation de lever le camp. La misère de ces petites gens chassées de leur résidences unifamiliales par des charges prohibitives constitue à elle seule un commentaire de la récente législation municipale. N'anticipons pas.

Cette étude de la révolution survenue dans le domaine municipal comprendra deux articles. Dans le premier, nous discuterons la pensée qui a inspiré la transformation récente de notre régime municipal et dans le second, nous analyserons quelques lois qui façonnent le nouveau cadre juridique des municipalités.

Les commissions d'enquête ont tenu un rôle important — et sinistre — dans l'évolution de la pensée sur les institutions municipales. Nous étudierons :

1. le rapport sur les fusions dans l'île Jésus;
2. le mémoire sur les annexions dans l'île de Montréal;
3. l'étude sur le système administratif de la ville de Québec.

Dans chaque cas, nous exposerons le contenu, nous donnerons une brève critique puis nous indiquerons les conséquences pratiques.

I. Le rapport sur l'île Jésus. Nommée en février 1964, la commission d'enquête sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus présente son rapport préliminaire en juin suivant.

Ce document esquisse à grands traits les problèmes d'une large zone suburbaine en voie d'urbanisation. Ce territoire de 93 milles carrés comprend des banlieues de densité moyenne, des villages d'estivants en bordure de la rivière des Mille Îles, un petit village coussu et des paroisses rurales, donc, grande diversité dans le mode d'occupation du territoire. L'île Jésus n'est urbanisée qu'à 20%.

Le rapport préliminaire fait aussi grand état des disparités qui existent dans la condition financière des villes. Les quatre villes qui favorisent la fusion sont justement celles où l'endettement dépasse \$600, par capita.

La contribution la plus importante de la commission Sylvestre reste toutefois un curieux exposé de philosophie politique. Leur mémoire pose en principe que l'Etat est "la source créatrice du droit". (1) Par conséquent, les éphémères titulaires du pouvoir peuvent décider selon leur bon plaisir et imposer leur volonté aux citoyens par la raison d'Etat.

"Le ministère des Affaires municipales", dit le rapport, "a le droit strict, tel que déclaré dans les prémisses, de choisir parmi toutes les options données celle qu'il croit la plus avantageuse à l'endroit des citoyens de l'île Jésus." (2) Les commissaires recommandent de tout fusionner en une ou deux villes.

Critique. La commission avait pour mandat de s'enquérir de l'opinion des citoyens de l'île Jésus sur l'avenir des institutions municipales. La réponse a été claire: vingt-et-un des trente mémoires présentés ont réaffirmé la volonté de conserver le pouvoir d'auto-détermination locale et rejeté la fusion. DIX municipalités sont pour l'autonomie et QUATRE seulement pour le regroupement.

Cette claire expression de la volonté publique aurait normalement dû inviter les commissaires et le ministère à la prudence : ils n'ont rien voulu savoir. Plus sages et plus forts que les gens qui acquiescent les factures ils ont recommandé qu'on impose par la raison d'Etat leur solution.

Evidemment, ce rapport marque une nouvelle orientation de la pensée politique au pays du Québec. La communauté humaine en son expression juridique, i.e. la municipalité, a été depuis un siècle une institution qui décide par elle-même et pour elle-même de l'organisation des services locaux et de leur financement. Les commissaires rabotent leur hache dans tout cela.

En fait, ce rapport est d'une violence inouïe. Je ne connais pas de violence plus grande que d'imposer à des groupes humains un mode d'organisation politique qu'ils refusent absolument.

Le mémoire préliminaire n'était qu'une avant-première. La générale devait suivre en février.

Résumé. Le rapport final de la commission Sylvestre est le document le plus radical des dernières années. Heureusement, à peu près personne ne l'a lu en entier. Les notions sur la nature du droit et la fonction de l'Etat extravagantes dans ce mémoire sont tellement extravagantes qu'elles ont été flétries lors d'un récent congrès international de juristes (3). Si extraordinaire que cela puisse être en 1965, MM. Sylvestre, Dorion et Longval font de la raison d'Etat la source du droit!

Leur rapport expose d'abord une théorie du droit et de l'Etat puis rappelle les observations du rapport préliminaire sur la condition de l'île Jésus. Suivent des résumés des mémoires présentés dans l'éclairage des conclusions auxquelles veut arriver la commission.

Le deuxième cahier est aux deux tiers consacré à l'organisation de la colossale bureaucratie nécessaire pour diriger la nouvelle ville. Ouvrons ici une parenthèse pour souligner que les espoirs de la commission ont été dépassés. Les anciennes municipalités avaient à leur emploi au moment de la fusion 690 employés. Un an après la liste de paye de la ville de Laval compte 1030 employés permanents et 125 surnuméraires.

Un plaidoyer pour la ville unique imposée par l'Etat sans aucune considération pour la volonté commune des citoyens de l'île termine le rapport.

Commentaire. Un an après sa formation, la ville de Laval roule à pleine vapeur vers la banqueroute et la tutelle. Les cours de la propriété immobilière dans l'île Jésus sont tombés de 10% en quelques mois. Ces faits brutaux témoignent de la haute sagesse du juge Sylvestre, de l'avocat Dorion et de l'économiste Longval. Les dépenses de la ville de Laval atteignent près de \$2.000.000 par mois pour une ville de 185.000 h. dont le revenu moyen n'atteint pas \$5.000 par année. Seuls des octrois provinciaux de \$4.000.000 à \$5.000.000 pourrnt éviter que la "deuxième ville française d'Amérique du Nord" ne tombe en tutelle dès janvier 1967.

Les commissaires se sont surtout singularisés par leurs idées sur le droit et l'Etat. Ils prétendent de nouveau que les éphémères du pouvoir — la Législature — peuvent écrire et barbouiller les lois selon leur bon plaisir.

"La souveraineté", dit Jean Bodin, c'est la capacité d'édicter et de casser la loi". Elle est la prérogative inaliénable de l'ensemble des citoyens. Le rapport Sylvestre prétend au contraire que le droit est l'expression de la volonté de l'Etat et que les citoyens n'ont absolument rien à y voir. Je n'exagère pas.

Sous le titre "fondement juridique", la commission écrit: "Autonomie veut dire liberté totale et indépendance dans l'exercice d'un pouvoir non délégué". (4). Incroyable! "Autonomie veut dire liberté totale et indépendance dans l'exercice d'un pouvoir non délégué".

Qu'est-ce à dire? L'Etat constitue une entité sui generis distincte de la communauté des citoyens; cette entité dispose par ailleurs de toute latitude pour décider comme elle l'entend des êtres et des choses. On se croirait en Prusse au temps du grand Frédéric.

Autrement dit, les commissaires prétendent que le pur arbitraire du prince glorieusement régnant constitue la norme de base pour la rédaction des lois (fussent-elles inspirées par des commissions d'enquête). Aussi on ne doit pas se surprendre que la commission Sylvestre ait nié jusqu'à l'existence de l'autonomie municipale (5) et qu'elle ait affiché à l'endroit des non-instruits qui acquiescent les factures un dédaigneux mépris: "Les commissaires croient que c'est très mal servir la démocratie que de demander à une population non préparée et ne connaissant pas l'essentiel des problèmes de donner son opinion sur la question de fusion ou de regroupement". (6).

Pour le reste, "La Législature, par une loi décrètera la fusion". (7). Comme dans les républiques de bananes où les caporaux

décident de la bonne gestion des affaires publiques.

II — Le rapport sur l'île de Montréal

La Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal commence par définir la collectivité montréalaise. Il s'agit, dit le rapport, de l'ensemble des citoyens qui ont élu domicile dans l'île de Montréal.

Les causes du problème intermunicipal de la métropole sont ensuite rappelées sommairement. De 1883 à 1918, la ville de Montréal a annexé vingt-huit communes. Dans la suite la Commission métropolitaine a temporairement rendu désuètes les annexions. Aujourd'hui, Concordia doit reprendre et mener à chef sa politique d'expansion territoriale jusqu'à ce que soit réalisé le slogan "une île, une ville". Les auteurs passent sous la jambe les objections des banlieues contre l'annexion à Montréal.

MM. Blier, Dawson et Saulnier énumèrent les services qu'ils considèrent de caractère régional : a) le bien-être social; b) l'estimation; c) la protection contre l'incendie; d) la police; e) la santé et f) le transport en commun. (8).

D'autres services doivent être coordonnés à travers toute l'île : usines de filtration et d'épuration, bibliothèques, cours municipales, incinérateurs, parcs régionaux, Place des Arts, urbanisme, voirie interurbaine (9).

Les auteurs recommandent la formation d'un Conseil général comprenant les 46 échelons de Montréal plus 24 autres des banlieues. Les affaires courantes du Conseil général de Montréal seraient décidées au jour le jour par un comité formé des sept membres du comité exécutif de la grande ville plus trois autres membres élus par les banlieues.

Le rapport Blier est délibérément obscur et nébuleux. Par-delà la confusion et l'obscurité, le rapport vise à en "arriver rapidement à une mise en commun de toutes les ressources".

Les préoccupations des commissaires sont avant tout politiques. Ils ont ménagé les susceptibilités; le mot annexion est absent du rapport, mais le fait est présent à toutes les pages.

Le but ultime est de n'avoir éventuellement qu'un seul centre de décision à Montréal. Le rapport a multiplié les recommandations de nature à effacer l'existence même des banlieues : a) les systèmes comptables devraient être partout calqués sur ceux de Montréal; b) aucune banlieue ne pourrait prendre d'initiatives en matière de transport en commun; c) les élections des banlieues devraient être tenues tous les quatre ans le même jour et en même temps que celles de Montréal.

L'esprit pénielux du rapport Sylvestre trouve ici des échos :

"Le Conseil général de Montréal serait autorisé à recommander à la Commission municipale de Québec la modification des frontières des municipalités; la Commission municipale, après avoir entendu les parties intéressées serait autorisée à approuver, modifier ou rejeter les recommandations du Conseil général (10).

- (1) "Rapport préliminaire de la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus, juin 1964, p. 53.
- (2) Ibid. p. 99.
- (3) VIAU, J., "Current developments in Canadian local government law", cause-rie à la section de droit municipal du congrès de l'American Bar Association, Montréal, 7 août 1966, p. 25.
- (4) "Rapport final de la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus, Québec, 1964, p. 9.
- (5) Ibid. p. 16-18.
- (6) Ibid. p. 233.
- (7) Ibid. p. 252.
- (8) Commission d'étude des problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, "Rapport" Québec, décembre 1964, p. 41-46.
- (9) Ibid. p. 47-51.
- (10) Ibid. p. 72.

(A SUIVRE)

VOTRE OPINION

Débris de grève

M. le rédacteur, La précision et la largeur de vue qu'on admire dans votre éditorial, se retrouvaient aussi dans l'article adressé aux professionnels, lors du règlement de la grève qui aura duré, hélas, près de trois mois.

J'ai retenu que vous disiez, en d'autres termes, à peu près ceci : à partir de ce moment, chacun devrait se faire un devoir d'oublier les ennemis passés et de bien réfléchir à cette partie du "Notre Père", si difficile à prononcer parfois, parce que si lourde de conséquences: "Pardonne-nous... comme nous pardonnons..."

Ce conseil, empreint de charité, vous l'adressiez aux employés, non aux employeurs. Cependant, il apparaît, aujourd'hui, qu'en certains secteurs de l'administration, on s'apprête à imposer insidieusement des pénalités (ex. arrêt de promotion) même aux grévistes qui, mus par le seul esprit de solidarité, se sont vus, du jour au lendemain, empêtrés dans une grève qu'ils n'avaient, en aucune façon, recherchée ou désirée, parce que entièrement satisfaits de leur sort. Ils ont pourtant accepté de la subir dans le seul but de répondre aux exigences de leur conscience.

Quand les gouvernants, dans le temps, ont favorisé l'union syndicale des professionnels avaient-ils, sous-jacente, l'idée peu louable de leur tendre un piège?

Quand les syndiqués payent leur union, participent-ils à une oeuvre de charité... ou deviennent-ils solidaires du groupe pour le meilleur et le

pire?...

Au lendemain du 9 mai, voilà les deux questions qui s'imposaient à l'esprit des professionnels engagés dans cette impasse.

D'un côté: le travail, le salaire bon à toucher chaque quinzaine, alors que des confrères se serreraient la ceinture pour améliorer une situation dont tous profiteront également.

De l'autre côté: la grève, l'absence de salaire, l'avenir incertain. Mais aussi: solidarité, loyauté et possibilité, en certain cas, de parer, dans une certaine mesure, en dehors des heures de travail, aux lacunes de l'absence.

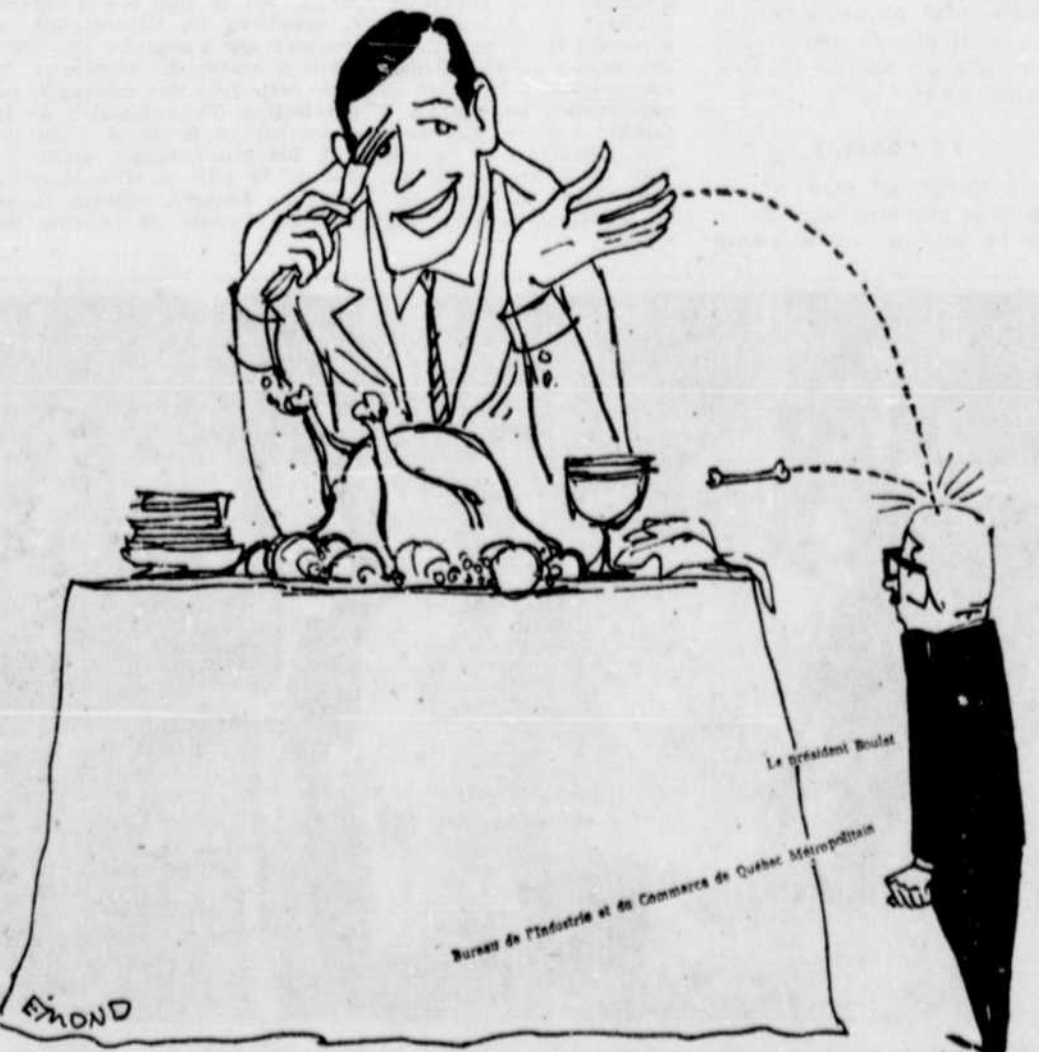
La réponse à ce dilemme a été faite à la mesure de la générosité de chacun.

L'entente conclue, on a repris le travail avec joie. Maintenant, d'un côté comme de l'autre de la barrière. On devrait, sans arrière-pensée, passer l'éponge sur les misères passées et regarder l'avenir.

"Il n'y a plus de temps à perdre".

Parmi les débris glanés sur la "grève", les plus tristes seront d'avoir découvert ceux qui réduisent leur horizon à la dimension de leur portefeuille... ou de leur ressentiment. Quant à nous, il nous aura été donné de nous prouver à nous-mêmes, cette vérité que François Mauriac fait éclater au dernier paragraphe de "Noëud de vipère".

"La où est notre trésor, "La n'est pas notre coeur", Corinne N. Hudon



Ne soyez pas mesquin monsieur le maire!

Semaine de l'électronique

La Corporation des Électroniciens du Québec célébrera du 22 au 29 octobre 1966 la deuxième semaine de l'électronique, dans ses nombreuses sections à travers tout le Québec.

Cette décision fut prise lors de la réunion du comité de la semaine de l'électronique dont M. J.L. Prince secrétaire provincial est président.

Les buts principaux des célébrations de la 2^{ème} semaine de l'électronique sont de faire ressortir aux yeux du public, l'importance que l'électronicien joue, au sein de notre société, et aussi la venue de la télévision en couleur.

REINE À ELIRE :

A la même occasion un grand concours est organisé dans toute la province, pour

le choix de la reine provinciale de l'électronique. Cette reine sera couronnée, par Nadine première "Reine de l'électronique". Cette reine sera couronnée, par Nadine première "Reine de l'électronique" pour l'année 1965-66, au cours du grand gala qui se tiendra le 22 octobre 1966 au restaurant Sambo, à Montréal. La reine élue participera au différents manifestations qui auront lieu au cours de la semaine de l'électronique.

PRIORITÉ DE LA TELEVISION EN COULEUR: Au cours de cette même semaine, il est proposé de tenir avec la collaboration des manufacturiers, une exposition entièrement consacrée à la télévision en couleur. Si elle a cette exposition se tiendra les 27, 28 et 29 octobre 1966 au restaurant "Sambo" de 10.00 A.M. à 10.00 P.M. Le public sera invité à venir voir à l'œuvre les nouveaux appareils de télévision en couleur.



La recrue Jean Arieau, 17 ans, d'Anicône-Lorette, apprend le mécanisme de mire d'un canon de la marine. Membre du HMCS Montcalm, l'unité navale de Québec, il s'entraîne avec d'autres réservistes à la base des forces canadiennes d'Esquimalt en Colombie-Britannique. (Photo des forces canadiennes)



LES RECRUES Yves GIROUX, 18 ans, et Michel ROBILTALE, 21 ans, apprennent à manier une mitrailleuse Sten. Tous deux sont du HMCS Montcalm, l'unité navale de Québec, et participent à l'entraînement avec d'autres réservistes à la base des forces canadiennes d'Esquimalt, en Colombie-Britannique. (Photo des Forces canadiennes)

Coiffeurs à l'amende

Une coiffeuse de Beaufort a été condamnée dernièrement par un juge de la Cour des sessions de la paix à l'amende et aux frais pour avoir exercé le métier en dehors des heures permises par le décret numéro 44 du 14 janvier 1954 et amendements.

COIFFEURS

Un coiffeur pour hommes et une coiffeuse de la ville de Québec ont été condamnés dernièrement par un juge de la Cour des sessions de la paix à l'amende et aux frais pour avoir exercé le métier en dehors des heures permises par le décret numéro 44 du 14 janvier 1954 et amendements.

COIFFEUSE

Une coiffeuse du comté de Portneuf et une autre du comté de Charlevoix ont été condamnées par un juge de la Cour des sessions de la paix à l'amende et aux frais pour avoir exercé le métier en dehors des heures permises par le décret numéro 44 du 14 janvier 1954 et amendements.

COIFFEURS

Deux (2) propriétaires de salons de coiffure pour hommes de Québec ont été condamnés dernièrement par un juge de la Cour des sessions de la paix à l'amende et aux frais pour avoir exercé le métier en dehors des heures permises par le décret numéro 44 du 14 janvier 1954 et amendements.

COIFFEURS

Deux (2) propriétaires de salons de coiffure pour hommes de Québec ont été condamnés dernièrement par un juge de la Cour des sessions de la paix à l'amende et aux frais pour avoir exercé le métier en dehors des heures permises par le décret numéro 44 du 14 janvier 1954 et amendements.

Vêtue et profession au couvent de Bienville

En la chapelle de la Maison-Mère des Religieuses de Saint-Louis de France, Bienville, Lévis, samedi 13 août, M. l'abbé Léopold Thibault, Curé de Ste-Euphémie, assisté par le Révérend Père Emile Dumais, s.v., aumônier, présidait la cérémonie de la Profession Perpétuelle.

Ont émis les vœux perpétuels: S. Jeanne-Marguerite, Stella Demers, Charny, S. St-Louis de Poissy, Lucille Bédard, St-Gérard Majella, S. Pierre du Cénacle, Michèle Allaire, Ancienne Lorette; S. Hélène de Rome, Nicole Beland, Shawinigan-Sud; S. Thérèse de l'Eucharistie, Noëlle Lamontagne, St-Côme; S. Jean d'Aval, Jacques Lamoignon, Ste-Sabine; S. Jacques du Sauveur, Elisabeth Gagnier, Ville Vanier; S. Marcelle-André, Louise Gagnon, St-Ludger; S. Céline André, Pauline Blais, Ville Vanier; S. Marie-Gaëtan, Hélène Giguère, St-Ludger; S. Jean de la Charité, Jeanne-Mance Bérubé, Ste-Louise de l'Islet; S. Sainte-Agnès, Hélène Giguère, St-Ludger; S. Marie-Marguerite de Lingwick; S. Marie-Brigitte, Denise Pro-

teau, Ste-Marguerite de Lingwick; S. Jean de Galilée, Noëlle Picard, St-Raphaël; S. St-Hilaire, Ghislaine Morin, St-Aurèle.

Dimanche 14 août la cérémonie de la Vêtue et de la Profession annuelle fut présidée par le Révérend Père Joseph Greco, s.j., de Rome, assisté dans ses fonctions par le Rév. Père Emile Dumais, s.v., aumônier.

VETUE ET PROFESSION AU COUVENT DE BIENVILLE

Ont revêtu le Saint-Habit: S. Hugues Garneau, St-Martin; S. Marie-Nicole Vachon, Granby, Stefford; S. Cécile Gosselin, Desjardis; S. Louise Faucher, St-Honoré; S. André Labrecque, St-Robert; S. Ginette Morin, St-Ludger; S. Colette Veilleux, St-Jean de la Lande. Ce même jour, prononçaient leurs vœux annuels: S. Juliette Labbé, St-Gervais; S. Jacqueline Turgeon, St-Samuel; S. Suzanne Courtois, Vimy Ridge, Mégantic; S. Marie-Paule Beland, Shawinigan-Sud; S. Rachel Courtois, St-Séverin, Beauce; S. Judith Paquet, Pont-Rouge; S. Michelle Pouliot, St-Philippe; S. Lise Héon, Shawinigan-Sud; S. Nicole Bergeron, Clermont, Charlevoix. Dans les deux circonstances le sermon fut donné par le Révérend Père Greco, S. J., de Rome. Expert au Concile.

Important discours sur l'utilisation des ressources hydrauliques

Invité par M. Gregory T. Laflamme, président de l'Association Internationale du Traitement de l'Eau, M. Christian de Laet, secrétaire général du Conseil Canadien des ministres des Ressources, prononcera un important discours sur l'utilisation des ressources hydrauliques de notre pays et sur les problèmes de la pollution des eaux, lors du Symposium International sur l'Eau qui aura lieu les 24, 25 et 26 août prochains à Montréal.

Le discours de M. Laet sera prononcé lors du dîner de la soirée du 25 août devant les 1,000 délégués et plus attendus à ce Symposium. D'autres éminents orateurs tels: le sénateur américain Edmund S. Muskie, président du sous-comité sénatorial des Etats-Unis sur la pollution de l'air et de l'eau; le sénateur Frank E. Moss de l'Utah, le plus fort partisan de l'Alliance Nord-Américaine sur l'Energie hydraulique auprès du Congrès américain et le Dr Raymond L. Nace, du bureau des enquêtes géologiques des Etats-Unis, ont été invités à prendre également la parole lors de cet important congrès sur des sujets divers d'administration et d'utilisation des ressources hydrologiques. Le Symposium International sur l'Eau aura lieu pendant trois jours à l'hôtel Reine Elizabeth plus de mille participants venant du Canada, des Etats-Unis et des principaux pays de l'Europe occidentale.

On s'attend à une lutte serrée

NEW YORK. — (A. F. P.) — On s'attend du département d'Etat à une lutte particulièrement serrée au sujet de l'admission de la Chine à l'ONU lors de la prochaine session de l'organisation internationale, écrit la revue "Newsweek" dans sa rubrique de nouvelles brèves, le Péricope. En effet, les 36 nations africaines menacent de voter en bloc pour l'admission de la Chine si les Etats-Unis ne durcissent pas leur politique vis-à-vis de la Rhodésie et de l'Afrique du sud.

Cavalcade

La Gendarmerie canadienne présentera, à l'occasion du centenaire du Canada, d'un océan à l'autre, la cavalcade de son fameux corps de cavalerie de précision, au cours

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie

Projet 1152-66

Fourniture et installation d'un système de signalisation routière sur la route no 54, (boulevard Laurentien), dans la cité de Québec, Charlesbourg Ouest, cité de Charlesbourg, villages d'Orsainville et de Notre-Dame des Laurentides, comtés de L'Amqui et de Charlevoix. Longueur de 7.93 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 7 septembre 1966.

Projet 3254-66

Terrassement et gravelage du chemin Mitchell dans le canton Ascot, comté de Sherbrooke. Longueur de 0.59 mille. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 7 septembre 1966.

Projet 3208-66

Terrassement et gravelage de la route no 49 et du chemin Notre-Dame de Lourdes - Villeroie, dans la paroisse de Notre-dame de Lourdes, comté de Mégantic. Longueur de 3.53 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 7 septembre 1966.

Projet 3255-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route no 1 dans le canton Dudswell, comté de Wolfe. Longueur de 4.20 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 7 septembre 1966.

Projet 3259-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route no 22 et de divers chemins dans le village de Longuepoint, comté de Compton. Longueur de 1.16 mille. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 7 septembre 1966.

Projet 3263-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route no 1 dans la municipalité d'Ascot Corner, comté de Compton. Longueur de 2.29 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 7 septembre 1966.

Projet 4157-66

Installation d'un système de signalisation aérienne sur la route no 2-B (Côte de Liesse), dans les cités de Dorval et Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 14 septembre 1966.

Projet 7206-66

Revêtement en béton bitumineux des routes nos 15, 15-A, 56 et de divers chemins dans Les Éboulements, Saint-Jérôme, St-Urbain, Baie Saint-Firmin, Saint-Charles, comté de Charlevoix. Longueur de 5.95 milles. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Charlevoix, Montmorency et Portneuf. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 14 septembre 1966.

Projet 7215-66

Revêtement en béton bitumineux du raccordement de la nouvelle route no 16 au pont de la rivière aux Sables, dans la cité de Jonquière, comté de Jonquière. Longueur de 1.22 mille. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Jonquière, Montmorency et Portneuf. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 7 septembre 1966.

Projet 7215-66

Revêtement en béton bitumineux du raccordement de la nouvelle route no 16 au pont de la rivière aux Sables, dans la cité de Jonquière, comté de Jonquière. Longueur de 1.22 mille. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Jonquière, Montmorency et Portneuf. Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 7 septembre 1966.

Ministère de l'Éducation

Contrat pour travaux d'aménagement à l'Institut de Technologie de QUÉBEC.

de cinquante dollars (\$50.00), sous forme de mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre du Ministère des Finances, le ou après le 17 août 1966 au bureau des ingénieurs ci-haut mentionnés. Clôture des soumissions: à 2 heures p.m. (h.a.e.), le 6 septembre 1966 a.e.

Ministère de l'Éducation, Direction Générale de l'Équipement, 585 est, Boul. Charest, Québec.

Garanties: chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de \$12,000.00 ou d'un cautionnement de soumission équivalant à ce montant. Pour les sous-contrats suivants: Mécanique, Électricité. Clôture des soumissions à 2 heures (h.a.e.), le 1er septembre 1966 au bureau des Soumissions Déposées de Québec.

Garanties: un cautionnement de soumission ou un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances équivalant à 10% de leur soumission. Gilles BERGERON, Sous-ministre-adjoint.

Service Général des Achats

Projet No 1341

Ampoules à vapeur de mercure Ministère de la Voirie Québec, P.Q. Clôture des soumissions: 4.00 P.M. — 6 septembre 1966. (Temps réglementaire).

Projet No 1342

370 Chaises pupitres Ministère de l'Éducation Québec, P.Q. Clôture des soumissions: 4.00 P.M. — 6 septembre 1966. (Temps réglementaire).

Projet No 1343

370 pupitres d'élevés, genre table Ministère de l'Éducation Québec, P.Q. Clôture des soumissions: 4.00 P.M. — 6 septembre 1966. (Temps réglementaire).

Projet No 1344

420 vestiaires métalliques Ministère de l'Éducation Québec, P.Q. Clôture des soumissions: 4.00 P.M. — 6 septembre 1966. (Temps réglementaire).

Projet No 1345

300 casiers métalliques Ministère de l'Éducation Québec, P.Q. Clôture des soumissions: 4.00 P.M. — 6 septembre 1966. (Temps réglementaire).

Projet No 1346

Contrat d'impression pour: 1,000,000 Permis de traversée (Parcs) Ministère de l'Éducation Québec, P.Q. Clôture des soumissions: 4.00 P.M. — 6 septembre 1966. (Temps réglementaire).

Projet No 1347

950,000 Formulaires continus (stock tabs) Ministère de l'Éducation Québec, P.Q. Clôture des soumissions: 11.00 A.M. — 2 septembre 1966. (Temps réglementaire). Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'Offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec. Le Directeur, Georges Bisseret.

DU PERSONNEL

Emplois dans la Fonction publique

1) Agents de la gestion du personnel

Traitement jusqu'à \$14,000, suivant l'expérience. Diplôme universitaire requis — dix-sept années de scolarité au moins — dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Des postes sont disponibles dans plusieurs ministères, à la Direction générale des relations de travail et à la Commission de la fonction publique. La carrière d'agent de la gestion du personnel offre de grandes possibilités d'acquiescence administrative variée pouvant faciliter l'accès à des postes élevés de direction. Concours permanent.

2) Un chargé de recherches en psychométrie

Traitement jusqu'à \$13,600, suivant le degré de formation et l'expérience. Le poste est des maintenant disponible à la Direction du recrutement et de la sélection du personnel à la Commission de la fonction publique. — Etudes et recherches postgraduées en psychométrie de préférence sanctionnées par un doctorat plus de l'expérience pratique dans le domaine. — Prière de faire parvenir un curriculum vitae complet à: Directeur du recrutement et de la sélection, Commission de la fonction publique du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec. Concours 66 - 1153. S'inscrire avant le 15 septembre.

3) Travailleurs sociaux

Ministère de la Famille et du Bien-Être social. — Traitement jusqu'à \$8,600, suivant l'expérience. — Maîtrise en service social. — Clinique d'aide à l'enfance — Postes à Montréal et à Québec. — Service de la programmation et de la recherche — Poste à Québec. — Bureau régional de Rouyn — 2 postes. Concours permanent.

4) Psychologues

Ministère de la Famille et du Bien-Être social. — Traitement jusqu'à \$8,600, suivant l'expérience. Licence en psychologie. — Clinique d'aide à l'enfance à Montréal — Concours permanent.

5) Conservateur adjoint

Bibliothèque St-Sulpice - Montréal — Ministère des Affaires culturelles — Traitement jusqu'à \$11,000, suivant l'étendue de l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66 - 1157. S'inscrire avant le 15 septembre.

6) Bibliothécaires

Traitement jusqu'à \$6,600, suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie. — Ministère de l'Éducation — 3 postes à la Direction générale de l'organisation scolaire: 2 postes à Montréal et 1 à Québec. — Caisse de dépôt et placement du Québec — 1 poste à Montréal. Concours permanent.

7) Economistes ou statisticiens

Traitement suivant l'expérience — Diplôme universitaire. — Ministère de l'Éducation.

postes de l'Éducation — Des postes disponibles à la Direction de la planification, à la direction du financement, à la direction de l'enseignement supérieur. — Ministère des Finances — Poste disponible au Bureau des recherches fiscales. Concours permanent.

8) Responsable des programmes de l'enseignement professionnel féminin

Ministère de l'Éducation — Direction des programmes et examens. Traitement jusqu'à \$11,000, suivant l'expérience. Diplôme universitaire ou l'équivalent plus expérience de l'enseignement de formation professionnelle. Concours 66 - 1158. S'inscrire avant le 15 septembre. N.B. — Ce concours s'adresse aux personnes de sexe féminin seulement.

9) Ingénieurs civils

Avec ou sans expérience — Traitement suivant l'expérience. — Ministère des Travaux publics. Préparation des projets de ponts — Québec et Montréal. — Ministère des Affaires municipales — Assistance technique aux municipalités — Québec. Concours permanent.

10) Ingénieurs métallurgistes, miniers ou chimistes

Ministère des Richesses naturelles — Traitement suivant l'expérience. — Recherches en préparation et concentration de minerais. Expérience de quelques années en métallurgie extractive. Concours permanent.

11) Moniteurs

Centre Berthelet Montréal — Ministère de la Famille et du Bien-Être social. — Traitement jusqu'à \$5,100, suivant l'expérience. — Limite d'âge: de 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent.

12) Sténographes, dactylos, et commis de bureau

Traitement de \$2,500 à \$3,600 suivant la scolarité et l'expérience. Pour les postes de sténographe à Montréal un supplément de \$600 est ajouté au traitement. — Plusieurs ministères ont des postes disponibles dans différentes régions de la province. — Seules les candidatures accompagnées d'un diplôme de dixième année (pour les dactylos et les commis de bureau) ou de onzième année (pour les sténographes) seront acceptées. Concours permanents. Une liste d'admissibilité distincte est établie pour chacune des fonctions. L'admissibilité des personnes inscrites sur ces listes est valide pour une période de douze mois à compter de la date à laquelle l'avis de la Commission leur est expédié. Des examens périodiques sont tenus aussi souvent que l'exigent les besoins de l'administration.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1451, de la Montagne, Montréal, et dans les bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.



LES RECRUES Jean BEDARD, 17 ans, et Yves GIROUX, 18 ans, tous du HMCS Montcalm, l'unité navale de la réserve à Québec, apprennent à charger un canon de la marine. Ils s'entraînent présentement avec d'autres membres de la réserve à la base des forces canadiennes d'Esquimalt, en Colombie-Britannique. (Photo des Forces canadiennes)

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES PZO-66-11186 pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 13 septembre 1966 Zone Ouest Centrale Pagan

FOURNITURE D'UN (1) TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE TRIPHASE 9/12 MVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars (\$6,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 18 août 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 6 septembre 1966 Poste Terminus Trois-Rivières

FOURNITURE DE DOUZE (12) PARAFODRES à 195 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars (\$4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 18 août 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES HRP-66-11199 pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 6 septembre 1966

Pour l'impression de 9,000,000 de bulletins à raison de 1,500,000 à tous les 2 mois, format 12 1/2" x 6 1/4" - 2 pils

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars (\$6,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 19 août 1966.



Pour vous... qui servez !

Savez-vous bien que toutes nous servons ! Si vous croyez que la vie d'une maîtresse de maison consciencieuse est plus drôle que la vôtre, attendez seulement votre tour, et vous verrez ce que c'est que d'être responsable d'excellence tout dans une famille. De la bonne humeur des gens qui se modèrent sur vous, de leur santé qui vous tient à cœur, de leur confort dont vous êtes soucieuse, de l'équilibre du budget, du mari qui réclame sans cesse aussi gentiment qu'humainement, des enfants qui réclament encore plus du fait qu'ils sont vôtres, et qui vous marcheront peut-être sur le cœur plus tard, parce qu'ils savent bien que de leur part une maman supportera même ça ! Et sans évasion possible ! Et sans pouvoir changer de maîtres, ni de décor, et en service toujours... Et vous croyez que vous êtes asservie en vous agitant chez les autres, sans responsabilité directe pourtant ! Certes, vous endurez les défauts de toute une famille qui ne vous est rien, mais cette même famille doit aussi s'accommoder des vôtres.

X X X

Je plains pourtant celles d'entre vous qui n'ont pas de famille, les orphelins sans audace qui endurent tout plutôt que de partir en guerre — mais ce ne sont pas celles-là qui se plaignent le plus !

Servir chez les autres ? Être au service d'autrui ? Bien d'autres que vous, les aides domestiques, ont choisi de le faire d'un cœur joyeux, infirmières, institutrices, missionnaires et tant d'autres encore, notamment toutes les personnes qui se dévouent bénévolement dans les différents services sociaux, sans que rien ne les oblige au don de soi, sinon la bienveillante CHARITÉ. C'est bien là ce qui s'appelle aussi servir les autres !

X X X

Servir ? Nous le faisons toutes, et en y trouvant quelque joie, et non sans une certaine fierté. Marie n'a pas hésité à se déclarer la servante du Seigneur, et songez que si vous pouvez servir ici, là ou ailleurs, si vous êtes libre de choisir votre champ de bataille vous devez vous croire favorisée. N'est-ce pas suffisant pour que votre travail soit bien fait, et dans la joie ?

Françoise L. Roy

Election de la première "Miss Arabie"

Beyrouth, Liban (Reuter) — Le premier concours de beauté Miss Arabie s'est terminé dimanche à Shtaura, endroit de villégiature au Liban, dans l'habituelle atmosphère d'agitation en plus d'une caractéristique typiquement orientale. Un peu avant le couronnement de la gagnante, deux concurrentes se sont retirées de la compétition en accusant les juges de partialité, et une troisième a refusé de participer au défilé vêtue d'une robe cocktail.

Déjà, en raison des coutumes musulmanes, on n'avait pas pris les dimensions anatomiques des jeunes filles, ces dernières donnant elles-mêmes les mesures de taille. Le défilé en maillot de bain était également interdit.

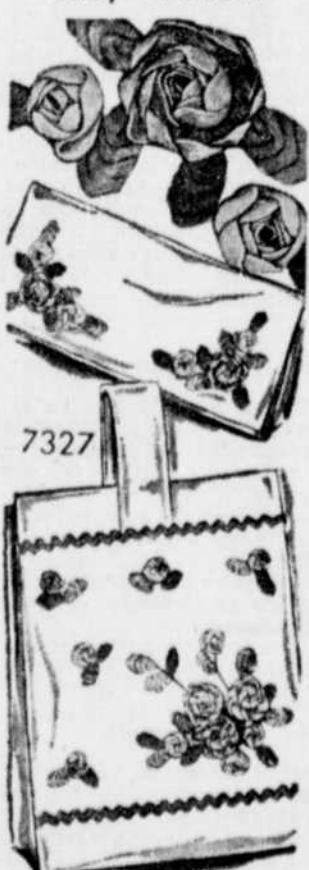
C'est une jeune Libanaise de 18 ans, Gladys Abjaoudé, étudiante et secrétaire à temps partiel, qui fut déclarée gagnante du concours. Les six candidates sur zones inscrites au départ sur la liste, ont d'abord défilé en costume national, puis en robe de soir, et enfin, en robe cocktail. Mais c'était déjà trop pour la Marocaine Aysha Arslan qui a refusé

de paraître en robe cocktail disant que la tradition de son pays le lui interdisait. On lui permit tout de même de concourir.

Puis, à la dernière minute, Ferial Jalal, de Syrie, et Sherifa Mohammed Serour, de la République Arabe Unie, ont retiré leurs noms du concours, disant que les juges avaient établi leur choix à l'avance.

Au palmarès du concours, Ferial Aasfour, jeune fille de Palestine domiciliée maintenant dans l'Etat arabe du Koweït, s'est classée au second rang, et la troisième place revient à Kathy George Nassour, de Jordanie.

Joli, nouveau



Alice Brooks

Être la première avec le plus joli, le plus nouveau ! Facile à faire. Confectionnez-vous un petit sac de feutre, de toile ou de coton.

Découpez-le de ces jolies roses. Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

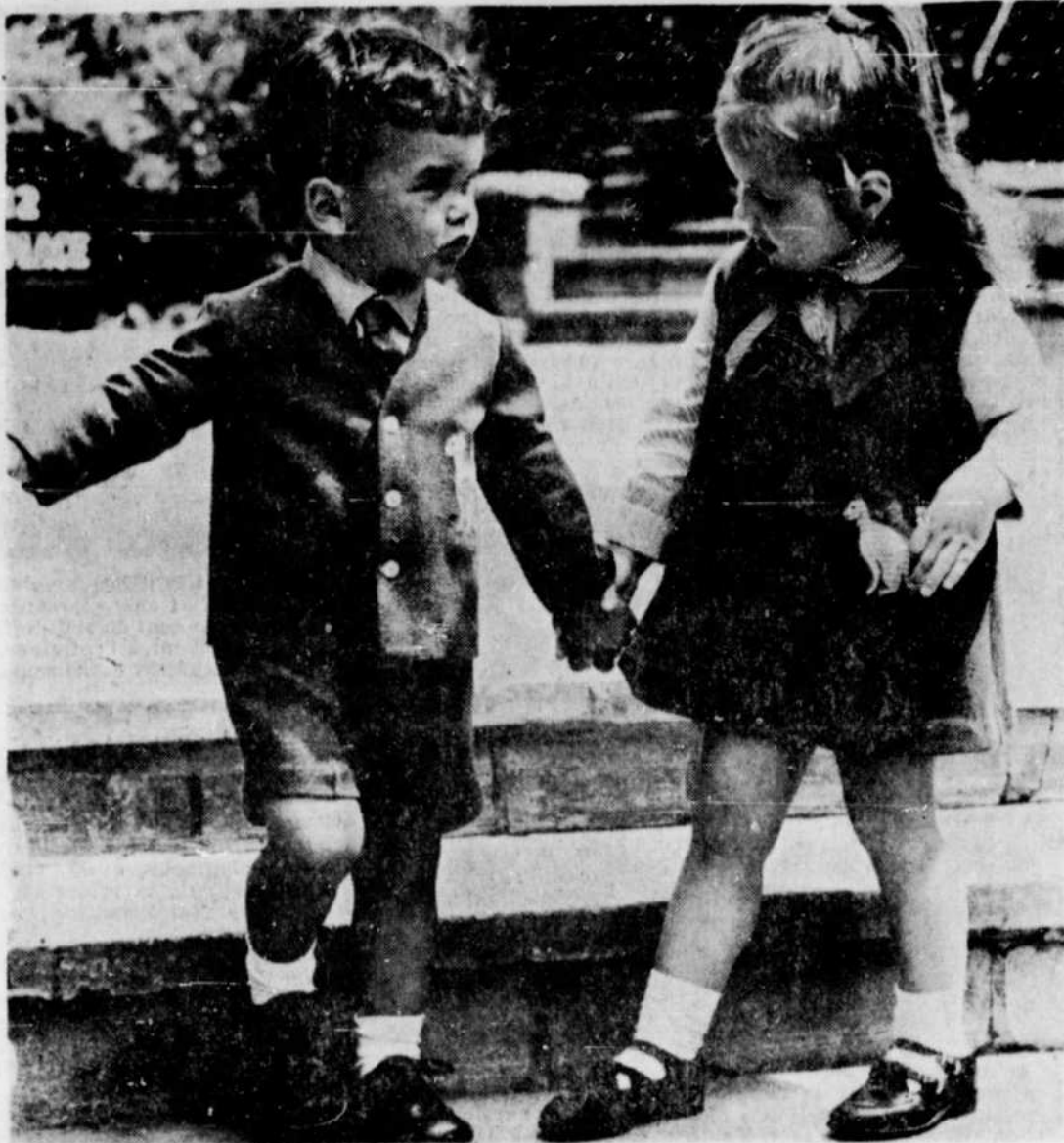


Code 542-G Code 542-F

Le plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison de Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fêtes... C'est le vin du sourire et de la joie.



● QUI EST LE PLUS COQUET ? — Avant de donner ma langue au chat, je dirais volontiers que ces deux bouts-de-chou le sont également. Ne portent-ils pas des vêtements quasi identiques ? Le petit garçon est adorable dans son ensemble de laine worsted qu'agrémente un appliqué représentant un beau chat. Une cravate comme celle de papa ferme le col de sa chemise rayée, alors que sa petite sœur — à moins que ce ne soit sa petite amie ! — arbore une blouse taillée dans le même tissu. Cette fois, cependant, le col est rond et une boucle le ferme. Mademoiselle veut se distinguer par sa féminité ! Un collet chelsea et le chat bien gras distinguent sa tunique de ligne A, en worsted elle aussi.

Nouvelle tendance à Prague: des costumes de ski en velours côtelé à fermeture-éclair

PRAGUE (P.C.) — Les créations vestimentaires tchèques seront présentées en défilés de mode dans le cadre de l'Expo '67 à Montréal.

En raison de ce projet, quelques journalistes du Canada ont été invités à voir les modèles tchécoslovaques au Salon Eva et à l'Institut de Mode et de Décoration d'intérieur à Prague.

Dans la collection montrée au Salon de couture on notait l'influence de la mode parisienne, laquelle inspire également nos modèles canadiens.

Une robe de ton crème coupée dans un tissu en diagonale, comportant un gros col roulé et une ceinture de cuir brun placée à la hauteur des hanches.

Plusieurs jupes retombaient en plis-couteaux. L'un de ces modèles en velours côtelé, à fermeture-éclair.

Les prix sont très abordables pour des créations haute couture avec essayages individuels. Dans cette catégorie, se trouvaient notamment une jolie robe rose en tricot, avec empiècements blancs, et une robe du soir en dentelle de ton or, avec garnitures de brillants et appliques de dentelle en forme de marguerites sur la jupe courte.

La collection du prêt-à-porter se compare avantageusement avec d'autres présentées en Europe ou aux États-Unis.

Comme actuelle tendance de mode à Prague, on faisait voir

plusieurs costumes de ski et des modèles en velours côtelé à fermeture-éclair.

Une veste en nylon noir et blanc montrait des dessins optiques et un col en fourrure synthétique blanche. Cette veste se portait avec un pantalon en tissu extensible.

Pour la saison d'été on suggérait un costume de coton blanc, avec blouse à carreaux roses et blancs garnie d'un gros noeud.

Un chapeau présenté en différents tissus et couleurs, rappelait le modèle présenté par Sally Victor, de New York, dans sa collection printanière d'après le tableau de Manet, "Le garçonnet avec des cerises".

L'inspiration internationale que l'on retrouve dans les créations de mode tchèque, n'est pas le résultat du hasard.

Une grand-mère entreprend une campagne contre la crainte de l'évolution

TORONTO (P.C.) — L'institutrice newyorkaise, Rosalyn L. Switzen, une grand-mère qui voit dans chaque enfant un possible futur génie, a séjourné à Toronto cette semaine en quête de gens à l'esprit ouvert.

Elle en a rencontré, et en particulier le professeur Marshall McLuhan, de l'Université de Toronto, considéré par certains comme le prophète de la nouvelle époque électronique.

Après un entretien de deux heures avec le professeur McLuhan, Mme Switzen dit que le nom de cet homme passera à l'histoire et que son génie n'est pas connu d'un grand nombre de Canadiens.

Agée de 52 ans, Mme Switzen est présidente de National Communication Laboratories à Manhattan.

Institutrice depuis 24 ans, elle a obtenu un congé pour découvrir le nombre de gens évolués qui s'intéressent à sa campagne contre la kainophobie, soit la crainte de l'évolution.

Mme Switzen se classe dans la catégorie de personnes qui se débarrassent des formules désuètes pour aborder les problèmes et refusent de rejeter certaines idées pour l'unique raison qu'elles sont neuves.

"Tous les enfants sont avides d'apprendre", déclarait la visiteuse à Toronto.

"Mais nous forgeons pour eux des cages imaginaires, sur le plan culturel et social, et ils y restent", a-t-elle ajouté.

Pour appuyer sa théorie, Mme Switzen a rappelé l'exemple de certains oiseaux sauvages qui volent à l'intérieur de frontières au-delà desquelles ils se sentent perdus, même si à l'intérieur des démarcations ils sont en quelque sorte prisonniers dans l'espace.

Chez les humains, une conscience intérieure cherche à repousser des idées trop révolutionnaires, d'expliquer l'institutrice.

Mme Switzen et son groupe de dynamiques chercheurs ont repéré 75 mécanismes de défense par lesquels inconsciemment les gens repoussent l'information.

Les changements s'opèrent dans presque tous les secteurs de l'existence, mais en général on ne les accepte pas, surtout dans les écoles, a-t-elle dit.

"Comme secret le mieux gardé aux États-Unis, un enfant n'a pas besoin de fréquenter l'école durant les trois premières années pour apprendre à lire. Son frère, âgé de 10 ans, peut lui

enseigner plus rapidement en utilisant le matériel d'automatisation maintenant disponible", de commenter Mme Switzen.

Elle espère devenir le premier transcripteur bilingue au téléphone

TORONTO (P.C.) — Une jeune aveugle de Montréal espère devenir le premier transcripteur bilingue au dictaphone.

Juliette Vaudry vient de terminer un cours de transcription par dictaphone d'une durée de dix mois, à Toronto où elle se propose de travailler.

Le cours avait lieu à l'Institut canadien pour les aveugles.

Mlle Vaudry, qui a étudié la musique au Conservatoire de Paris durant deux ans, compte

Spécialiste dans les porcelaines de marques très connues

TORONTO (P.C.) — Plusieurs Canadiennes sont en possession de magnifiques services de porcelaine dont la fabrication a été par la suite interrompue, de sorte qu'il est impossible de remplacer les pièces brisées.

Cependant, une Torontoise aide à résoudre ce problème avec son entreprise qu'elle appelle "Old China Registry".

Eva O'Leary avait commencé ce travail d'abord pour rendre service à des amies, il y a un an. Aujourd'hui, elle se rend compte que les demandes viennent de différentes régions de l'Amérique du Nord.

Au début, elle cherchait chez les antiquaires les pièces de porcelaine pour assortir les services qu'on ne trouve plus en magasin.

Mais ses recherches s'avèrent à peu près vaines. Elle

commença alors à consulter les petites annonces de journaux, et en fit passer elle-même dans le but de trouver les pièces désirées.

Par correspondance, elle établit le contact entre la personne qui fait la demande, et celle qui est en mesure d'y répondre.

Mme O'Leary ne s'occupe que des porcelaines de marques très connues comme Wedgwood, Minton, Royal Doulton, Royal Worcester, et quelques autres plus en demande.

Depuis le mois de mars 1965, elle a reçu environ 1.000 lettres, venant du Canada et des États-Unis, lui demandant des pièces devenues rares pour assortir des services à dîner ou autres. Jusqu'à présent, Mme O'Leary a satisfait aux demandes d'une proportion de plus de 10 pour cent.

En Arkansas

On interdit l'enseignement sur l'origine des espèces dans les écoles

LITTLE ROCK, Arkansas (P.A.) — Arkansas est l'un des trois derniers États américains à interdire dans ses écoles publiques l'enseignement de la théorie de Darwin sur l'origine des espèces.

Mais cette loi qui date de 38 ans est devenue en Arkansas l'objet d'une controverse juridique, laquelle résulte en grande partie des efforts de Mme Susan Epperson, âgée de 24 ans, qui est professeur de biologie.

L'Action féminine

Au 2e symposium international sur la continence périodique

On vante la méthode sympto-thermique

Le 2e symposium international sur la continence périodique a eu lieu à Kansas City, Missouri, il y a quelques jours, sous l'égide du "Family Life Bureau of the National Catholic Welfare Conference" et la "National Federation of Catholic Physician's Guilds". Cette réunion groupait quelque 300 participants.

Le Docteur Alfredo Perez, de Santiago, Chili, a rapporté que, pratiquant dans un milieu psycho-social peu propice — 20% de toutes les grossesses au Chili se terminaient par des avortements provoqués — 68% des couples à qui l'on avait enseigné la méthode sympto-thermique en ont continué l'utilisation par la suite.

Le docteur John Hillabrand de Toledo, Ohio, a pour sa part souligné que dans le passé, un grand nombre de couples ont donné naissance à des bébés-accident ("rhythm-babies") à cause d'informations erronées venant de la part de médecins qui possédaient des connaissances plus élaborées sur le traitement des maux d'oreilles ou de gorge que sur l'utilisation de la méthode sympto-thermique. Cependant, la mise en oeuvre d'un programme d'enseignement exact de la méthode sympto-thermique a permis à son groupe de ne relever "aucun échec".

Suivant l'expérience de Se-

rena-Montréal, M. et Mme Frank Piccotti ont relaté le succès retentissant obtenu par la création d'un service de régulation des naissances où 65 couples — moniteurs diffusent la méthode sympto-thermique et aident les couples dans l'interprétation des courbes de température. (Connecticut Natural Family Planning Association). A ce groupe se joignent 30 prêtres et médecins.

Pour sa part, le Dr Max Levin, psychiatre de New-York, a affirmé que la méthode sympto-thermique n'est nullement un obstacle à l'épanouissement du couple, même si elle exige une période de continence et de la maîtrise sexuelle. Chez les couples uniateurs et écologiques, cette méthode peut constituer une entrave sérieuse, mais le problème réel réside plutôt dans une désharmonie des caractères et un conflit de per-

sonnalités que dans le choix d'un moyen de planification des naissances. Au contraire, chez les couples heureux et habitués au dialogue la méthode peut poser tout au plus un problème mineur. Suivant sa propre expérience, il n'a jamais constaté d'exception à cette règle.

Seigneur le Dr Eugene Diamond, de Chicago, la propagande tapageuse en faveur des contraceptifs nous fera assister, non plus à une explosion de la population, mais à une explosion de la copulation et de la sexualité.

Les conclusions apportées à ce Symposium concordent partiellement avec les buts du Centre de consultation conjugale qui ne préconise pas seulement l'enseignement exclusif d'une technique de régulation des naissances, mais aussi l'éducation du couple.



● LE COMITÉ FEMININ du Club Optimiste St-Laurent vient d'être son nouvel exécutif. Nous remercions sur cette photo prise lors de la première assemblée des nouveaux officiers, de gauche à droite, assises, Mme Dora Auger, présidente et Pat Villeneuve, présidente sortant de charge. Debout: Mmes Claire Monfette, secrétaire, et Françoise Rainville, vice-présidente. N'apparaissent pas sur la photo Mmes Mado Dumas, trésorière, Fernande Monfette, Marie Paul Jones, Hélène Poliquin, Gergette Garneau, Lily Couture et Rose Duchaine, directrices.

Portez un chapeau même avec une coiffure élaborée

PARIS. — (P.A.) — A Paris, coiffeurs et modistes de chapeaux travaillent de concert pour assurer plus de confort et d'agrément à leur clientèle féminine.

Ils ont mis au point une série de modèles susceptibles de plaire aux femmes qui aiment une coiffure élaborée tout en désirant porter un chapeau et en gardant une apparence soignée et élégante.

La modiste Paulette et le coiffeur Lintermans, deux

nommes connus sur la scène de mode parisienne, ont créé des chapeaux en plastique clair comme le cristal et léger comme une plume.

Le style de coiffure peut être à la fois admiré et protégé en même temps contre les intempéries.

Ces chapeaux prennent la forme de cloches, de turbans, de toques ou de bérets, et tous sont fabriqués avec une matière plastique très délicate.

ajouter à la beauté du décor.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous ne parviendrez pas facilement à vous débarrasser des troubles-fêtes. Ménagez-vous des moments de détente en fin de semaine.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Les instruments de votre succès seront: la gentillesse et la générosité. Ne laissez pas rouiller votre imagination.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Le mouvement de la planète Saturne devrait inspirer de la prudence aux constructeurs, aux spéculateurs, ainsi qu'aux officiers militaires.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Faites un bon usage de votre pouvoir et de vos talents. Vous faites la découverte d'un endroit charmant.

20 février au 20 mars (Poisson) — Un manque de vigueur résultera d'une trop grande dépense d'énergie. Ne vous embarrassez pas de détails inutiles.

SI VOUS ÊTES NE UN 24 AOÛT Vous aimez l'action et ne craignez pas de travailler fort pour accéder aux succès que vous ambitionnez. La critique constructive vous est aussi nécessaire que la critique négative vous horripile.

22 mai au 22 juin (Gémeaux) — Tenez compte de vos possibilités et de vos limites avant de vous lancer dans une entreprise. Dans l'ensemble, le jour sera satisfaisant.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Une foule de petites choses retiennent votre attention pendant les prochaines quarante-huit heures. Prenez le temps de relaxer.

24 juillet au 24 août (Lion) — Il y aura plusieurs questions importantes sur le tapis, aujourd'hui. Exprimer vos préférences avec délicatesse.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Les prétentions ne sont pas de mise, aujourd'hui. Ne perdez pas le sens des valeurs.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — N'ombragez pas les "petits riens" qui prennent de la place inutilement, sans



● Le lieutenant-colonel
CYRILLE FALARDEAU

C. Falardeau promu colonel

Le lieutenant-colonel Cyril Falardeau, âgé de 50 ans, de Québec, a été promu au grade de colonel et nommé conseiller auprès du personnel enseignant du Collège de défense de l'O-TAN, qui a récemment déménagé de Paris à Rome.

Officier du Royal 22^e Régiment, il a été chef de la section des armes de combat, à la direction des affectations et carrières, quartier général des forces canadiennes.

Après avoir reçu son brevet de sous-lieutenant en septembre 1941, le lieutenant-colonel Falardeau a été envoyé en Grande-Bretagne en décembre 1942, comme officier de renfort du Royal 22^e Régiment. Il a servi dans ce pays, ainsi que dans le nord-ouest de l'Europe, aux quartiers généraux de brigade et de division.

Une fois la guerre finie, il a servi à Ottawa et à Montréal, puis il a suivi le cours du Collège d'état-major de l'Armée canadienne. Promu au grade de major, il était affecté en Europe en juillet 1952, à titre de commandant de compagnie dans le 1^{er} Bataillon de l'Infanterie canadienne. Il a ensuite occupé le poste de commandant en second du 3^e Bataillon des Canadian Guards, puis du 3^e Bataillon du Royal 22^e Régiment.

Depuis lors, il a commandé le Dépôt du Royal 22^e Régiment, à Québec, servi pendant un an dans l'Organisation des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine, et commandé l'unité administrative, au quartier général à Ottawa.

Décès dans le monde

Washington — M. Fulton Lewis, 63 ans, commentateur radiophonique, chroniqueur et ancien journaliste du Herald de Washington; d'une crise cardiaque.

Ottawa — Le révérend Errol C. Amaron, 68 ans, principal du Stanstead College de Stanstead durant 23 ans; à la suite d'une longue maladie.

Wauconda, Ill. — M. John E. Jack Mather, 58 ans, connu de millions de gens pour son rôle dans le programme de radio: The Cisco Kid.

Montréal — M. John L. Miller, 68 ans, le premier radio amateur à établir un contact dans les deux sens avec un amateur européen.

Cambridge, Angleterre — Lord Fairhaven, 69 ans, fameux propriétaire de chevaux de course.

Recife, Brésil — Mgr Manuel Barros Barreto, 46 ans, ancien camerier secret du pape Jean XXIII; subitement.

La huitième église à se joindre au Pavillon chrétien de l'Expo

L'Eglise Ukrainienne grecque-orthodoxe du Canada est la huitième Eglise chrétienne à se joindre au Pavillon Chrétien de l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Le Métropolite Harion, autrefois le professeur Ivan Orienko, maintenant primat de l'Eglise Ukrainienne et évêque de Winnipeg, a signé l'entente historique confirmant la participation de l'Eglise Ukrainienne au Pavillon Chrétien.

Les sept autres Eglises participant au Pavillon sont, par ordre de leur importance numérique au Canada: l'Eglise Catholique Romaine, l'Eglise Unie du Canada, l'Eglise Anglicane, les Eglises Presbytérienne, Luthérienne, Baptiste et Grecque-Orthodoxe.

Le Très Révérend W. Sluzar, curé de la paroisse Ukrainienne grecque-orthodoxe de Montréal, en la cathédrale de Sainte-Sophie, représentera les fidèles de sa confession au Comité de Gestion du Pavillon Chrétien.

Le Pavillon, présentement en voie de construction, s'élèvera à l'un des carrefours les plus fréquentés de l'Expo et s'adressera à tous les visiteurs, sans tenir compte de leurs convictions religieuses personnelles. Il s'efforcera de renouveler la présentation des symboles de

façon à parler avec plus d'efficacité à la mentalité de l'homme du vingtième siècle.

Le programme du Pavillon fera appel aux données les plus modernes des techniques de la photographie, de l'acoustique, de l'éclairage et de l'utilisation de l'espace pour présenter un panorama saisissant de la condition humaine. En érigeant le Pavillon Chrétien, les Eglises participantes ont voulu, faire au monde contemporain, témoigner ensemble du Message Évangélique.

Selon les termes du Révérend H. E. Bartsch, président du Comité de construction, "Bien qu'il veuille démontrer la relation indéniable qui existe entre la "Terre des Hommes" et le "Monde de Dieu", le Pavillon tentera nullement de fournir des clichés, des réponses toutes faites. Il est plus que probable que les visiteurs, en quittant le Pavillon Chrétien, se posera plus de questions qu'avant d'y entrer. Il est à souhaiter qu'alors il commencent à concevoir que c'est "avec le Christ, dans la vie, par le Christ, dans la vie, prend son sens véritable. Le Pavillon présentera le Christ comme l'espoir du monde et non pas comme la solution de tous les problèmes quotidiens".

Sociétés canadiennes qui ont obtenu des contrats non classés en juillet

OTTAWA — M. C. M. Drury, ministre de l'Industrie, a publié une liste de contrats non classés de \$10,000 ou plus, adjugés à des sociétés canadiennes par le ministère de la Production de défense au cours de la deuxième quinzaine de juillet.

En tout on a adjugé au cours de cette période 118 contrats de défense non classés d'une valeur de \$10,000 ou plus dont le montant global s'élève à \$9,956,543.

Hawker Siddeley Canada Ltd. (Orrenda Engines Division), Toronto, a obtenu les plus importants de ce groupe: sept con-

trats d'une valeur globale de \$4,779,295 pour la réparation, la révision et la modification de moteurs, d'éléments et de pièces de moteurs et pour les services de cinq représentants sur place.

Vient ensuite, par ordre d'importance, un groupe de cinq contrats d'une valeur globale de \$604,031 adjugés à British American Oil Company Ltd., de Toronto, pour du carburant diesel, des produits pétroliers, du mazout et du dissolvant pour nettoyage à sec.

Un contrat d'une valeur de \$528,266 a été adjugé à Com-

puting Devices of Canada Ltd., Ottawa, pour la modification de matériel sonar. H. K. Porter Company (Canada) Ltd. (Federal Wire & Cable Company Ltd., Division), Guelph (Ont.), a obtenu un contrat d'une valeur de \$445,083 pour des câbles électriques.

Swift Canadian Company Ltd., Edmonton, Moncton, Montréal, Saint-Jean (N.-B.) et Toronto, s'est vu adjuger 10 contrats d'une valeur globale de \$271,210 pour de la viande. Canada Wire & Cable Company Ltd., Ottawa, a obtenu un contrat de \$196,024 pour des câbles électriques.

Deux contrats d'une valeur totale de \$193,480 ont été adjugés à Texaco Canada Ltd., Montréal, pour du mazout et du dissolvant pour nettoyage à sec. Irving Oil Company Ltd., Saint-Jean (N.-B.), a obtenu deux contrats d'une valeur globale de \$177,166 pour du mazout et du carburant diesel.

Les contrats de fournitures civiles de \$10,000 et plus, au nombre de 38, se sont élevés à \$1,721,904. Le plus important de ce groupe, un contrat d'une valeur de \$257,400, a été adjugé à Security Safes Ltd., Montréal, pour des coffres-forts de bureau. Canadian Admiral Corporation Ltd., Port Credit (Ont.), a obtenu un contrat d'une valeur de \$243,880 pour des compteurs. Un contrat d'une valeur de \$201,100 a été adjugé à C.R. Bard (Canada) Ltd., Toronto, pour des fournitures médicales. British American Oil Company Ltd., Toronto, a obtenu trois contrats d'une valeur totale de \$180,566 pour du mazout et du carburant diesel.

Contrats au montant de \$7,831,098 accordés au cours du mois de juillet

OTTAWA — Le ministre, l'honorable George J. McRith, a annoncé que le ministère fédéral des Travaux publics a adjugé, au cours du mois de juillet, des contrats d'ordre majeur au montant total de \$7,831,098.

Ce montant était inférieur de \$39,241,708 au montant de \$47,072,806 du mois de juin.

Les trois contrats les plus importants se chiffraient à \$1,149,483 pour le chemin d'accès au Passage du Détroit de Northumberland à Borden (I. P.-E.), \$1,107,131 pour l'amélioration et l'élargissement du barrage de l'Ontario sur le lac Témiscaming et \$1,007,777 pour un chemin d'accès dans le cadre du projet d'aménagement d'un terminus de passage d'eau à Argenta (T.-N.).

La Direction de la construction des édifices a adjugé des contrats pour un montant total de \$1,449,773, ce qui représente une diminution de \$39,642,912 sur le mois de juin alors qu'on a adjugé le plus important des contrats, soit celui du Centre National des Arts à Ottawa. Les nouvelles constructions ont coûté \$1,316,967 et les modifications, \$132,806.

Les contrats les plus importants de la Direction de la gestion des immeubles se sont totalisés à \$740,899, soit une augmentation de \$326,552 sur le montant du mois de juin qui se chiffrait à \$414,347.

La Direction du génie (ports et rivières) a adjugé des contrats au montant total de \$2,467,383, soit une baisse de \$2,898,871 sur le montant du mois de juin qui se chiffrait à \$5,366,254.

La Direction du génie (aménagement) a adjugé des contrats au montant de \$3,173,043, soit une augmentation de \$3,035,043 sur le total du mois précédent

qui se chiffrait à seulement \$138,000.

Voici les contrats accordés au Québec:

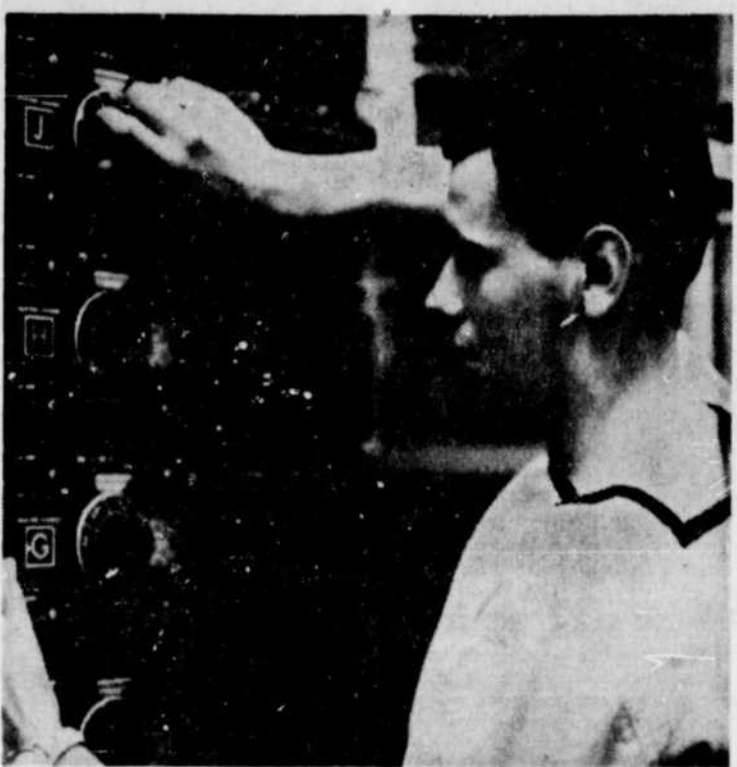
Fort George (P.Q.) — Installation d'épuration des égouts Valbec Construction Inc., Val-D'Or, (P.Q.), \$69,760.

Saint-Guillaume-D'Upton (P.Q.) — Bureau de poste, Jacques Mountplaisir Inc., Saint-Léonard (P.Q.), \$20,850.

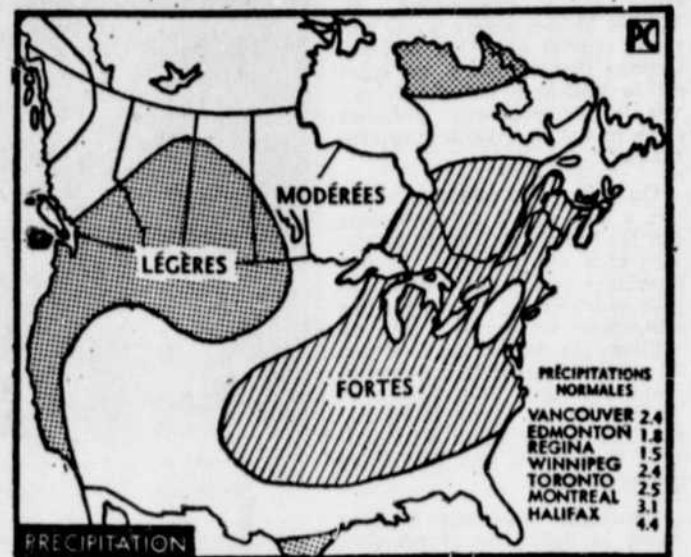
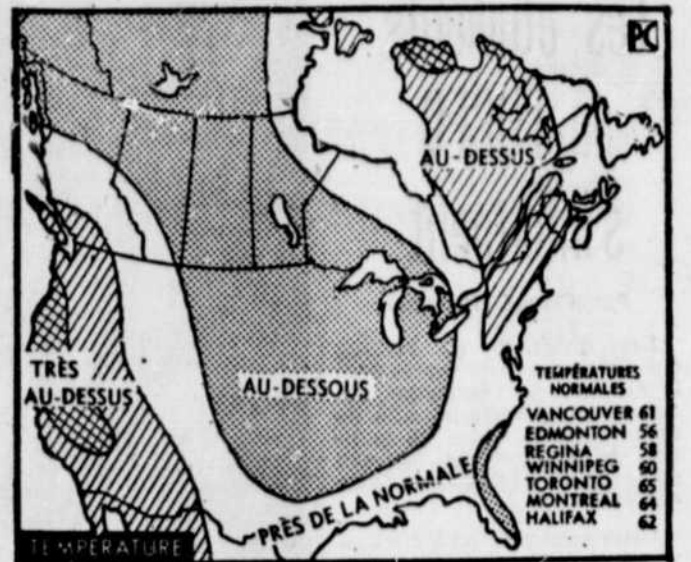
vie and Sons Limited, Lauzon (P.Q.), \$48,960.

Montréal (P.Q.) — Nettoyage intérieur, Edifice fédéral, 1179, rue Bleury, Allied Building Services (1962) Limited, Montréal, \$18,000.

Saint-Guillaume-D'Upton (P.Q.) — Bureau de poste, Jacques Mountplaisir Inc., Saint-Léonard (P.Q.), \$20,850.



● La recrue Marcelin Papillon, 18 ans, de Saint-Raymond de Portneuf, ajuste les contrôles d'un radar. Membre du HMCS Montcalm, l'unité navale de Québec, il participe à l'entraînement avec d'autres réservistes à la base des forces canadiennes d'Esquimalt en Colombie-Britannique.



● TEMPS VARIE — Selon l'Observatoire météorologique des États-Unis, la température présentera tous les aspects à travers le Canada durant les 30 prochains jours. La Colombie-Britannique connaîtra des températures passant de sous la normale à au-dessus de la normale, tandis que les pluies seront tantôt légères tantôt fortes. Sur la plus grande partie du territoire des Prairies, les pluies seront légères et la température sera au-dessus de la normale. Les provinces de l'Est du Canada auront des pluies abondantes et la température variera depuis sous la normale à au-dessus de la normale. Ces prévisions ne sont pas définitives et des changements peuvent survenir.

qui dit AJAX détruit la saleté?



ces ménagères de Québec...voilà qui le dit!



Mme Hervé HUDON
32, Côte de Courville
Mère de 12 enfants



Mme Armand LAVALLEE
315 est, rue Des Commissaires
Mère de 7 enfants



Mme Jean-Marie GOSSELIN
269, rue de l'Espinay
Mère de 5 enfants



Mme Magella PAGEAU
610, rue Monk
Mère de 6 enfants

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaitant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont

les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Voyez comment Ajax rend votre linge éclatant de propreté

Les étudiants de l'UGEQ s'informent

Par Claude BEDARD

Les dirigeants de l'UGEQ ont rencontré hier, après-midi, le ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, afin de prendre connaissance de la ligne de conduite du nouveau gouvernement concernant l'aide aux étudiants.

Cette entrevue, qui a été convoquée à la demande du ministre de l'Éducation, M. Marcel Masse, arrive à un moment crucial dans les récriminations des étudiants au sujet de la politique qu'entend suivre le gouvernement Johnson dans le système d'aide aux étudiants.

On sait qu'un nouveau système a été conçu dernièrement par les fonctionnaires du ministère et a été présenté à des étudiants pour approbation. Ce plan entraînerait cependant des débours de l'ordre de 45 millions de dollars au lieu des 20 millions de dollars actuellement accordés. Toutefois, rien ne prévoit son application immédiate, alors qu'on s'achemine à grands pas vers une autre année scolaire.

Rencontré quelques minutes avant le début de la réunion, le président de l'UGEQ, M. Robert Nelson, nous a révélé que les étudiants ne savent pas à quoi s'en tenir au sujet de la nouvelle politique gouvernementale concernant l'aide aux étudiants. Il a souligné qu'il a reçu depuis quelques jours plusieurs télégrammes d'associations étudiantes montrant leur mécontentement à ce sujet et desirant en savoir plus long.

"C'est depuis 1962 qu'on dit que le système d'aide n'est pas bon et doit être revu, a-t-il ajouté, mais nous avons promis d'étudier sérieusement la question. Malheureusement les élections ont eu lieu, et il a fallu tout recommencer".

M. Nelson était accompagné de deux autres membres du conseil d'administration de l'UGEQ. Une réunion importante du conseil de coordination devait avoir lieu à Montréal à la suite de la rencontre avec le ministre de l'Éducation.

À Québec, le président de l'AGEQ, M. Jean Taillon, excédé par la lenteur gouvernementale concernant sa politique dans le domaine de l'aide aux étudiants, a affirmé que si les étudiants ne sont pas satisfaits des propos du ministre de l'Éducation, il se pourrait qu'il y ait manifestation de force pouvant aller jusqu'à la grève générale...



● LA MAISON FAMILIALE DES KINSMEN — On voit sur cette photo, prise lors de l'inauguration de la Maison familiale, hier soir, de gauche à droite, le maire Gilles Lamontagne, M. Roland Beaulieu, président du Comité de la Maison familiale, M. Roger Valentin, et M. Paul Brown, président du club Kinsmen. En bas, une vue de la Maison familiale. (Photo L'Action, par Marcel Lafleur)

Maison familiale inaugurée

Par Pourchelle

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, également président du Comité de l'Exposition provinciale, a inauguré hier soir la maison familiale offerte au tirage par le Club Kinsmen de Québec.

M. Lamontagne a loué l'oeuvre de Kinsmen qui organise des camps de vacances, tout en rappelant que la ville emploie actuellement "toutes ses ressources financières et humaines pour établir un service des loisirs qui soit digne de notre jeunesse". Il a demandé au club et aux architectes de préparer pour l'an prochain, l'année du Centenaire de la Confédération, de construire une maison qui soit typiquement canadienne et québécoise.

Pour reprendre les mots du président du club, M. Paul Brown, "la maison est d'une conception originale, elle a la décoration la plus seyante et les meubles les plus modernes". Elle sera installée, après la fermeture de l'Expo, dans la rue Clérin.

On lui attribue une valeur d'au moins \$40,000. Elle est très vaste et on utilise beaucoup le bois pour sa façade et sa construction en général. Le bois a été choisi pour être exposé à tous les temps et il y a peu de surfaces peintes.

Le mobilier est d'un genre peu courant actuellement, mais ressemble beaucoup au mobilier colonial. Pas de fantaisie baroque, pas de tapse-à-l'oeil; il est sobre, trapu et solide. Le décorateur Gilles Gagnon admet lui-même qu'il a une allure carrément rustique.

FAITS DIVERS

Un incendie a détruit deux maisons à Giffard

Un incendie qui a débuté vers 11 h. hier soir, a détruit une maison en plus d'en domager une autre dans les limites est de Giffard, sur la rue Chabanel. Les bâtisses étaient propriétés de M. André Cameron, au 3858 Chabanel, et Hermidas Godin, au 3864. La famille de M. Marcel Clavet, habitait également cette dernière qui a été incendiée en partie et lourdement endommagée par la fumée.

La cause exacte du feu n'a pu être déterminée, et "ne le sera probablement jamais" selon un porte-parole de la police de Giffard. En effet, de la maison de M. Cameron, il ne reste plus qu'un amas de bois calciné. Quelques murs tiennent encore debout, mais la toiture s'est effondrée environ une heure après le début des flammes.

C'est toutefois dans la cave que le feu aurait pris naissance. M. Cameron aurait d'abord senti une odeur de fumée, puis aurait constaté la gravité de la situation en ouvrant la porte de cave. Il a immédiatement ordonné à sa famille de quitter les lieux. Aucun meuble ou objet personnel n'a pu être sauvé.

À l'arrivée des sapeurs de Giffard, les flammes sortaient déjà par les fenêtres. Devant la gravité de la situation, le sergent Samson qui dirigeait les opérations a demandé l'aide des sapeurs de Beauport. Huit pompiers de ce dernier Service se sont immédiatement rendus sur les lieux et se sont employés à protéger les bâtisses voisines.

La maison de M. Godin ne put toutefois recevoir toute la protection voulue étant donné le mince espace la séparant de la bâtisse de bois qui était déjà en feu.

Les sapeurs des deux localités ne purent se déclarer maîtres de la situation avant minuit et trente. Ils devaient toutefois demeurer sur les lieux jusqu'à 3 h. Personne n'a été blessée. Les pertes seraient de l'ordre de \$40,000.

(G. B.)

CINQ AUTRES PERTES DE VIE DANS L'EST

Cinq autres personnes ont perdu la vie, depuis hier après-midi, dans la partie est de la province, ce qui fait un total de 19 victimes depuis samedi. Deux personnes ont perdu la vie, hier soir, lors d'un accident de la circulation à Chicoutimi, une fillette a été mortellement blessée par un véhicule, un individu non identifié se serait noyé à St-François, I.O., et un garçonnet a été broyé sous les roues d'un camion.

À CHICOUTIMI
Deux personnes ont connu une fin tragique lors d'une collision nez à nez, sur la route 16, entre Chicoutimi et Arvida. La police provinciale a identifié les victimes comme étant Réal Vaillancourt, 35 ans du 1642 boul. St-Paul, à Chicoutimi, et Mme Richard Lévesque, 30 ans du 115 rue Dawning, à Arvida. Une autre personne aurait été sérieusement blessée lors de l'impact.

À BAIE TRINITE
Brigitte Lévesque, 6 ans, fille de Fernand, de Baie-Trinité, sur la côte nord a été mortellement blessée par une automobile, hier après-midi. Elle a été conduite à la morgue Banville de Hauteville, où le Dr J. Beaumont a institué une enquête.

À ST-FRANÇOIS, I.O.
La police provinciale fait présentement enquête sur une noyade qui serait survenue vers 10 h. hier soir, à la hauteur de St-François, I.O. Selon un agent, plusieurs personnes ont dit avoir vu tomber un homme à la mer.

Il s'agirait d'un technicien de Radio-Canada qui, en compagnie de plusieurs confrères, étaient à tourner un film, sur l'île d'Orléans. On ne connaît pour le moment les circonstances qui ont entouré cette noyade.



● VACANCES — Le secrétaire à la Défense des États-Unis, M. Robert McNamara, poursuit ses vacances au mont Rainier, dans le parc national de Washington. Il est ici photographié au camp Muir, à 10,000 pieds d'altitude, où il doit se reposer avant d'entreprendre l'escalade du mont Rainier. M. John Whitaker, le héros de l'Everest et son fils Louis, se joindront à McNamara. (Téléphoto UPI)

Les tendances futures de l'économie au Canada français

Par Uriel POITRAS

Une journée d'études sur le marché canadien-français, à l'intention d'une quinzaine de professeurs et étudiants en marketing international à l'Université Northern Illinois, E.-U., a eu lieu hier à l'Université Laval.

Organisé par M. Michel Cloutier, responsable de la section de gestion commerciale de la faculté des sciences de l'administration et du commerce, le séminaire a abordé diverses questions telles que le rôle du gouvernement dans l'économie québécoise, l'importance du mouvement coopératif, l'évolution des institutions financières du Québec, etc. Au fait, le séminaire a été conçu dans le but d'instruire les étudiants américains en marketing sur l'état actuel et passé, ainsi que sur les projets ou tendances futures de l'économie au Canada français.

QUEBÉCOIS COMPÉTENTS

Plusieurs conférenciers ont exposé leur point de vue sur l'économie québécoise. Ainsi, le Dr François Gauthier, de la section d'économie à Laval a traité des divers rôles et étapes qu'ont employés les gouvernements du Québec au sujet de l'économie provinciale.

Il a noté à ce propos que les Canadiens français deviennent actuellement compétents dans le domaine parce que justement ils sont obligés de le devenir, soulignant par là que le gouvernement provincial depuis 1960 a pris de plus en plus en main le développement économique du Québec, soit par la création d'une régie d'électricité, d'un ministère de l'Éducation, d'un contrôle plus poussé du développement des richesses naturelles, de l'implantation d'un plan d'assurance-santé, ou d'une régie des rentes.

Le Dr Gauthier a toutefois observé à ce sujet que le gouvernement actuel, malgré son peu de temps au pouvoir, avait tendance à se rattacher à une forme plus conservatrice de gouvernement et cela afin de réduire les dépenses publiques. Mais le conférencier s'est dit peu confiant dans la réussite de cette tentative, du moins en ce qui concerne la réduction des taxes, la province s'étant maintenant aventurée dans un processus irréversible.

VIVRE AU DESSUS DES MOYENS

Avant fait observer que les Québécois empruntent l'argent des États-Unis, consommaient une quantité énorme de produits américains, et cela afin d'imiter le mode ou le niveau de vie de nos voisins du sud, le Dr Gauthier a affirmé que l'économie québécoise en ressentait un malaise certain puisqu'ainsi nous vivons au-dessus de nos moyens.

Il a alors précisé ce que devrait être le rôle du gouvernement dans l'économie de la province. Tout d'abord, il faudrait augmenter les taxes, selon le conférencier, afin de financer avec autonomie l'expansion de la province. Ensuite, prendre en main le contrôle des compagnies américaines établies au Québec en achetant les parts; c'est-à-dire que le gouvernement devra prendre indirectement les décisions de l'industrie pour que les Québécois participent collectivement à l'autonomie économique de la province.

Enfin le gouvernement du Québec devra être de plus en plus indépendant du fédéral que les autres provinces, car celles-ci possèdent un caractère commun que le Québec n'a pas et ne peut donc pas partager. Ainsi, étant une minorité au fédéral, il deviendra une majorité au provincial et par conséquent possèdera une autonomie économique qu'il ne peut retirer au sein d'un regroupement au niveau de la nation canadienne.

VENTE AU DÉTAIL

M. Yvon Goyette, directeur général de la maison Maurice Pollack Ltée, à Trois-Rivières, a traité de l'adaptation de la vente au détail sur le marché canadien-français.

M. Goyette a affirmé que le marché canadien-français, qui compte une moyenne de 85% sur le marché québécois, n'était pas du tout semblable au marché canadien-anglais, du moins en ce qui concerne le point de vue de l'acheteur et de là, la philosophie de la vente.

Ainsi, pour que la vente au détail soit rentable, il faut, selon M. Goyette avoir des hommes possédant le sens du marché canadien-français afin que ceux-ci présentent des produits répondant au goût et au tempérament des Québécois. Le conférencier a observé que le tempérament latin des Canadiens français leur faisait voir la vie d'une façon moins utilitaire ou pratique que les Anglais des autres provinces.

Ils veulent quelque chose de beau autant, sinon plus qu'utilitaire.

Ainsi la femme canadienne-française tend à être plus individualiste que conformiste, contrairement au tempérament anglais; par conséquent elle adoptera plus facilement quelque chose que la société n'a pas encore définitivement accepté.

En somme, selon M. Goyette la motivation lors de l'achat n'est pas la même, et cela à cause de la culture différente, ce qui fait des Canadiens français de "très bons acheteurs qui sont au courant de la valeur et de l'authenticité de tel ou tel article".

COLLOQUE

Les autres conférenciers invités à parler étaient M. Gilbert Charbon, directeur de l'Information au Conseil de la coopération du Québec; il a traité de l'importance du mouvement coopératif au niveau des affaires québécoises. Professeur au département du marketing, à Laval, M. Robert C. McGoldrick a entretenu les étudiants américains de la division du marché au Canada. Enfin M. Marc Bélanger, professeur au département de l'administration a traité de l'évolution du monde des affaires du Québec.

Le séminaire s'est terminé par un colloque réunissant les conférenciers et traitant du marketing et d'aspects sociaux-culturels du Québec.

DISTRICT ELECTORAL DE ST-SAUVEUR

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. FRANCIS BOUDREAU

candidat de l'Union Nationale à l'élection générale du 5 juin 1966.

1. Dépenses personnelles du candidat	NIL
2. Location de locaux	\$1,297.00
3. Service	\$9,582.64
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ 371.70
5. Articles fournis	\$ 571.59
6. Publicité	\$4,466.66
7. Créances contestées	NIL
TOTAL :	\$16,289.59
(Signé) :	MARC GIGNAC agent officiel

Publié par le président d'élection du district électoral de St-Sauveur.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est très coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille de jus de chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Frottez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poches disgracieuses de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du monton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire remboursez. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

JEUDI SOIR — SEMAINE PROCHAINE
commencera la 55e

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC

du 1^{er} au 11 SEPTEMBRE inclus

INAUGURATION OFFICIELLE

7 h. 30 p.m. le 2 sept.
Salle des Banquets
au PALAIS CENTRAL

COLISEE - 9 h. P.M.

VENREDI LE 2 SEPT.

21^e Edition de la Grande Revue sur Glace
"HOLIDAY ON ICE INTERNATIONAL"

Autres Soirs à 8 h. 15
Jusqu'au 11 sept.
En Matinée: les 4, 5, 10 et 11 sept.

BILLETTS RESERVES :
\$1.75 — \$2.50 — \$2.75

Billets en Vente dans
Dépôts Habituels

DURANT L'EXPO
A VISITER: LE GAGNER
"Kinsmen", rembourée, avec terrain, valeur de \$35,000. Aussi une "Montagne" et un manteau de Fourrure.

Ne manquez pas JEUDI SOIR le 1^{er} sept. au COLISEE
UN CAS JEUDI BINGO de 15 TOURS
GROS PRIX EN ARGENT — TOURS SPECIAUX
PRIX DE PRESENCE

PRIX D'ENTREE

A compter de
VENREDI MIDI - 2 Sept.
Jusqu'au 11 inclus

ADULTES: 4, 5, et 11 sept. ... 75¢
Autres jours jusqu'à 6 h. ... 50¢
Après 6 h. 00 p.m. ... 75¢
ENFANTS (de 12 à 17 ans) ... 25¢
AUTOMOBILES ... 1.00

Clergé et Militaires en Uniforme, Grátis en tout temps.

ESTRADE

Le GRAND MEETING DE
COURSES sous HARNAIS
commencera
JEUDI SOIR, 1^{er} SEPT.
EN SOIRÉE à 8 heures: les 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 10 sept.
EN MATINÉE à 2 heures: les 4, 5 et 11 sept.

SERONT ACCEPTABLES AUX VISITEURS

• Exhibits du Commerce et de l'Industrie à compter de Jeudi soir 1^{er} sept.
• Le "Midway" sera également en opération.
• Les Forces Armées donneront leur spectacle et concert.
• Galeries d'Art & Photos - ouvertes à partir de Vendredi midi le 2

AVIS AUX USAGERS DES CHEMINS DE FER

EMBARGO GENERAL

Par suite de la décision prise par les employés de chemins de fer sédentaires et les agents de trains de journer

LE VENDREDI 26 AOUT, A MIDI

Devient impossible toute expédition de wagons complets, de chargements partiels ou de messagerie comprenant :

BESTIAUX, VOLAILLES, DENREES PERISSABLES.
EXPLOSIFS ET AUTRES PRODUITS DANGEREUX.
DEVISES, LINGOTS D'OR ET D'ARGENT.

Tout en prévoyant les retards possibles dans les livraisons, nous accepterons des expéditions de chargements partiels ou de messageries jusqu'à midi (heure normale), le vendredi, 26 août.

Les voyageurs sont avisés de s'informer de la cessation des horaires des trains au bureau des chemins de fer appropriés.

THE RAILWAY ASSOCIATION OF CANADA

Les Canadiens peuvent être des leaders à l'échelon mondial

GENEVA PARK, Ont. — (P.C.) Le chef des libéraux ontariens, M. Andrew Thompson, a demandé samedi aux Canadiens de montrer qu'ils peuvent être des leaders, à l'échelon mondial, dans au moins quelques domaines, afin que le Canada survive à titre de nation souveraine.

Parlant à la réunion annuelle de l'Association des jeunes libéraux de l'Ontario, M. Thompson a affirmé que "si nous ne pouvons apporter une contribution authentique, vitale et importante au monde en tant que nation, il ne nous reste plus qu'à abandonner la partie".

Le thème de cette conférence de deux jours dans un camp l'été situé à huit milles au nord d'Orillia s'intitulait "Ontario 1967".

"Nous avons le choix, a ajouté le chef libéral, entre prendre la peine de demeurer un Etat souverain ou nous laisser aller de bonne grâce dans les bras des Etats-Unis."

A ce sujet, il s'est dit opposé à l'annexion aux Etats-Unis.

M. Thompson a mentionné plusieurs défis auxquels les Canadiens ont à faire face : faire les techniques de négociations collectives afin d'éviter les grèves, trouver un moyen de maîtriser l'inflation, et se lancer dans la lutte pour dépasser les Soviétiques dans le développement des régions arctiques.

De son côté, le ministre des Affaires extérieures du Canada, qui participait également à la conférence, a soutenu qu'en dépit des efforts des Canadiens pour réunir leurs capitaux, les investissements étrangers — en particulier ceux des Etats-Unis — seront essentiels au progrès du pays durant les années à

venir.

M. Paul Martin a ajouté que les capitaux étrangers n'auront pas nécessairement de mauvais effets sur notre économie communautaire.

"Si nous voulons attirer le genre et le volume d'investissements étrangers dont nous avons besoin, a affirmé le ministre, nous devons faire voir très clairement aux investisseurs que nous les désirons et qu'ils seront traités équitablement."

Le gouvernement ne devrait être appelé à intervenir que dans les cas extrêmes où, par la faute d'un manque regrettable de bonne volonté ou de l'incapacité de réconcilier des points de vue contradictoires, il est nécessaire qu'il remplisse ses devoirs dans l'intérêt public, en réglant des causes majeures de conflits qui, autrement, menaceraient d'entraîner un désastre national."

Pour remplacer l'antagonisme entre patrons et employés

TORONTO (P.C.) — "Le moment est venu de remplacer le vieil antagonisme entre patrons et employés par une nouvelle philosophie basée sur la compréhension mutuelle et la collaboration". C'est là un des thèmes évoqués par M. Stanley A. Little, d'Ottawa, président du Syndicat canadien de la fonction publique CTC dans un mémoire présenté aujourd'hui au cours d'un colloque sur la négociation collective au sein de la fonction publique.

C'est M. Francis K. Eady, adjoint du président Little, qui a donné lecture du mémoire et répondu aux questions posées par un public composé surtout de cadres supérieurs de l'administration publique du Canada et des Etats-Unis. M. Little visite en ce moment Tuktoyaktuk, (Territoires du Nord-Ouest) avec le Conseil économique du Canada dont il est membre.

Selon le mémoire de M. Little, "à mesure que le temps s'écoule, nous laissons derrière nous l'époque où les syndicats étaient considérés comme un mal nécessaire qu'il fallait tolérer sinon éliminer, pour entrer dans une époque plus éclairée, consciente du fait que c'est dans la collaboration de bonne foi, entre les syndicats et les employeurs, que réside la réponse à nombre de nos problèmes".

MECONTENTEMENT — "En effet — dit le mémoire — les conflits dans le monde du travail sont souffrent tout le continent, indiquent clairement un mécontentement général du statu quo; révoquons donc nos manches et tâchons d'élaborer des méthodes et des philosophies nouvelles qui reflèteront le nouveau rôle amplifié des syndicats dans notre société".

"Dans notre société moderne, il ne suffit plus que les syndicats jouent le rôle d'agents négociateurs pour obtenir des gains purement économiques. Le moment est venu, où les travailleurs doivent accepter une part plus importante des responsabilités en vue d'une productivité accrue et d'une administration plus effective. En échange, ils pourront s'attendre à une part équitable de la prospérité due à l'augmentation du produit national, notamment par suite de l'automatisation".

M. Little déclare que les méthodes actuelles d'arbitrage des différends au cours des conventions collectives tendent à provoquer chez les gens un sentiment d'injustice refoulée jusqu'au moment des négociations en vue d'un nouveau contrat.

"Loin d'encourager l'harmonie dans les relations industrielles, cette méthode suscite au contraire des genres de grèves non autorisées auxquelles nous assistons actuellement au Canada".

MECANISME NECESSAIRE — "Les chefs syndicaux ayant le sens des responsabilités n'encouragent pas la grève — cela ne les empêche cependant pas d'insister au plus haut point sur le maintien du droit de grève. Il existe un grand choix de moyens de décourager les grèves sans la nécessité de recourir à la loi".

Le mémoire propose la création d'un mécanisme permettant la discussion prompte et fréquente des motifs de différends entre employeurs et employés.

M. Little se dit convaincu que les représentants patronaux et ouvriers sont capables de s'entendre pour trouver une méthode satisfaisante de poursuivre leurs relations mutuelles sans la nécessité constante d'un recours aux règlements officiels et à la loi. "Il suffit que l'occasion leur en soit donnée".

Le gouvernement ne devrait être appelé à intervenir que dans les cas extrêmes où, par la faute d'un manque regrettable de bonne volonté ou de l'incapacité de réconcilier des points de vue contradictoires, il est nécessaire qu'il remplisse ses devoirs dans l'intérêt public, en réglant des causes majeures de conflits qui, autrement, menaceraient d'entraîner un désastre national."

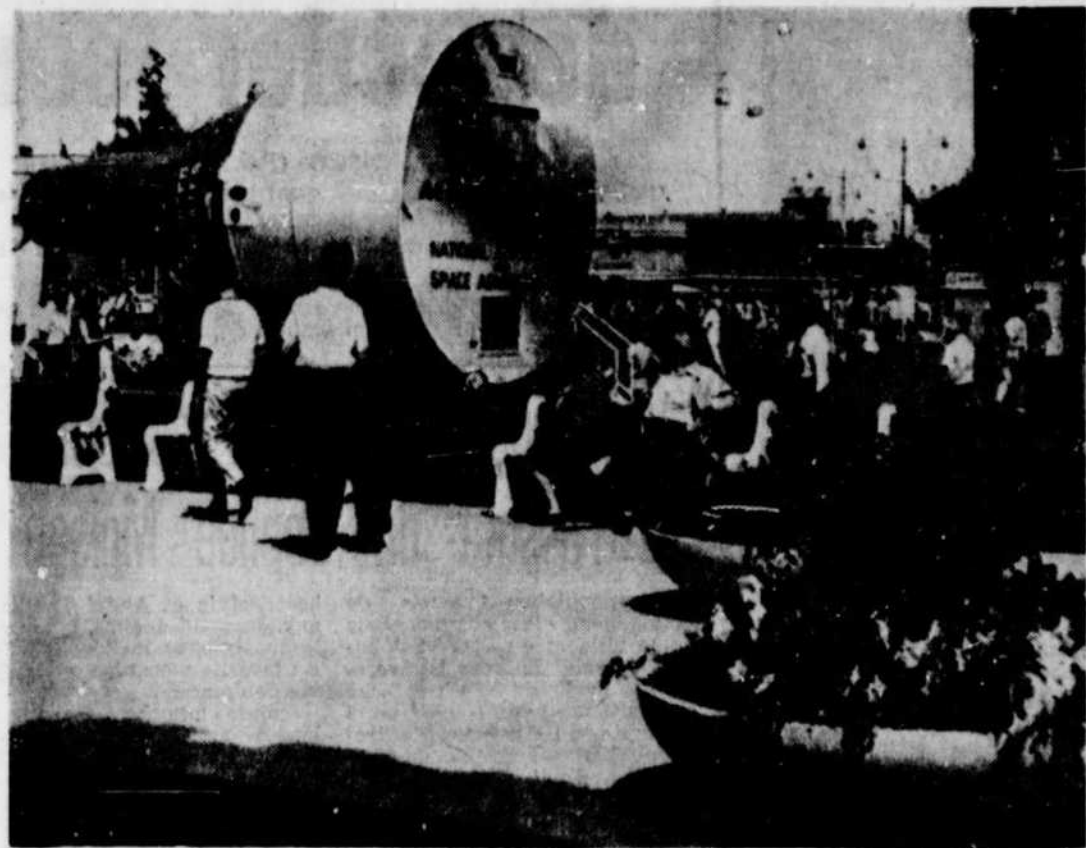
EN RETARD — Le Canada et les Etats-Unis sont "très en retard" sur d'autres pays industriels en ce qui concerne le droit des employés de la fonction publique de procéder à des négociations collectives avec le gouvernement — leur employeur.

Le mémoire mentionne que le Québec et la Saskatchewan sont les deux seules provinces canadiennes offrant des lois "satisfaisantes et justes" donnant aux fonctionnaires accés aux négociations collectives. Quant aux employés fédéraux des Etats-Unis, ceux-ci ne disposent que d'une "forme très restreinte" de négociations.

M. Little ajoute que ni le Canada ni les E.-U. n'ont ratifié une convention de l'ONU offrant aux employés de la fonction publique le droit de s'organiser et de procéder à des négociations collectives, ceci malgré le fait que la moitié des 111 pays membres de l'Organisation internationale du travail ont donné leur accord.

M. Little déclare que : — la mise en pratique des négociations collectives tend à réduire le favoritisme, "quoique nous ne soyons pas assez naïfs pour croire qu'elles l'éliminent entièrement".

Les avancements basés sur le prétendu système au mérite nécessitent des examens écrits et des entrevues pouvant donner lieu à des préjugés et à des opinions subjectives. Ce système devrait être remplacé par l'affichage des qualités requises et par un système de promotions basé sur l'ancienneté parmi les employés remplissant les conditions requises.



● GEMINI DE PRES — Toronto (Téléphoto UPD) — L'exhibé national a permis à des Canadiens de voir de près un modèle de l'engin spatial Gemini. Lord Thompson a présidé à l'ouverture de l'exhibé.

Considérations politiques selon M. George Hees

WATERLOO, Ont. (P.C.) — Le ministre du Commerce dans le dernier gouvernement conservateur, M. George Hees, a déclaré hier que l'attitude du gouvernement Pearson, lors de la grève des débardeurs des ports du St-Laurent et pendant la menace de grève des employés de la Voie maritime, du St-Laurent, "n'a eu d'autre motivation que des considérations d'ordre purement politique", et que "l'approbation qu'ils ont ainsi accordée à des règlements inflationnistes" a pavé la voie à la grève des cheminots qui doit éclater vendredi.

M. Hees, qui parlait à un colloque tenu à l'université de Waterloo, s'est dit d'avis que la réunion des Chambres devrait être convoquée immédiatement, pour permettre aux députés de faire valoir leur point de vue quant à cette menace de grève.

"En confiant avec les représentants syndicaux d'un groupe d'employés irresponsables qui avaient déclenché une grève illégale, a dit M. Hees, le gouvernement leur a automatiquement attribué le même statut qu'à ceux qui se soumettent à l'arbitrage réglant l'arbitrage entre patrons et ouvriers."

"Le gouvernement a ainsi endossé une grève illégale qui allait à l'encontre de l'intérêt du public; or, le bien commun n'est jamais mieux servi que lorsque les descriptions de la loi sont respectées..."

M. Hees s'est ensuite élevé contre le fait que la proposition avancée par M. Pearson, qui devait servir de base au nouveau contrat de travail signé dans les deux cas, contenait une offre d'augmentation des salaires.

M. Favreau
n'y était pas

OTTAWA. — (P.C.) — Le comité ministériel formé pour élaborer la politique gouvernementale devant l'éventualité d'une grève des cheminots s'est réuni dans la capitale fédérale à midi.

La séance venait à peine de commencer lorsque les ministres ont appris que la date de la grève des 120.000 cheminots avait été fixée à vendredi.

A une exception près tous les membres du comité ministériel étaient présents. Il ne manquait que M. Guy Favreau, président du Conseil privé actuellement en vacances.

Le président du comité, M. Lester Pearson lui-même a indiqué que toutes les décisions du comité seront référées au cabinet qui devait être convoqué plus tard aujourd'hui ou demain.

Un conseiller ministériel a révélé que le gouvernement avait un plan d'action pour toute éventualité.

Femmes
recherchées ?

Ottawa (P.C.) — La police d'Ottawa est à la recherche d'un groupe de femmes, non pas pour les mettre sous verrou, mais pour leur faire endosser l'uniforme comme surveillantes des compteurs de parkings.

Ce service ne compte actuellement que 24 femmes sur un personnel normal de 35. A cause de cette pénurie on engage des élèves agents de police pour distribuer les contraventions.

Mais jusqu'à présent le chef du service n'a pas réussi à recruter des femmes pouvant se qualifier pour ce travail.

Défi de taille

OTTAWA. — (P.C.) — Le président de l'Association canadienne du camionnage a déclaré, hier, que l'éventuelle grève générale des chemins de fer est un défi de taille à l'industrie canadienne du camionnage.

M. Georges Gouin, de Montréal, a ajouté que l'industrie du camionnage avait déjà relevé un défi semblable en 1950, et était encore prête à faire de son mieux.

L'ACC groupe 7.000 compagnies de camionnage à travers le Canada.

M. Gouin a dit que l'industrie du camionnage se joindra aux autres modes de transport pour rencontrer les besoins les plus urgents en matière de transport.

"Comme pour la grève de neuf jours en 1950, les Associations provinciales seront transformées en centre de coordination de secours pour appuyer l'effort total du camionnage. Ces centres sont dans les villes de Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec et Moncton."

Contrats de
\$7.831,098

Ottawa (P.C.) — Le ministre des Travaux publics a fait savoir, lundi matin, qu'il avait accordé des contrats pour une valeur de \$7.831,098 au cours du mois de juillet.

En juin, le ministère avait accordé des contrats pour \$47.072,806.

Les trois contrats les plus importants octroyés en juillet ont été pour les travaux de construction de la jetée du détroit de Northumberland, pour la réfection et l'élargissement d'un barrage sur le lac Temiskamingue, et pour la construction d'une voie d'accès à Argentina, Terre-Neuve, au coût respectifs de \$1.149,483, \$1.107,131 et \$1.007,777.

Quatre contrats ont été accordés dans le Québec, pour la construction d'une usine de traitement des eaux-vannes à Fort-George, contrat de \$60.760 accordé à Valbec Construction de Val ; d'Or; pour des travaux de réparation au quai de Lauzon, contrat de \$46.960 accordé à la maison George Davie de Lauzon; pour des travaux de nettoyage à l'édifice fédéral de la rue Bleury à Montréal, contrat de \$18.000 accordé à Allied Building Services de Montréal, et pour la construction d'un bureau de poste à St-Gilles d'Upton, contrat de \$20.850 accordé à Jacques Montplaisir, de St-Léonard.

Docteur
REMY
BEAULIEU
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL. : 524-2413
• Examen de la vue
• Rééducation visuelle
• Choix de lunettes

Antonin-F. Belleau Inc.
COURTIERS
D'ASSURANCES
AGREES
475, Chemin Ste-Foy
(suite 11) Québec 6
Tel. : 681-6279

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 300, Edifice Grande-Allée,
550 est. Grande-Allée, Québec
Surtout pour vos yeux
TEL. : 525-1471.

On va... on court... on vole... chez Berlitz!

Car l'enseignement y est d'or. Pour améliorer votre situation, pour enrichir votre vie sociale, Berlitz a créé les cours les plus efficaces qui soient ! Chez Berlitz, vous apprendrez L'ESPAGNOL, L'ALLEMAND, L'ITALIEN ou LE RUSSE, ou encore, vous perfectionnerez votre ANGLAIS, grâce à des méthodes jamais égalées.

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon test gratuite. Composez : 529-6161.

Ecole **Berlitz** langues vivantes
500 Grande Allée, Québec

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
555, Dorchester Sud — 529-2181

LA CLEF DU SUCCES
JEUNES GENS... JEUNES FILLES
DESIREZ-VOUS UNE POSITION STABLE ?
Inscrivez-vous aux :
COURS DU JOUR OU DU SOIR
ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU
473, de la Canadienne Tel. : 524-3215
Spécialités :
• Conversation anglaise
• Correspondance bilingue
• Droit commercial
• Classement de bureau
• Initiation aux affaires
Acceptons les élèves de la 5ème à la 12ème années
EMPLOYES DE BUREAU — FINISSANTS — FINISSANTES
Cours spécial du soir
Conversation anglaise Comptabilité Steno-dactylo

L'Action sportive



Par Jacques Revelin

Deux pôles aimantent désormais la scène sportive québécoise

Le tournoi international de tennis n'est plus le seul grand événement annuel captivant Québec dans la haute sphère du monde sportif. Deux pôles d'attraction bien distincts aimantent maintenant le grand public de la cité de Champlain en plein centre de l'hiver et au cœur de l'été, amassant de grosses foules au Colisée puis sur la colline parlementaire, à l'ombre des vieux murs bordant le club de tennis des Employés Civils.

Désormais, les Québécois peuvent s'élever jusqu'au sommet d'un sport, après avoir été les témoins vivants des premiers sprints de ceux qui, plus tard, seront au premier plan du hockey.

Mêmes débuts prometteurs, mêmes succès foudroyants. Ces résultats identiques ne sont pas les produits d'un heureux hasard, mais le normal aboutissement des efforts parallèles conjugués de deux organisations sérieuses ayant édifié sur le roc les structures que rien ne pourra ébranler. Tout au long de la semaine dernière on a vu ce qui se passe lors du tourbillon par terre, en regardant agir les responsables du tournoi rotation. Chacun avait une tâche bien définie à accomplir. Pas le moindre enchevêtrement ne se produisit avant que soit donné un ordre ou prise une décision. Comme Gérard Bolduc a su s'entourer de collaborateurs dévoués et compétents, Gaston Savard dirigeait cette année un groupe débordant d'efficacité dans les coulisses du tournoi de tennis. Voilà certes la raison fondamentale d'un si net et si énorme succès ne laissant planer aucune crainte sur l'avenir d'une aussi magnifique compétition.

Ce n'est toutefois pas le seul motif justifiant cette nouvelle réussite sportive à Québec. Elle a été accentuée par la formule inédite du tournoi. S'écartant des sentiers battus, on a créé un genre de confrontation contrastant avec celles disputées ailleurs. A Québec la hantise de l'élimination ne rait pas à l'extrême la tension des joueurs, comme à Wimbledon, Paris ou Forest Hills, les trois principaux centres de rayonnement du tennis international. En étant plus décontractés, ils sont davantage spectaculaires, ce qui rehausse énormément la vision de tous les matches.

On a par ailleurs situé les phases de la compétition à une période du jour convenant parfaitement au public d'une grande ville, soit à partir de l'heure où le labeur quotidien prend fin. On a pris soin aussi de ne pas alourdir le programme pour que chaque série se termine au terme d'une période de temps raisonnable.

Un seul risque expose le tournoi à de sérieux inconvénients, celui des sautes d'humeur imprévisibles de la température. Ce défi a jusqu'ici été relevé, grâce surtout aux étonnantes propriétés du court central pouvant absorber rapidement l'eau de pluie, comme on a pu s'en rendre compte mardi dernier. Une semaine orageuse pourrait perturber le déroulement du tournoi mais ce sera toujours à l'extérieur qu'on s'efforcera de le tenir, dans le cadre pittoresque où il a vu le jour, car le tennis est un sport qui a besoin du ciel pour plafonner.

Lesquels reviendront sur la colline, l'an prochain ?

Quel joueur reviendra à Québec, en 1967, pour prendre part au troisième tournoi rotation DOW ?

Robert Bédard est d'ores et déjà réintégré, car on pourra difficilement se passer de la présence d'un Canadien, surtout de celui qui peut encore dignement figurer dans une telle compétition. Aussi longtemps qu'il sera possible de le rapprocher des "Grands", on atté, tra les regrets de son trop long maintien à l'écart des tournois majeurs.

On peut s'attendre aussi à revoir Rafael Osuna. Deux raisons motivent son retour. C'est un joueur "coloré" et c'est de lui que se servent les organisateurs pour établir les contacts avec les autres compétiteurs. Osuna est certes le meilleur propagandiste du "Rotation" au-delà de nos frontières et il est juste qu'une place lui soit réservée dans le groupe des six.

Santana reviendra-t-il aussi ? C'est probable, mais non confirmé. Il n'a d'ailleurs pas osé le promettre avant de quitter la cité de Champlain. Sollicité partout, l'Espagnol ne peut évidemment pas s'enchaîner longtemps d'avance. On peut toutefois croire qu'il a apprécié son séjour à Québec, d'autant plus qu'il y a consolidé davantage son prestige et qu'il affectionne les courts en terre battue. C'est évidemment lui que l'on a réintégré le premier, mais il faudra repasser plus tard à Santana de "notre" tournoi tout en grossissant les appâts...

La réapparition de Roy Emerson, Erik Lundquist et Cliff Drysdale est moins assurée. Non pas à cause des degrés divers de leur valeur ni de la déception causée par l'Australien, mais par souci de maintenir le plus grand intérêt possible au tournoi en variant l'identité et le style des participants. L'Allemand Wilhelm Bungert pourrait constituer une nouvelle attraction. On pourrait également faire venir le noir Arthur Ashe et un autre Australien comme Tony Roche ou Fred Stolle. Le russe Matrova n'est pas à dédaigner non plus, ni Dennis Ralston, en dépit de son bouillonnant caractère qui permettrait à certains journalistes de satisfaire leur goût de la critique.

En somme, il y a suffisamment d'excellents joueurs de tennis sur notre planète pour élargir l'éventail du choix, à moins que l'on matérialise le grand projet qui bourdonne dans la tête de plusieurs, soit celui de confronter trois amateurs à trois professionnels. Cette idée a toutefois perdu de nombreux supporters ces jours derniers, car on s'accorde généralement à croire préférable le prolongement de la formule actuelle du tournoi. Avec des professionnels, il perdrait peut-être son atout majeur, celui d'être une authentique compétition pour devenir plus tôt une exhibition.

En souplesse...

● Giulio Travaglio va pouvoir acheter l'île de Capri, s'il continue à remplir ses poches de dollars. Ses victoires à Hamilton, Québec et Trois-Rivières lui ont rapporté la coquette somme de \$8.000.00. Ça représente plusieurs millions de lires...

● La course "Triangle" remise deux fois à cause du manque absolu de vent sera reprise le 24 septembre, au large de Pointe-au-Pic. On l'avait tout d'abord annulée jusqu'à l'an prochain, mais plusieurs capitaines de voiliers du Québec Yacht Club tiennent à disputer cette grande épreuve avant le retour de l'hiver, sans craindre les grands vents d'automne...

● C'est à partir du 15 octobre que Radio-Canada fera revivre le deuxième tournoi rotation DOW. Presque tous les matches ont été filmés, et qui a nécessité au moins 36 heures d'enregistrement et le maintien en action de 25 techniciens autour du club des Employés Civils. Le reportage diffusé sera découpé en seize périodes de 45 minutes, alors que l'on verra les principales phases de chaque match qui se sont déroulés devant quatre caméras de CBC et sous un éclairage d'une puissance de 40.000 watts...

● Le tournoi de golf de la Galerie Sportive de Québec aura lieu lundi prochain, sur le parcours du club de Lévis. Ceux

Pirates et Giants refusent de céder sous la pression

SAN FRANCISCO (P.A.) — Le lanceur de relève Lindy McDaniel a eu raison hier du Cincinnati, auquel il n'a concédé que quatre coups sûrs dans les quatre dernières manches, alors que les Giants de San Francisco ont défait les Reds par 5-2. Hal Lanier a compté le troisième point à la cinquième manche et a donné une marge à McDaniel à la huitième en frappant un simple bon pour deux points.

McDaniel a fait son entrée et vainqueur Joe Gibbon se dans la joute à la sixième fut blessé à un genou en cou après que le lanceur débutant rant au premier but.

Cincinnati 001 100 000—2 8 1
San Fran 020 010 02x—5 9 3
Ellis, McCool 7 Nottebart 8
et Coker, Edwards 8 Gibbon,
McDaniel 6 et Haller. G-Gib-
bon 4-6. P-Ellis, 10-15. Cir.:
SF-Hart 28.

QUATRE A LA SE

PITTSBURGH (P.A.) — Les Pirates de Pittsburgh, qui ont compté quatre points à la cinquième manche, ont défait hier soir les Phillies de Philadelphie par 6-5.

La poussée de la cinquième manche a été déclenchée par Bill Mazeroski qui a frappé un triple. Le pittsburgh, qui a frappé 17 coups sûrs, a conservé son avance d'un centime de point sur le San Francisco, qui a défait le Cincinnati 5-2, en tête de la ligue Nationale.

Philadelphie. 030 001 100—5 11 0
Pitts. 001 041 00x—6 17 2
Buhl, Herbert 5 Knowles 6
Culp 7 et Uecker, Dalrymple 7; Fryman, Cardwell 2 Mik-
kelsen 7 et Gonder. G-Card-
well 6-6. P-Buhl 5-8.

IL AIME LES METS

CHICAGO (P.A.) — Randy Hundley a frappé hier son 18e circuit de la saison alors que les Cubs de Chicago ont défait les Mets de New York 8-4.



● John "Boog" POWELL.

Boog Powell a un total de 97 points produits

NEW YORK (P.C.) — Le premier but des Orioles de Baltimore, John "Boog" Powell, a frappé cinq circuits, fait entrer neuf points et obtenu une moyenne au bâton de .412 la semaine dernière, portant sa fiche à 32 circuits, 97 points produits et 297 de moyenne au bâton.

Powell vient en tête de la ligue Américaine pour le nombre de points qu'il a fait entrer; au deuxième rang, après son coéquipier Frank Robinson, pour le nombre de circuits; et au quatrième rang dans le classement des frappeurs.

Il a été blessé à la main gauche samedi, mais on prévoit qu'il ne sera absent du jeu que quelques jours.

Tony Oliva du Minnesota demeure au premier rang des frappeurs, avec une fiche de .313, suivi de Al Kaline du Detroit, qui a une fiche de .312. Robinson a réussi six points avec six coups sûrs en 13 présences au bâton.

Willie Stargell des Pirates, avec un gain de six points, a pris la deuxième place, portant sa fiche à 328 à la faveur de six coups sûrs en 12 apparitions au bâton. Felipe Alou de Atlanta est passé de la quatrième à la troisième place avec 325. Vient ensuite Rico Carty de Atlanta, avec 323, puis Roberto Clemente du Pittsburgh, avec 320. Ces chiffres tiennent compte des joutes de dimanche.

Hank Aaron de Atlanta est toujours le champion des circuits avec 33 et des points produits — il en a fait entrer 94. — Copendant, Willie Mays du San Francisco, qui a frappé quatre circuits la semaine dernière, menace de prendre la tête au chapitre des circuits. Il en a 32.

Une cinquantaine de tennismen à l'assaut du trophée Molson

Les populaires tournois de tennis pour les championnats de la ville et du district débutent ce soir au club St-Sacrement à partir de 5.30 hres. Une cinquantaine de compétiteurs tenteront de décrocher le trophée Molson, emblème du simple masculin.

Toutes les meilleures raquettes de la ville sont réunies. Le simple féminin à l'affiche ce soir également, groupe 16 participants en vue de l'obtention du trophée Blondeau. Le double masculin qui a été placé au club St-Thomas d'Aquin, de Ste-Foy, commencera mercredi soir. Le trophée Emond & Côté sera à l'enjeu.

Le classement des 8 joueurs semés est le même que le Ronda. Dans l'ordre, on remarque les noms de Marc Blondeau, Jacques Giguère, Jean-Yves Laurin, Guy Michaud, Jackie Hérisset, Jean Marois, Robert Potvin et André DeChavigny. Joanna Langlais, la nouvelle championne du trophée Foy, est favorite pour récolter le simple de dames.

Quinze minutes seront allouées aux retardataires. Le tournoi est sanctionné par la Fédération de Tennis de Québec.

AUJOURD'HUI

Hres 5.30 A. Molson vs L. Duill
Y. Potvin vs M. Voyer
R. Langlois vs C. Laberge
F. Chamberland vs A. Dionne
6.30 Jocelyn Lemieux vs A. Baras
R. Lefebvre vs C. Marcoux
J. P. F. vs A. Corriveau
Joe. Lemieux vs C. Auger
7.30 J.-C. Gosselin vs J. Lambert
A. St-Georges vs D. Pouliot
R. Guimond vs A. Delage
8.30 J. Langlais vs A. Prémont
D. Raymond vs A. Perreault
H. Morissette vs B. Cousin
H. Lemieux vs J. Wathier
9.30 L. Robitaille vs D. Robitaille
M. Gosselin vs L. Cloutier
P. Lemelin vs D. Pichette
H. Lussier vs T. Dion
N.B. — En cas de mauvais temps, l'horaire d'aujourd'hui sera le même pour demain soir.

La nouvelle entente CAHA-NHL laisse bien des gens sceptiques

Par la PRESSE CANADIENNE

La nouvelle entente entre la CAHA et la ligue Nationale de hockey, qui met un terme au parrainage professionnel des équipes amateurs, a été accueillie avec un optimisme restreint par les dirigeants du hockey hier.

La plupart sont d'avis qu'elle sera dans l'intérêt du hockey si elle est mise en pratique correctement.

Selon l'entente, qui entrera en vigueur le 1er juillet 1967 pour une période de cinq ans,

1. — Les professionnels mettent fin au parrainage des équipes amateurs, y compris les juniors;
2. — Les équipes professionnelles repêcheront annuellement les joueurs qui auront fini leur stage amateur;
3. — Les équipes professionnelles ne pourront négocier avec les joueurs avant leur 20e anniversaire;
4. — Les formules A, B et C disparaîtront;
5. — La CAHA contrôlera les sommes versées par les professionnels lors du repêchage.

Bill Hanley, secrétaire-général de l'Association canadienne de hockey, prétend qu'on ne saura à quel s'en tenir au sujet de la nouvelle entente avant deux ou trois ans.

Les dirigeants de plusieurs équipes juniors de l'Ontario continueront leurs activités après la fin du parrainage professionnel.

"Le hockey junior sera dirigé sur une base probablement plus personnelle et locale, car les dettes accumulées ne seront plus défrayées par les équipes professionnelles", a déclaré Fred Muller, président des Black Hawks de St. Catharines, de la ligue Junior A de l'Ontario.

"Nous devons obtenir nos propres joueurs maintenant, a ajouté le gérant Ken Campbell. Cependant, il n'est pas question de prendre la panique, car on a déjà réussi dans ce sens dans le passé et on peut le faire encore sans l'aide des pros".

A Sudbury, Leo Gasparini, gérant des Wolves, de la ligue Junior A du Nord de l'Ontario, croit que ce changement favorisera les équipes de ce circuit dans la lutte en vue du trophée Memorial, car, auparavant, les meilleurs juniors évoluaient tous dans la LJO.

A Montréal, jeudi, le président Clarence Campbell, de la LNH, a déclaré que le parrainage professionnel se poursuivrait jusqu'en 1967, si bien que, si une équipe majeure avait des droits sur un joueur, avant l'entente conclue jeudi, elle pourra les exercer indéfiniment.

Me Allan Eagleson, député conservateur provincial de l'Ontario, s'est dit enchanté du changement, "car les pros vont perdre leur emprise sur les amateurs", ce qui aboutira à du calibre junior mieux balancé à travers le pays.

JUCKES

Gordon Jukes, secrétaire-général de la CAHA, opine que la nouvelle entente avec la ligue Nationale de hockey marque "un grand progrès" parce que la CAHA n'avait pu jusqu'à maintenant accomplir ce qu'elle croyait essentiel.

"Grâce à cette nouvelle entente, nous serons capables de partager les montants afin d'aider les équipes amateurs", a-t-il déclaré avant de retourner à Melville, Sask.

On sait qu'on en est venu à la nouvelle entente jeudi, mais on n'a fait connaître alors aucun détail financier.

Jukes a déclaré que, en plus du prix de repêchage des joueurs, la CAHA recevait encore d'autres montants en vue du développement du hockey en général et du hockey mineur.

"Ce fond de développement remplacera en partie les sommes reçues des majeures pour le parrainage des équipes amateurs".

"Par ailleurs, nous avons fait disparaître l'influence professionnelle sur les équipes amateurs", a ajouté Jukes.

EMMS

Happ Emms, gérant général des Bruins de Boston et propriétaire des Flyers de Niagara Falls, de la ligue Junior A de l'Ontario, croit que l'entente servira les intérêts du hockey.

Selon lui, le hockey amateur relève totalement de la CAHA, qui devra en assurer l'aide financière.

Par ailleurs, Emms est d'avis qu'on devra prévoir une législation spéciale permettant de repêcher les talents prometteurs de 18 ans et moins.



HIER

Ligue Canadienne
Edmonton 18, Regina 17

AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne
Calgary à Winnipeg

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

Hamilton 3 3 0 0 0 62 21 6
Ottawa 3 3 0 0 0 38 17 6
Montréal 3 1 2 0 0 21 23 2
Toronto 3 0 3 0 0 24 38 0

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2

Conférence de l'Ouest

Winnipeg 4 3 1 0 0 81 61 6
Regina 5 3 2 0 0 112 83 6
Edmonton 5 2 3 0 0 74 100 4
Vancouver 4 1 3 0 0 57 57 2
Calgary 4 1 3 0 0 38 58 2



CAUGHT STEALING!

Le tableau du champ centre dans l'Astrodome de Houston indique à Tommy HARPER (17), des Reds de Cincinnati, qu'il s'est fait retirer en tentant de voler le deuxième-but. C'est l'arbitre Sonny Jackson qui a accepté le lancer du receveur Bill Heath. Aussitôt connue la décision de l'arbitre, le tableau lumineux montra la caricature d'un voleur à qui un policier passe les menottes. (Téléphoto UPD)

Un club de Montréal serait le porte-couleurs de l'UCQ

Alors que toutes les provinces, excepté le Québec, avaient annoncé leur choix pour l'équipe officielle devant les représenter dans le Tour du comté de Portneuf, on commençait à désespérer que la belle province, par l'entremise des dirigeants de l'U.C.Q., enverrait des coureurs pour la représenter officiellement.

Heureusement, il appert qu'un club au complet a été choisi soit le Cyclo Laval de Montréal. Dirigé par l'habile Mario Francescutti, cette brillante équipe pourrait bien s'avérer très sérieuse aspirante à fond: coureur de nombreux années, il a été plusieurs fois maillot jaune dans le Tour du St-Laurent et il a nombre de grosses victoires à son crédit. Il a le sens de la stratégie des années 1955-1960. Egalement, il sait très bien manier ses jeunes. Un triomphe du Cyclo-Laval serait certainement, pour une grosse part, un triomphe du directeur technique.

Deuxièmement, il s'agit moins de surveiller étant moins connus que les Lessard-Sauvage-Lejeune quoique ayant des cycl

Jack Nicklaus et le GOLF

UN BATON POUR LES POSITIONS SERRÉES



QUAND vous avez besoin de distance, mais que la balle repose dans une légère dépression de terrain, essayez un bois 3, 4 ou 5, plutôt qu'un long fer à lame ouverte.

La concentration du poids à la base de la tête du bois, qui est plus petite mais plus ronde, aidera à se tailler un chemin dans l'herbe haute ou les trous serrés beaucoup plus facilement.

Jouez pour un "fade" en plaçant la balle à mi-chemin entre les deux pieds et en ouvrant légèrement la tête du bâton. Ceci vous aidera à placer la balle sous la balle, grâce à une descente abrupte du swing.



Ce que j'en pense

par Jean Pouliot

LE PILOTE DE L'ANNEE

Si nous avions à faire le choix du pilote de l'année immédiatement, au lieu du 30 décembre prochain, il n'y a pas de doute qu'Eddie Lyons serait notre choix logique.

Le pilote des Indiens a en effet hissé l'équipe du 9e rang au 4e, à seulement une partie de la 2e position. Il a de plus doublé le nombre de 13 victoires de l'an dernier, un exploit dont même l'instructeur des Mets de New York ne pourra pas se vanter.

Mais là où la stratégie de Lyons s'est le plus fait valoir, c'est dans les parties en supplémentaires. Samedi dernier, c'était la 6e fois d'affilée où les Indiens remportaient une partie en prolongation et c'est là un exploit digne de mention.

En une saison et demie, Lyons s'est choqué une fois et il s'était alors fait expulser d'une joute à Plessisville. Il peut encore exploser d'ici la fin de l'année, mais ce sera alors aux dépens d'un spectateur qui le harcèle depuis quelques joutes. En général, il est très calme.

Pour les journalistes, Eddie fournit de l'excellente copie sans être pour autant un prophète aux prédictions ronflantes. Il est un fin analyste du jeu et il a fait preuve de beaucoup de patience envers ses joueurs. Ses idées sont Wally Alston et Al Lopez. Ajoutez les fiches récoltées par ces deux hommes et comparez-les à celles des tapageurs Leo Durocher et Eddy Stanky.

Les éliminatoires commencent ce soir et les Cardinals de Granby sont évidemment favoris, ayant remporté le championnat de la saison régulière. Quel que soit le résultat de la série semi-finale, nous savons qu'après la dernière joute, Eddie Lyons ne se sauvera pas des journalistes sur une envolée nocturne.

BOLDUC ET FORTIER

Deux joueurs qui l'an dernier à pareille date évoluaient encore chez les juniors ont été les héros de la dernière victoire de la saison régulière. Claude-Denis Fortier a frappé le solide coup sûr qui a produit le point victorieux et Claude Bolduc a été le lanceur gagnant. Il l'a été en se tirant d'une situation de trois balles, aucune prise, avec les buts remplis, ce qui veut dire qu'il possède encore ses nerfs d'acier, même si le manque d'entraînement a forcément réduit sa saison de façon drastique.

Mais si ces joueurs ont atteint rapidement cette maturité, c'est parce qu'on leur a donné très tôt la chance de sortir de leur cour, l'occasion de jouer contre les meilleurs juniors de la province.

Malheureusement, nous doutons que l'an prochain, il y ait deux autres gradués juniors de ce calibre, parce que Québec s'est retiré de la Ligue Nationale Junior. La nécessité d'une équipe québécoise dans un circuit provincial de calibre ne sera malheureusement prouvée qu'à un moment où il sera trop tard pour y remédier. Et si personne n'a les moyens de supporter une telle équipe, alors les Indiens devraient prendre l'initiative d'envoyer un ou deux juniors par été évoluer à Montréal.

Tous les clubs de la Provinciale se valent par leurs six Américains. La différence viendra toujours du talent provincial qu'on pourra dénicher, et on n'aura pas à tous les ans la chance de mettre la main sur un Després ou un Lizotte.

VOLTE-FACE DE CAMPBELL

Le président de la Ligue Nationale, Clarence Campbell, a accédé aux demandes de la C.A.H.A. et a accepté qu'à partir de juillet 1967, les équipes de son circuit cessent de patronner des clubs-fermes amateurs et qu'on procède à chaque année à un repêchage universel des joueurs de 20 ans.

D'où vient une volte-face si subite en face de privilèges que les six magnats de notre sport national considéraient quasiment comme des droits? Nous y voyons deux sources: 1—Influence des proprios des six nouvelles équipes qui veulent avoir leur juste part du talent qui pousse; 2—une façon habile de s'éviter des reproches graves de la part du comité chargé par Ottawa d'enquêter sur les structures du hockey.

Qu'arrivera-t-il aux ligues juniors actuelles? Pour cette année, il semble qu'il n'y aura pas de changements, car les préparatifs sont déjà trop avancés partout pour rebrousser chemin. Il est d'ailleurs avantageux pour les clubs professionnels qui ont des joueurs de 19 ans de places dans leurs clubs-fermes de continuer à les contrôler une autre saison.

A partir du moment où cessera le système de clubs-fermes, les clubs survivront seulement sur leur pouvoir d'attirer le public et sur un subside de la C.A.H.A., qui n'a pas encore été déterminé. Ces recettes ne permettront probablement pas d'importer de joueurs, et les clubs seront formés en très grande partie de joueurs locaux. Le rôle des dépisteurs ne sera plus d'alimenter les clubs juniors de joueurs de 15 ou 16 ans, mais consistera principalement à établir des fiches de valeur sur les joueurs de 19 ans qui deviendront éligibles au repêchage universel.

On en est donc rendu, à toutes fins pratiques, au plan de Paul Dumont et de Louis Marlinier, où les clubs doivent pourvoir à leurs besoins, mais où ils ne risquent plus de voir leurs vedettes s'envoler vers l'Ontario.

La voix du bon sens prend parfois de ces détours cocasses avant de se faire entendre clairement!

L'ANECDOTE DU JOUR

Au lendemain des tournois de golf du club Renaissance et du club de Réforme, nous livrons cette pensée de Sam Snead aux golfeurs d'occasion: "Si les gens tenaient leur couteau et leur fourchette de la façon dont ils tiennent leur bâton de golf, plusieurs mourraient de faim".

Ici et là

Tant que le classement de la Ligue Provinciale de baseball se terminera de façon aussi serrée que l'an dernier et cette année, le président Ellyson peut être assuré de la survie de son circuit. — Nico Tremblay est très fier, et avec raison, de son tour du chapeau de samedi dernier à la piste locale. — Ne soyez pas surpris si Bill Roberts recommande à la C.W.A. l'exclusion de Sam Watson des futures équipes nationales.

Ed Lyons est confiant de surprendre Granby

Fred Hill manquera les deux premières parties

Par REAL LABBE

Marcel Sanschagrin sera le premier lanceur québécois à officier dans la semi-finale "A" de la Ligue provinciale ce soir, alors que les Indiens iront rendre visite aux Cardinals de Granby. Jeudi soir, Bob Koehler sera utilisé, par le pilote Ed Lyons qui compte sur l'effet de surprise, Koehler n'ayant jamais affronté les Cardinals. Par ailleurs, il manquera un joueur dans l'alignement des Québécois, du moins pour les parties disputées sur semaine. Fred Hill est retourné à son collège pour diriger l'équipe de football; il ne sera présent qu'aux parties de fin de semaine.

Bob Woolfarth ou Claude Lizotte prendront sa place au deuxième coussin. Mardi, Woolfarth sera au deuxième et jeudi c'est Claude Lizotte qui prendra la place de Hill. Bill Born occupera le premier sac et lorsque Woolfarth jouera dans le champ intérieur, Jean-Guy Moreau sera envoyé au champ gauche.

Lors des six parties que les deux équipes se sont disputées cette année, les Cardinals de Granby ont nettement eu l'avantage sur les Indiens en remportant la victoire à cinq occasions. Trois des victoires du Granby le furent grâce à

des circuits de Ghislain Gaudreault. Ed Lyons a fait ce commentaire: "Si quelqu'un peut surprendre Granby, c'est nous parce que tout d'abord nous avons la deuxième meilleure fiche de la ligue depuis que le club est au complet et ensuite nous excellons dans les joutes serrées. Nous en avons remporté six en supplémentaires".

Voici quel sera l'alignement probable au bâton, pour la partie de ce soir: Després, Woolfarth, Waraka, Fortier, Ouzilleau, Moreau, Costantino, Borne et Sanschagrin.



● N'ayant pas reçu leurs bagages qui se sont égarés entre la gare et le Yankee Stadium, ces quatre arbitres ont été forcés d'emprunter les chemises réservées habituellement aux placiers newyorkais. Alvin Dark et Ralph Houk (35) semblent beaucoup s'amuser de l'incident. (Téléphoto UPI)

Clay aura son arène

FRANCFORT (AFP) — Un ring a-t-il la valeur d'une fêta?

Il semble que oui pour Cassius Clay, champion du monde des poids lourds. Il avait déjà exigé à Londres un ring de 20 pieds sur 20 sur lequel il est d'ailleurs plus facile d'évoluer et il vient de présenter la même demande aux organisateurs de Francfort. Comme pareille installation n'existe pas en Allemagne, on fera venir de Londres le ring sur lequel

Clay doit finir à la carrière de Bryan London. Les organisateurs de Francfort ont le combat pour le titre mondial des poids lourds entre Clay et l'Allemand Karl Mildenberger aura lieu en plein air au "Waldstadion" escomptent une bonne recette. Les tribunes offrent 80.000 places et l'on pense que quelque 30.000 soldats américains stationnés en Allemagne s'y trouveront le soir de la rencontre.

Dans tous les pays un championnat du monde prend souvent la tournure d'un événement mondial. Des invitations ont été lancées de tous côtés par les matchmakers francfortois. Ils attendent au moins la venue de Joe Louis, ancien champion du monde de la catégorie, et celle de toute l'équipe allemande de football qui se classe seconde de la coupe Jules Rimet.

PREMIERS JEUX D'HIVER CANADIENS

Le territoire du Yukon participera à cinq compétitions lors des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens qui auront lieu du 11 au 19 février 1967.

L'annonce de cette participation importante a été faite par le directeur des Jeux d'Hiver pour le Yukon, M. Craig Hughes.

Celui-ci a déclaré que l'enthousiasme qui règne au Yukon avait permis de former des équipes pour participer aux épreuves de basketball, de hockey, de tir, de ski et de curling.

M. Hughes a également laissé entendre qu'une participation aux épreuves de patinage artistique était aussi possible.

Jusqu'ici, la participation du Yukon aux Jeux d'Hiver se limitait au curling.

Après le dernier bulletin émis par le statisticien Aldéric Brunet, Pierre-Paul Dorion a terminé en tête des frappeurs avec une moyenne de .479 dans la ligue intermédiaire Molson de Charlesbourg. Dorion possède d'une fiche de 48 apparitions et 23 coups sûrs. Ces dernières statistiques de la saison régulière indiquent également que Bernard Fortier du Sapin d'Or domine pour les circuits avec 7.

10 PREMIERS FRAPPEURS (48 apparitions et plus)

AB CS C Moy.

P. P. Dorion, S. Canari 48 23 0 479

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 35 21 0 381

J. Roche, Courville 32 0 383

B. Ruel, S. Sears 38 21 0 352

C. Vézina, Giffard 37 20 1 356

G. Barrette, Giffard 32 25 0 347

AB CS C Moy.

J. Y. Fortier, S. D'Or 47 23 0 444

B. Fortier, S. D'Or 47 23 0 441

J. P. Beaulieu, H. Leduc 41 18 4 439

J. Y. Fortier, S. Sears 36 22 4 392

A. Trudif, Giffard 3



Nos FAVORIS

Programme pour mardi le 23 août 1966

- Course No 1 — PATTY STERNS** a bel et bien démontré qu'elle reprenait sa forme et c'est ce qui lui permettra de remporter la victoire. Toutefois elle devra vaincre le favori des parieurs qui sera sans doute HONEST PETER.
- Course No 2 — BIG JIM** a remporté une couple de victoires dans les courses à réclamer pour \$1,000 et devrait répéter l'exploit ce soir. IRISH PETER qui a profité d'un long repos, pourrait surprendre.
- Course No 3 — Un autre cheval** qui a profité d'un très long repos, W.F. THUNDERBIRD remportera sûrement la victoire surtout s'il a la forme du début de saison 1965. ADIOS FERRAND, avec la chance de son côté pourrait également triompher.
- Course No 4 — ROYAL INDIAN** nous revient après avoir qualifié la semaine dernière et semble le cheval à battre de cette course. CASTOR, qui baisse de classe, est un jeune cheval qu'il faudra surveiller. Essayez 4-8-7 pour la quinella.
- Course No 5 — Avec la première position, BELLE FROST** ne pourra certainement pas se payer le luxe de ne pas remporter le premier argent. MAJOR LAW, le vainqueur de cette classe mardi dernier, pourra répéter surtout s'il y a de la boue.
- Course No 6 — BEAU CHEVAL** nous a donné l'impression depuis une couple de courses qu'il serait l'ambieur qu'il était l'an dernier. Si vous analysez le record de 1965 d'ANALDA ADIOS vous constaterez qu'elle est à surveiller.
- Course No 7 — FIREMAN ED** est un trotteur qui commet rarement une erreur et il a la qualité de "venir à la broche" c'est ce qui lui permettra de gagner si ENNIS HANOVER ne vient pas le battre dans l'entrée. Prenez 5-7-2 pour la quinella.
- Course No 8 — VICTOR PICK** a remporté la victoire la semaine dernière dans une course à réclamer pour \$1,250 et devrait de nouveau le faire ce soir. WINGED FREIGHT qui baisse de classe pourrait causer une surprise.
- Course No 9 — Même avec la huitième position, nous** prenons en considération que CONFERENCE MIR est le meilleur cheval de cette classe. IVE'S HOPE sera un dangereux rival.
- Course No 10 — SHOW BOY** nous paraît comme la clef de l'exacta de ce soir. Il est conduit par un conducteur d'expérience: Gilles Lachance. Toutefois il devra vaincre THUNDER HANOVER qui peut "ambler" en 2.07 sur une piste rapide.
- MEILLEUR CHOIX VICTOR PICK (8e course)**
LONG SHOT JANETS SON (7e course)

Neuf cartes de courses au meeting de l'Expo

La direction de la Piste de Courses de Québec a officiellement annoncé les dates des programmes qui constitueront le meeting de l'Exposition Provinciale. En effet, seuls, vendredi soir le 2 septembre et mercredi soir le 7 septembre seront des jours de relâche. Jeudi le 1er, samedi le 3, mardi le 6, jeudi le 8, vendredi le 9 et samedi le 10 prévoient des programmes en soirée. D'autre part, dimanche et lundi les 4 et 5 septembre ainsi que dimanche le 11 septembre les programmes sont présentés en matinée.

La grande attraction, en plus des classes fermées dont on parlera plus loin, s'avère être encore la traditionnelle course de cinq milles le dernier dimanche de l'Expo. On se souvient que cette épuisante épreuve avait été remportée l'an dernier par Dale Lind à Paul Grenier, et on prévoit qu'une douzaine de chevaux se disputeront la victoire cette saison.

Les classes fermées "Murdoch" et "Capitale" pour des bourses respectives approximatives de \$13,000.00 et \$9,000.00 seront présentées, la première en deux tranches les 3 et 10 septembre et la seconde le 8 septembre. Avec la qualité des inscrits, il est à prévoir une lutte de titans dans ces deux classes.

La course principale au pro-

gramme de ce soir, mardi, sera présentée en cinquième séquence alors que cinq trotteurs gagnants de plus de \$2,500.00 en 1966 et préférés 2, non-gagnants de \$900.00 en 1966. Nous retrouverons Belle Frost qui a triomphé en 2.08 à son dernier départ et en 2.07 3/5 à l'essai précédent. La faveur de la pôle l'aidera sûrement à inscrire une troisième victoire d'affilée. Par contre, Success Bomb, avec la deuxième position est en forme plus que jamais et a aussi gagné 2.08 4/5 la semaine dernière. Major Law à René Grandmison, a gagné sur une piste lente, Josedale Scot Free devra justifier la confiance que ses propriétaires ont mise en lui et Swift Yogi prendra son deuxième départ aux guides de Roland Bruyère. Avec neuf autres classes bien balancées et

A Charlesbourg

Dans la ligue intermédiaire Molson de Charlesbourg, le H.C. Leduc a disposé du Giffard 18 à 9 pour prendre une avance de 2-1 dans la semi-finale 4 de 7. On sait que le Giffard l'avait emporté 14-3 dimanche. Dans l'autre rencontre disputée également à l'O.T.J. de Charlesbourg, la Bijouterie Fortier a pris une avance de 2-1 dans son quart de finale 3 de 5 en disposant du Courville 9-8.

Victoire d'un club de Québec au Tour cycliste de Ste-Villa

"Depuis que je m'occupe de cyclisme, je n'ai jamais vu une lutte aussi rude et aussi belle de cet après-midi". C'est en ces mots que s'exprimait Raymond Freyssonnet au terme du circuit de 30 milles dans les rues de Ville La Salle, la 4e et dernière étape du Tour de Ste-Villa. Le commissaire en chef reflétait bien l'atmosphère de compétition des 60 coureurs, de deux joueurs bien remplis à la suite de la deuxième plus importante course junior au pays, disputée dans la région de Montréal en fin de semaine. La victoire individuelle de Gilles Toupin a constitué une grande révélation. Elle faisait sortir de l'ombre un coureur excellent, mais jusque là peu connu. La victoire des Leducs confirme la confiance mise en elle à l'effet que cette formation encore récente du professeur d'éducation physique Marc-André Girard a un potentiel de réussite hors pair.

son effectif parmi les 15 premiers au classement général:

Petite Ligue B

Les Bisons du pilote Robert Gagnon ont remporté le championnat de la saison régulière devant à la toute dernière partie de la saison les Glants de Jacques St-Hilaire. Gaetan Genest des Bisons est le meilleur frappeur avec 488, suivi en 2e place par Pierre Blouin des Glants avec 468. Daniel Langlois des Glants est le meilleur avec une fiche de 4 victoires et aucune défaite.

MEILLEURS TRAPPEURS

(36 apparitions ou plus)

ABCS	Moy
Gaetan Genest, Bisons	41.20
Pierre Blouin, Glants	37.18
Denis Emond, Senateurs	37.18
Renald Robitaille, Glants	36.17
Pierre Turpin, Glants	36.17
Jacques Milhomme, Attila	35.33
Denis Bouthillier, Glants	35.33
Michel Robitaille, Athletics	35.33
Guy Chouinard, Glants	35.33
Denis Langlois, Senateurs	35.33
Guy Hamel, Athletics	35.33
Claude Gaudet, Glants	35.33

MEILLEURS LANCEURS

G P Moy

Daniel Langlois, Glants	4	1.9
Serge Paquet, Bisons	3	1.73
Bruce Pouliot, Glants	6	1.66
Robert Walsh, Athletics	2	1.66
Graet Genest, Glants	4	1.57

Circuits: 1 — Denis Emond 3 — Gaetan Genest et Serge Paquet 4 — Guy Chouinard, André Lemonde et Renald Robitaille 3.

CLASSEMENT INDIVIDUEL

10 premiers

1 — G. Toupin, C.C. Duvernay	3.39.25
2 — G. Gibeau, C.C. Laval	3.40.27
3 — D. Leblond, Leduc-S.L.	3.41.02
4 — Gilles Voyer, Leduc-S.L.	3.41.30
5 — P. Richard, Leduc-S.L.	3.41.50
6 — J.C. Girard, J.C. Roy, Mtl	3.41.50
7 — P. Plon, C.C. Vincent	3.41.50
8 — G. Gagnier, Leduc-S.L.	3.42.39
9 — Richard Naud, Leduc-S.L.	3.42.39
10 — D. Padiou, Laval Mtl	3.43.08

(44 finissants, 60 partants)

CLASSEMENT PAR EQUIPE

1 — Leduc-S.L.	17.64.42
2 — Laval, Montréal	17.03.23
3 — Duvernay, Duvernay	17.53.30
4 — Montréal, Montréal	17.25.47
5 — Drummondville, As. Drum.	17.30.56
6 — La Salle, Montréal	17.31.24
7 — Vincent, Montréal	17.45.18
8 — Gagnon, Montréal	18.36.44

Les records mondiaux de natation sont pulvérisés aux championnats américains

LINCOLN, Nebraska (A.P.) — Quatre records du monde, réalisés dans les quatre dernières finales individuelles, ont permis aux championnats des Etats-Unis de natation 1966 de se terminer en apothéose dimanche soir à Lincoln devant 2,000 personnes: 16'41"6 au 1,500 mètres nage libre masculin par Michael Burton, 18'12"9 au 1,500 mètres nage libre féminin par Patty Caretto, 2'12"4 au 200 mètres quatre nages individuel masculin par Grey Buckingham et enfin 2'27"8 au 200 mètres quatre nages féminin par Claudia Kolb, tous quatre américains.

Il s'agit d'enregistrer chronologiquement dans cet ordre et c'est également dans cet ordre qu'on peut les classer en valeur.

Le record de Michael Burton, un étudiant de 19 ans à l'université de Californie à Los Angeles, peut être considéré comme le plus grand exploit de l'année en natation. Burton a ainsi pulvérisé le record mondial de son compatriote Steve Kramse de 17 secondes et ce dernier, de son côté, en prenant la deuxième place, fit également mieux que son ancien record et améliora son record personnel de sept secondes 16'51"6 contre 16'58"6 l'an dernier — ancien record du monde.

Burton mena cette épreuve à un rythme qui effraya tous les spécialistes américains présents au bord du bassin et, au passage, au 800 mètres, il fut chronométré en 8'48"8, soit un nouveau record des Etats-Unis de la distance et deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps après le record du monde du Soviétique Simion Belitz Gelman 8'47"4.

Une demi-heure à peine après cette course stupéfiante qui laissa tout pantelant le groupe d'entraîneurs américains pour tant habitués aux exploits, l'étonnante petite Californienne de 15 ans, la blonde Patty Caretto faisait, à son tour, "éclater" de huit secondes et huit dixièmes le record du monde du 1,500 mètres nage libre féminin que lui avait ravi Lee Davis, il y a une quinzaine de jours à Philadelphie en 1971"7. Patty Caretto, la meilleure nageuse sur cette distance depuis deux ans déjà puisqu'elle établit son premier record du monde en 18'30"5 en août 1964, obtint une victoire plus difficile que Burton car elle ne prit franchement la tête que dans les 100 derniers mètres qu'elle couvrit en 1'10"5 pour battre Debbie Meyer de 2"7 en 18'12"9.

SCHOLLANDER

L'Américain Don Schollander a remporté un troisième titre aux championnats des Etats-Unis de natation dimanche soir à Lincoln en gagnant le 100 mètres - nage libre en 53"9, échouant contre le record du monde du Français Alain Gottvalles et de l'Américain Steve Clark 52"0.

Il remporta le titre du 400 mètres-nage libre et du 200 mètres-nage libre auparavant dans des temps qui constituent des records du monde, respectivement 4'11"6 et 1'56"2.

La blonde Américaine de 14 ans, Kathy Ball, a pulvérisé le

VEVREDI

Comme les temps enregistrés en séries quelques heures plus tôt ont pu le laisser prévoir, les records du monde masculin et féminin du 200 mètres-nage libre ont été battus vendredi soir dans le rapide bassin de 50 mètres de Lincoln, au cours de la deuxième journée des championnats des Etats-Unis: 1'50"2 nage libre, lors des récents jeux du Commonwealth à Kingston, avait quelque peu terni sa performance. Le quadruple champion olympique à Tokyo a remis vendredi soir les choses en place et, après avoir repris le record du monde du 400 mètres la veille en 4'11"6, améliora d'une seconde le record métrique qui redevenait ainsi supérieur par ailleurs égal: celui du 400 mètres nage libre féminin par la détentrice elle-même, l'Américaine Martha Randall 18 ans laquelle conserva son titre en 4'38" après avoir nagé les 100 derniers mètres en 1'07"7.

JEUDI

Environ six heures après avoir été dépossédée de son record du monde de 400 mètres nage libre par son compatriote de 18 ans John Nelson qui réalisa 4'11"8 en séries, la formidable nageuse américaine Donna De Arona pulvérisa son record du monde de 4'47"9, soit à 2"5 de son record mondial qu'il aurait été en mesure de battre si l'opposition avait été plus sévère.

Dans l'épreuve masculine, Claudia Kolb, qui n'est plus la meilleure brasseur américaine en raison de la venue au premier plan de Cathie Ball, s'affirmait au fil des réunions comme devant succéder, dans un proche avenir, à sa compatriote Donna De Arona puisque son temps de 5'15"5, à six dixièmes du record du monde, constitue la deuxième meilleure performance de tous les temps.

Un autre record du monde fut par ailleurs égal: celui du 400 mètres nage libre féminin par la détentrice elle-même, l'Américaine Martha Randall 18 ans laquelle conserva son titre en 4'38" après avoir nagé les 100 derniers mètres en 1'07"7.

En marge de ces trois exploits un record des Etats-Unis féminin et une meilleure performance mondiale de l'année ont marqué les épreuves qualificatives du jour: 1'16"3 au 100 mètres brasse féminin par Cathie Ball 14 ans laquelle remporta la finale en 1'16"4, et 57"7 au 100 mètres papillon masculin par Ross Wales lequel ne prit que la deuxième place dans la finale gagnée par le jeune Marc Spitz 16 ans en 58"1.

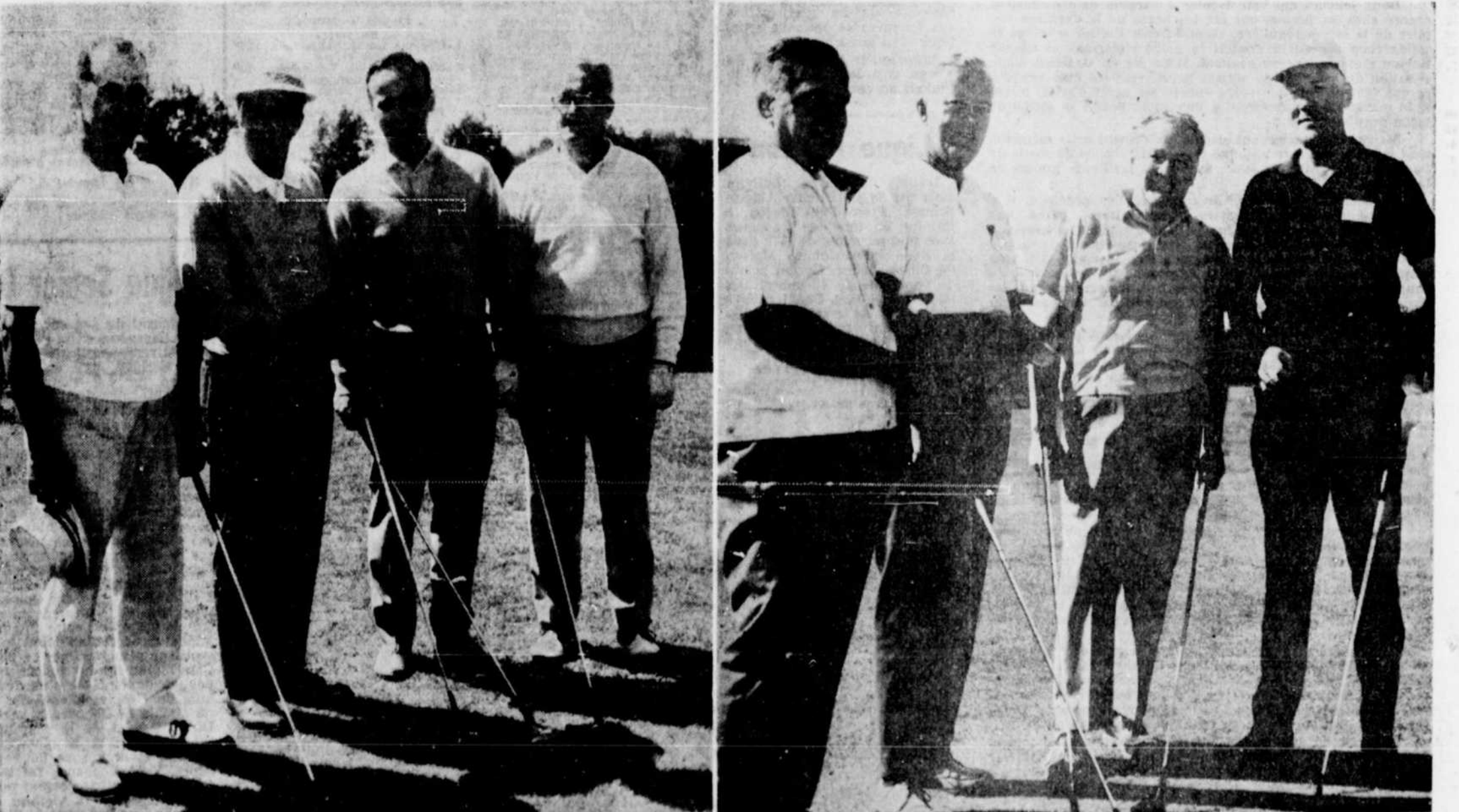
Il tient 5h. 6m.

Arnold Froehbel, dont la tentative d'accomplir un vol de cinq heures en planeur avait avorté à 3h. 17 il y a une semaine, a réussi dans un nouvel essai effectué samedi à Saint-Raymond, au terrain du Club de vol à voile de Québec.

Froehbel a tenu l'air pendant cinq heures et six minutes à bord du Schweitzer L-26 du club, profitant du beau temps et des ascendances favorables par les montagnes environnantes.

Au cours de la dernière fin

de semaine également, trois nouveaux pilotes ont effectué leur premier vol solo, Pierre Rochette, Bertrand Girard et Abel Lavallée. (P. P.)



Le club Renaissance et le club de Réforme ont tenu leur tournoi de golf annuel hier. Au Royal Québec, à Boischatel, on reconnaît (photo de gauche) Charles Doucet, Maurice Cloutier, Marion Beaulieu, secrétaire du premier ministre, et Paul Bertrand. L'hon. Daniel Johnson était représenté à la distribution des prix par l'hon. Gabriel Loubier, A Cap-Rouge (photo de droite) l'hon. Jean Lesage jouait en compagnie de M. Raymond Letarte, Me Jean-Charles Cantin et le Dr Irénée Lapierre.

La seule façon commode d'acheter la **SPEARMINT WRIGLEY** ...le populaire gros paquet à 10¢

Ligue pee-wee Massicotte

CLASSEMENT FINAL

	G	P	Moy.	Diff.
St-Rodrigue	20	0	1.00	0
Père Marchand	11	0	1.00	0
St-Malo	8	12	1.00	12
Beauséjour	8	12	1.00	12
Giffard	7	13	1.00	13
Ctre Mir Marcour	6	14	1.00	14

Acheter en **bientôt!**

WRIGLEY'S SPEARMINT GOMME À MÂCHER

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wringle vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

LA FAMILLE TETEBECHÉ



par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES



par George Wunder



par George Wunder



par George Wunder



LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

Appartements à louer

PLAT de 2 chambres chauffées. Lavis et banquette. Pour informations, s'adresser à: 151, des COMMISSAIRES. Tél.: 62452-15-8 (6 fe) 13

PARO PALAISE. Manoir Moneuseux. 1er septembre. 5 grandes chambres, plus salle bain, vue fleurie, garage chauffé. Pour visiter, s'adresser: apt. 45, concierge. Tél.: 651-3150 ou 627-4232.

62499-19-8 (12 fe) 13

Argent à prêter

1ère et 2e HYPOTHEQUE. Québec. Lavis et banquette. DEMERS, FORTIER, DEMERS, 411 rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 625-4909.

61480-2-7 (mar.j.s. au 20-8) 15

NE EMPRUNTEZ PAS ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. 1, 11, 13, 15, 466, de la Couronne. 529-4852.

61983-26-7 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels. 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Vite et facilement. Société immobilière Frontenac, 1535, Gagné — 681-2302 — Soir: 623-9620.

61983-27-7 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentielle ou commerciale sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailly, Gagné & Carrier, 38, Dextard, Québec. Tél.: 623-4937. demandez M. André Lapage.

61987-28-7 (1 ms) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnables. — Soir: 673-3741.

61983-26-7 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estim. gratuit. Desrochers et Frères. — 727-3737.

62088-23-8 (1 ms) 18A

A vendre — Divers

ROBE de mariée longue, voile et diadème pour l'automne, grandeur 12-16. Pour informations, s'adresser: Tél.: 624-4900.

62384-23-8 (6 fe) 21

TOURNE de champs entretenu, à 0.05 le pied (livré). Mur de pierre. Pour informations, s'adresser: Tél.: 649-4179.

62238-9-8 (12 fe) 21

TOURNE de champs entretenu à 0.05 le pied (livré). Mur de pierre. Pour informations, s'adresser: Tél.: 649-4179.

62238-9-8 (12 fe) 21

A VENDRE, remorque électrique de marque "Dominion". Aussi bicyclettes usagées à vendre. Pour informations, s'adresser à: Tél.: 622-7354.

22-8 (3 fe) 21

10 SYSTEMES chauffage à eau chaude avec calorifères dernier modèle. S'adresser: 235, Léonard, St-Roch. 523-9609.

62005-28-7 (1 ms) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes \$21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandes: GREGOIRE, Tél.: 523-9544.

62273-9-8 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs à partir de \$63.30. Aussi coffres-forts et portes de voitures remises à prix avantageux. MONARCH S.A. Tél.: 522-3308.

61969-28-7 (1 ms) 22

LIVRES tout genre. Achat, vente, Cadix, aussi échanges romans d'adoption. Ventes, livres à crédit. Etc. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 523-6402.

62283-1-8 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR. VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL, Tél.: 692-0317.

62247-11-5 (1 ms) 21

EN GROS MACHINE à Mals soufflé (popcorn). Mouline crème glacée, moule à pain, Hot-Dog, etc. Neuf et usagé. Service et pièces. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, rue St-Jean, Québec. 62592-23-8 (1 ms) 21

MEUBLES APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraîchis. Vendons aussi à crédit. CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec. Tél.: 523-9426.

17-8 (1 ms) 21

VENTE ANNUELLE DU MOIS D'AOUT EPARGNEZ jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers. Choix de mobiliers de chambre à coucher, cuisines, salles de bain, etc. Quatre de cuisine et de dinette, lavabos, réfrigérateurs, cuisinières électriques, lits, matelas ou super-pôles, matelas à ressorts, lampes de table et de plancher, fauteuils de tout genre, bureau, commodes, etc. Etc. Facilité de paiement à désirer. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. HENRI TREMBLAY, 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphonez-nous à: 629-3355.

62323-20-8 (6 fe) 21

Lessiveuses — Sécheuses Poêles — Repasseuses — Aussi pièces en main

Beatty BUREAU J.-G. COUTURE 43, Ave Bégin, Lévis. Téléphone — 837-5393

62003-30-7 (mar.j.s. au 27-9) 21

Argent à prêter Malgré les restrictions du crédit nous pouvons vous consentir des prêts avantageux.

Première et Deuxième Hypothèques Pour toutes fins valables, sur propriété privées, maisons à revenus, commerces, projets de construction, etc. Prêts temporaires aux constructeurs.

VILLES ET CAMPAGNES PREMIERE HYPOTHEQUE MONTANT Capital et intérêt DU PRET 10 ans 15 ans 20 ans 25 ans 30 ans 35 ans 40 ans 45 ans 50 ans 55 ans 60 ans 65 ans 70 ans 75 ans 80 ans 85 ans 90 ans 95 ans 100 ans

PAS DE COMMISSION A PAYER AUCUN FRAIS D'EVALUATION Confier vos problèmes financiers à une compagnie jouissant de la confiance du public. Membre du Better Business Bureau.

Nous sommes la seule compagnie à protéger votre emprunt en cas de décès, maladie, accident, chômage, grève et embarras financiers indépendants de votre volonté.

LA COMPAGNIE THIBEAULT & ASSOCIES INC. 285, ST-JOSEPH EST, QUEBEC, P.Q. TEL.: 522-6464

62329-13-8 (mar.s. au 6-9) 15

A vendre — Divers

CONCENTRES "Du Chef Sui", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans les pâtes, sauces. Exigez "Du Chef Sui" chez votre épicer. Sinon appelez: 663-2545.

62090-4-8 (1 ms) 21

LESSIVEUSE automatique, set de cuisine six morceaux, fauteuil berçant en bois, set de salon Kröher, tondeuse automatique, chaises pliantes, table, etc. 832-2291.

20-8 (3 fe) 21

Commode, bureau, table, chaises, lavesseur, etc. articles vendus à prix réduits. 151, des COMMISSAIRES. Tél.: 62452-15-8 (6 fe) 13

LOT de télévision garantie 1 an, réfrigérateur, poêle, laveuse, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, échangeons. Locations de télévision \$2.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. S'adresser à: Tél.: 523-5351.

62246-11-8 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagés, poêle à pétrole frites, tables à salade, tranchante, tables, poêle à bois, grille-pain, mélangeur, etc. 623-9609.

62384-23-8 (6 fe) 21

VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 773, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.

61823-25-7 (1 ms, s. au 23-8) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion. Vérifiez! Il contient \$29.97, set de chambre complet \$78.00, set de cuisine \$37.50, réfrigérateurs 11 pieds cubes \$147.00, machine à coudre \$55.00, poêle à bois \$114.22, set de salon \$63.50, Laveuses \$98.00, stéréo AM-FM \$154.00, tapis, aussi réfrigérateurs usagés \$50.00, laveuses \$25.00, télévision \$40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.

62293-11-8 (1 ms) 21

VENTE d'entrepôt à l'entrepôt de la Maison Canadienne, 3599 Ave Royale, Giffard, en haut du garage Giroux. Cadeaux à chaque visiteur. Les prix sont imbattables. Les conditions de paiement vous valent des milliers de dollars. Aménagement de toute sorte: appareils électriques, poêle, réfrigérateurs, etc., stéréos, télévisions, etc. 623-9609.

62384-23-8 (6 fe) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion. Vérifiez! Il contient \$29.97, set de chambre complet \$78.00, set de cuisine \$37.50, réfrigérateurs 11 pieds cubes \$147.00, machine à coudre \$55.00, poêle à bois \$114.22, set de salon \$63.50, Laveuses \$98.00, stéréo AM-FM \$154.00, tapis, aussi réfrigérateurs usagés \$50.00, laveuses \$25.00, télévision \$40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.

62293-11-8 (1 ms) 21

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRAUD BICYCLE, 178 Chabot, Ville Vanier. 623-9719.

62396-22-8 (1 ms + 6 fe) 28

L'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, mariages, décès, services annuels, grand-messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale". Les autres dans l'annuaire "Action". Nous reconnaissons les remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Tout avis annonce classée Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, cinq insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 mots additionnels par insertion; titre caractéristique plus gros que le 8 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre qu'un point et une virgule dans les pages des annonces.

Les annonces provenant de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptées pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue sont acceptés pour insertion, mais les avis de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Femmes, filles deman.

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner \$100.00 chaque mois. Pour détails, écrire à: AGENCES C. A. B., C.P. 2064, St-Roch, Québec. 62150-4-8 (1 ms) 90 j.n.o.

SI VOUS VOLEZ TRAVAILLER à temps partiel, nous avons ce qui vous faut! Téléphonez à la gérante AVON.

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: dans Basseville, Ville Vanier, Ste-Ursule, St-Louis de France, St-Paul Apôtre, St-Pascal.

20-8 (3 fe) 90

Garages à louer

DERIENS Garage, garage pour entrepôt. Pour informations: Tél.: 623-2727 en banlieue de Québec.

62355-23-8 (6 fe) 100

Hommes demandés

MECANICIEN d'automobile demandé, très compétent. De \$105.00 à \$130.00 par semaine de 40 heures, à Québec. Tél.: sur semaine: 6 à 8 heures p.m. 527-3601.

62524-20-8 (6 fe) 105

Hôpital maternité

POUR MERES allaitantes, service social professionnel, consultation, placement au foyer de pension ou en foyer de travail, rééducation, orientation médicale et sociale. Adresse: 125, rue Beauvoir, entre Boul. Laurier, Chemin St-Louis. Tél.: 527-3325.

62001-27-7 (1 ms) 127

Immeubles

DIRECTEMENT propriétaire, St-Sacrement, 12 rue stationnement, coin de rue, proximité: hôpital, écoles, magasins, école \$90,000.00, comptant \$15,000.00. Aussi motels à \$15,000.00. Pénard 872-9514, 653-509

NOUVELLES ETRANGERES — NOUVELLES ETRANGERES — NOUVELLES ETRANGERES — NOUVELLES ETRANGERES

Admission de la Chine à l'ONU

Revision intégrale de l'attitude américaine

WASHINGTON (A.F.P.) — L'administration Johnson procède actuellement à une révision intégrale de son attitude vis-à-vis de l'admission de la Chine populaire à l'ONU mais continuera comme par le passé à s'opposer à l'admission éventuelle de Pékin au prix de l'éviction de la Chine nationaliste.

M. Arthur Goldberg, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, a fait une déclaration dans ce sens à la presse après un entretien d'une heure et demi avec le président Johnson au cours duquel l'ambassadeur a fait au chef de l'exécutif un rapport sur les activités de sa délégation au cours de l'année qui vient de s'écouler et les problèmes majeurs qui affronteront l'ONU durant la prochaine assemblée générale.

M. Goldberg a souligné que la politique américaine vis-à-vis de l'admission de Pékin demeure inchangée pour l'instant, mais il a révélé qu'elle continuera de faire l'objet d'une réévaluation approfondie jusqu'au moment de l'ouverture de la 21e assemblée générale le 21 septembre et qu'en tout état de cause, les Etats-Unis "ne renonceraient pas à leurs engagements vis-à-vis de Taiwan".

Le président Johnson avait fait une déclaration à peu

près identique il y a quelques semaines en recevant le gouverneur d'Hawaï, le lendemain de son discours de "White Sulphur Springs" consacré à la Chine et au Vietnam. Interrogé par le gouverneur sur la question de l'admission de Pékin à l'ONU, M. Johnson s'était borné à répondre que les Etats-Unis ne l'accepteraient jamais au prix de l'éviction de Formose.

Cette déclaration présidentielle, associée à d'autres indications recueillies de bonne source, semblait laisser entendre que l'administration s'acheminait peu à peu vers le concept d'une double représentation chinoise à l'ONU.

M. Goldberg a toutefois déclaré lundi, en réponse à une question, que les Etats-Unis n'ont recueilli aucune indication de Pékin quant à l'attitude du gouvernement chinois à l'égard de ce problème.

L'ambassadeur a déclaré que les Etats-Unis s'attendent à ce que la question revienne encore une fois cette année à l'ordre du jour de l'assemblée générale, et a indiqué que les Etats-Unis voteront bien entendu contre l'admission de Pékin. Mais certaines indications recueillies de source compétente il y a quelque temps laissent entendre que les Etats-Unis pourraient s'abstenir, cette fois, de monter une offensive en règle contre la candidature de la Chine communiste.

M. Goldberg a également renouvelé l'appel adressé par les Etats-Unis au secrétaire général U Thant pour qu'il consente à poser sa candidature en vue du renouvellement de son mandat. L'ambassadeur a révélé que le président Johnson a adressé une lettre personnelle à cet effet au secrétaire général de l'ONU il y a déjà plusieurs semaines avant le voyage de U Thant en Europe.

M. Goldberg a ajouté qu'il avait lui-même renouvelé cet appel des Etats-Unis à U Thant la semaine dernière au cours d'un entretien avec le secrétaire général et que le vice-président Hubert Humphrey en avait fait autant au cours d'une réception à New York qui

avait également précédé le voyage de U Thant.

Hormis la question chinoise, M. Goldberg a également cité le Vietnam, la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, et la question du sud-ouest africain parmi les questions qui seront inscrites en priorité à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

L'ambassadeur a déclaré que les Etats-Unis continuent d'estimer que les Nations unies devraient avoir un rôle à jouer dans l'affaire vietnamienne, et regrette que l'organisme mondial en soit empêché en raison de "l'intransigeance" de certaines puissances et notamment de l'Union soviétique.

Ces derniers désirent obtenir une hausse d'au moins 50 cents l'heure. Les contrats viennent à expiration l'an prochain et les constructeurs craignent que les ouvriers spécialisés ne demandent eux aussi la réouverture des contrats si des avantages économiques sont accordés à leurs collègues spécialisés.

Les revendications ouvrières ont lieu au moment même où les constructeurs commencent à sortir les modèles d'automobiles 1967 et le mécontentement ressentit par une partie de la main d'œuvre fait peser la menace d'arrêts du travail. M. Leonard Woodcock, vice-président du syndicat et chargé des relations avec "General Motors" a refusé de dire s'il s'attendait à des interruptions de travail par les ouvriers spécialisés mais il a souligné au cours d'un entretien avec les journalistes que les ouvriers du bâtiment employés par l'industrie automobile "gagnent beaucoup plus que nos hommes".

Ford Motor Co. Par ailleurs, à Cleveland Ohio, M. Matthew McLaughlin, directeur général adjoint de la division Ford de "Ford Motor Co.", a déclaré à l'occasion

de la présentation à la presse des modèles Ford 1967 que le resserrement du crédit et la baisse à la bourse des valeurs pourraient entraîner une diminution des ventes d'automobiles en 1967. M. McLaughlin estime qu'au moins entre 75 pour-cent et 80 pour-cent des ventes d'automobiles nouvelles ont lieu à la bourse des valeurs, il a déclaré que l'activité économique est saine mais qu'une baisse de la bourse pourrait faire perdre confiance à un certain nombre d'acheteurs et les porter à retarder l'acquisition d'une nouvelle voiture.

L'industriel s'attend cependant à des ventes de voitures à un rythme annuel de 9,300,000 environ pendant le quatrième trimestre de cette année, ce qui signifierait des ventes totales de plus de 9,900,000 de voitures pour l'ensemble de l'année 1966.

General Motors En rejetant la demande du syndicat, la direction de General Motors souligne notamment qu'en 1940 les ouvriers non spécialisés touchaient un salaire horaire d'un dollar tandis qu'un estampeur recevait \$1.20. Les augmentations entrant en vigueur en septembre porteront le salaire des ouvriers non spécialisés à \$3.17 dont 16 cents pour compenser la hausse du coût de la vie tandis que le salaire de l'estampeur sera de \$4.13. L'électricien qui touchait \$1.15 l'heure en 1949 touchera \$3.92 en septembre. Ceci signifie que les salaires de tous les ouvriers de l'industrie automobile ont plus que triplé depuis 1940, selon G.M.

C'est le rapport du conseil général du TUC publié lundi et qui sera examiné au congrès annuel de Blackpool, en septembre, qui fait état de cette mise en garde du premier ministre. Les responsables de l'exécutif de la centrale avaient en effet eu plusieurs entretiens avec M. Wilson et M. George Brown, à l'époque ministre des Affaires économiques, avant d'accorder leur appui résigné au gouvernement.

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-



● 9 SEPTEMBRE — Les astronautes de Gemini 11, le commandant Charles Conrad, à gauche, et le pilote Richard F. Gordon, ont donné une conférence d'informations cette semaine au centre spatial de Houston au Texas. On sait que les deux hommes de l'espace doivent prendre le départ le 9 septembre prochain à bord du GT 11. Il y aura alors manœuvre de rendez-vous et sortie dans l'espace pour Gordon. (Téléphoto UPI)

Refus de remettre en cause les contrats de travail

DETROIT (A.F.P.) — Les trois grands de l'industrie de l'automobile aux Etats-Unis ont rejeté lundi la demande faite par le syndicat des ouvriers de cette industrie, "United Auto Workers", de remettre en cause les contrats de travail conclus en 1964 afin de négocier des hausses de salaires pour les ouvriers spécialisés.

Ces derniers désirent obtenir une hausse d'au moins 50 cents l'heure. Les contrats viennent à expiration l'an prochain et les constructeurs craignent que les ouvriers spécialisés ne demandent eux aussi la réouverture des contrats si des avantages économiques sont accordés à leurs collègues spécialisés.

General Motors En rejetant la demande du syndicat, la direction de General Motors souligne notamment qu'en 1940 les ouvriers non spécialisés touchaient un salaire horaire d'un dollar tandis qu'un estampeur recevait \$1.20. Les augmentations entrant en vigueur en septembre porteront le salaire des ouvriers non spécialisés à \$3.17 dont 16 cents pour compenser la hausse du coût de la vie tandis que le salaire de l'estampeur sera de \$4.13. L'électricien qui touchait \$1.15 l'heure en 1949 touchera \$3.92 en septembre. Ceci signifie que les salaires de tous les ouvriers de l'industrie automobile ont plus que triplé depuis 1940, selon G.M.

C'est le rapport du conseil général du TUC publié lundi et qui sera examiné au congrès annuel de Blackpool, en septembre, qui fait état de cette mise en garde du premier ministre. Les responsables de l'exécutif de la centrale avaient en effet eu plusieurs entretiens avec M. Wilson et M. George Brown, à l'époque ministre des Affaires économiques, avant d'accorder leur appui résigné au gouvernement.

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

Un argument de taille 2 millions de chômeurs

LONDRES (A.F.P.) — Un argument de taille semble avoir pesé dans la décision du conseil général du Trades Union Congress TUC d'accorder son appui conditionnel aux mesures d'austérité du gouvernement britannique: M. Harold Wilson a en effet averti le conseil qu'un rejet se solderait par l'imposition de mesures draconiennes et de législations très sévères qui se traduiraient par le chômage de deux millions de travailleurs.

C'est le rapport du conseil général du TUC publié lundi et qui sera examiné au congrès annuel de Blackpool, en septembre, qui fait état de cette mise en garde du premier ministre. Les responsables de l'exécutif de la centrale avaient en effet eu plusieurs entretiens avec M. Wilson et M. George Brown, à l'époque ministre des Affaires économiques, avant d'accorder leur appui résigné au gouvernement.

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-

fectuée par Hanoi a obligé les Etats-Unis et leurs alliés à accroître leur assistance au Sud-Vietnam, a poursuivi le secrétaire d'Etat. "Nous ferons notre part de tout ce qui pourrait être nécessaire pour prévenir la saisie du Sud-Vietnam par la force", a-t-il dit. Et nous n'accepterons pas un règlement qui n'assurerait pas le peuple du Sud-Vietnam son droit à la paix et au libre choix".

L'escalade de l'agression ef-



Dans le monde

WASHINGTON (A.F.P.) — Au moment où le problème du service militaire aux Etats-Unis fait l'objet de discussions au sein de l'administration, l'ancien président des Etats-Unis Dwight Eisenhower préconise l'adoption d'un recrutement universel et d'un service d'une durée d'un an comportant trois semaines de permission.

AMSTERDAM (A.F.P.) — Seules deux personnes sur les deux cents arrêtées dimanche soir au cours d'une manifestation pacifiste contre la guerre au Vietnam ont été maintenues en état d'arrestation. Elles sont inculpées d'avoir proféré des propos insultants à l'égard du président des Etats-Unis.

On signale d'autre part que parmi les 200 personnes dont l'identité a été contrôlée par la police, se trouvaient 12 ressortissants étrangers.

PLAINVILLE, Tex. (P.A.) — La police a révélé qu'un nombre indéterminé de personnes ont été emprisonnées lundi soir dans une église en feu à la suite d'une explosion qui a dévasté l'édifice.

Une trentaine de personnes ont été transportées dans des hôpitaux et le poste KVOP déclare que quelques-unes des victimes semblaient blessées sérieusement.

WASHINGTON (A.F.P.) — Le porte-parole du département d'Etat a refusé lundi de commenter les déclarations du sénateur Mike Mansfield affirmant que les futurs entretiens entre le général de Gaulle et le prince Norodom Sihanouk pourraient ouvrir la voie à des négociations en vue d'un règlement du conflit vietnamien.

LONDRES (A.F.P.) — Un récepteur de télévision qui, selon son fabricant, sera le premier à justifier réellement le qualificatif de "poche", a été présenté à un salon international de radio et de télévision ouvert aujourd'hui à Earls Court.

L'appareil, qui sera commercialisé à partir de janvier prochain par la firme britannique "Sclair Radios", au prix approximatif de 700 frs. — \$150 taxes comprises, a les dimensions d'un paquet de cigarettes d'une épaisseur sensiblement double de la normale.

BONN (A.F.P.) — De nombreuses régions d'Allemagne fédérale sont encore inondées. Les orages qui ont éclaté au cours du dernier week-end ont dans bien des cas alourdi les vagues de vagues et des débris. Des régions de Bavière, du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat sont actuellement sous les eaux. On craint que les ponts ne soient emportés par les débris et des millions de marks de dégâts sont enregistrés.